NATIONS UNIES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

1611e SÉANCE : 12 DÉCEMBRE 1971

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1611)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 12 décembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/10444)	1

36f.

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité.* La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité.* Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

MILLE SIX CENT ONZIEME SEANCE

Tenue à New York, le dimanche 12 décembre 1971, à 16 heures.

Président : M. I. B. TAYLOR-KAMARA (Sierra Leone).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Argentine, Belgique, Burundi, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Nicaragua, Pologne, République arabe syrienne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sierra Leone, Somalie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1611)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Lettre, en date du 12 décembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/10444).

Adoption de l'ordre du jour

1. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais) :* J'ai reçu aujourd'hui une lettre du représentant permanent des Etats-Unis priant le Président du Conseil de convoquer immédiatement une réunion du Conseil de sécurité. Cette demande est contenue dans le document S/10444, qui a été distribué aux membres du Conseil.

2. L'ordre du jour provisoire de la séance figure dans le document S/Agenda/1611. En l'absence de toute objection, je considérerai que l'ordre du jour est adopté.

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 12 décembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/10444)

3. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais):* Les membres du Conseil se rappelleront que, lors d'une séance antérieure *[1606ème séance]*, le Conseil de sécurité avait décidé d'inviter les représentants de l'Inde et du Pakistan à participer, sans droit de vote, à l'examen de la question dont le Conseil est actuellement saisi. Conformément à cette décision et avec l'assentiment du Conseil, je me propose d'inviter les représentants de l'Inde et du Pakistan à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Swaran Singh (Inde) et M. Z. A. Bhutto (Pakistan) prennent place à la table du Conseil.

4. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais):* Lors d'une séance antérieure *[1607ème séance]*, le Conseil a également décidé d'inviter les représentants de la Tunisie et de l'Arabie Saoudite à occuper les sièges qui leur sont réservés dans la salle du Conseil, étant entendu qu'ils prendront place à la table du Conseil quand viendra leur tour de parole. C'est pourquoi, avec l'assentiment du Conseil, j'invite les représentants de la Tunisie et de l'Arabie Saoudite à occuper les places qui leur sont réservées dans la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. R. Driss (Tunisie) et M. J. M. Baroody (Arabie Saoudite) occupent les sièges qui leur sont réservés dans la salle du Conseil.

5. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais):* Le Conseil commencera maintenant l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Je donne la parole au premier orateur inscrit sur la liste, le représentant des Etats-Unis.

6. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais] :* Je voudrais tout d'abord poser une question au Président : la résolution de l'Assemblée générale *[résolution 2793 (XXVI)]* priait le Secrétaire général de communiquer au Conseil de sécurité les réponses qu'il a reçues à propos de cette question. Le Conseil de sécurité a-t-il reçu communication d'une réponse quelconque relative à la résolution de l'Assemblée générale ?

7. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais):* Je demanderai au Secrétaire général adjoint de répondre au nom du Secrétaire général.

8. M. KOUTAKOV (Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité) *[traduction du russe] :* Au nom du Secrétaire général, je voudrais informer les membres du Conseil de sécurité qu'aussitôt après l'adoption par l'Assemblée générale, le 7 décembre 1971, de la résolution 2793 (XXVI), le Secrétaire général en a communiqué le texte aux Gouvernements de l'Inde et du Pakistan. Le Gouvernement pakistanais a répondu par une lettre, en date du 9 décembre 1971, qui a été publiée sous la cote S/10440. Le Gouvernement indien a répondu par une lettre, en date du 12 décembre 1971, qui a été publiée sous la cote S/10445. Ces documents sont à la traduction et ils seront distribués vers 21 heures.

9. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais) :* Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique pour une motion d'ordre.

10. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) *[traduction du russe] :* Monsieur le Président, nous

étions convenus, me semble-t-il, que vous nous annonceriez qu'étant donné que le Conseil a été convoqué d'urgence et que ses membres doivent commencer par étudier le problème dont va le saisir le représentant des Etats-Unis, la séance d'aujourd'hui serait consacrée à entendre la déclaration de celui-ci, ainsi que toute intervention que les parties souhaiteraient faire, après quoi la séance serait levée. Cependant, vous ne nous avez pas fait de déclaration en ce sens et j'aimerais savoir pourquoi.

11. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : J'ai donné la parole au représentant des Etats-Unis parce qu'il m'avait adressé une lettre demandant la réunion immédiate du Conseil. Il a donc le droit d'expliquer au Conseil pourquoi, selon lui, il était nécessaire que le Conseil se réunisse immédiatement. J'espère que nous entendrons ensuite les parties intéressées; après quoi, selon la situation, nous pourrons décider de la mesure à prendre. J'espère également que cette mesure sera conforme à l'orientation que le représentant de l'Union soviétique vient d'énoncer. Je pense que le représentant de l'Union soviétique a ainsi satisfaction et que nous pouvons poursuivre nos travaux.

12. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) *[traduction du russe]* : Je tiens à préciser que je ne conteste pas du tout le droit du représentant des Etats-Unis à prendre la parole; c'est le droit de chaque représentant. Je parlais seulement de l'accord qui, pensais-je, était intervenu.

13. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Avant de donner la parole au représentant des Etats-Unis, j'assure le représentant de l'Union soviétique que l'entente qui est intervenue sera respectée, mais la décision de s'y conformer sera prise à une étape ultérieure. Il a été convenu que le représentant des Etats-Unis prendrait la parole, puis que nous apprécierions la situation et déciderions quelles autres interventions seraient faites.

14. M. HUANG Hua (Chine) *[traduction du chinois]* : Le représentant de l'Union soviétique vient de dire qu'un accord était intervenu. La délégation chinoise n'a pas pris part à cet accord.

15. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Permettez-moi de dire d'emblée, au nom du Gouvernement des Etats-Unis, que nous ne sommes pas au courant d'une "entente". Je me conformerai assurément aux règles que le Président vient d'énoncer. Nous avons un projet de résolution que nous désirons présenter au Conseil. Nous pensons que celui-ci a un travail important à faire. Nous n'avons été partie à aucune entente, et, si un autre représentant ici en a eu connaissance, je lui céderai volontiers mon tour de parole pour que nous puissions en prendre connaissance. Cependant, au nom du Gouvernement des Etats-Unis, je peux officiellement déclarer que nous n'avons pas été pressentis au sujet d'une telle entente.

16. J'ai demandé au Conseil de sécurité de se réunir parce qu'il est essentiel que cet organe s'occupe promptement et efficacement de la menace à la paix et à la sécurité internationales qui persiste dans le sous-continent. En demandant cette réunion immédiate du Conseil, le Gouvernement des Etats-Unis a fait aujourd'hui la déclaration suivante :

"Le 7 décembre, l'Assemblée générale, par un vote de 104 voix contre 11, avec 10 abstentions, a demandé à l'Inde et au Pakistan d'instituer un cessez-le-feu immédiat et de retirer les forces armées qui se trouvent sur le territoire d'autrui. Le Pakistan a accepté la résolution. L'Inde l'a refusée. En face du défi lancé par l'Inde à l'opinion mondiale, qui a été exprimée à une majorité aussi écrasante, les Etats-Unis saisissent de nouveau le Conseil de sécurité de ce problème. Etant donné l'occupation virtuelle du Pakistan oriental par les troupes indiennes, la poursuite de la guerre s'apparenterait de plus en plus à une attaque armée contre l'existence même d'un Etat Membre des Nations Unies. Il est du devoir de tous les membres permanents du Conseil de sécurité de mettre fin de toute urgence à cette menace à la paix mondiale. Les Etats-Unis s'associeront pleinement à un tel effort."

17. Cette guerre n'aurait jamais dû avoir lieu. A notre avis, il existait une possibilité de s'acheminer vers un accord pacifique. Le Gouvernement de l'Inde l'a repoussée, exactement comme il a traité avec mépris l'Organisation mondiale en ne se conformant pas à la résolution de l'Assemblée générale.

18. Je parlerai tout d'abord des événements qui se sont produits en mars de cette année. C'est le 25 mars que le Gouvernement central du Pakistan a décidé d'employer la force dans le Pakistan oriental. Les Etats-Unis n'ont jamais appuyé ou cherché à justifier cette action, qui fut suivie d'une série d'événements tragiques. Nous avons regretté cette action et nous avons rapidement pris des mesures pour arrêter une partie de l'aide économique et militaire qui était acheminée vers le Pakistan.

19. Ainsi que je l'ai dit auparavant, les Etats-Unis n'ont jamais appuyé cette action de quelque façon que ce soit. Nous avons toujours admis que les événements du 25 mars avaient eu des conséquences graves pour l'Inde et nous avons toujours reconnu que l'afflux des réfugiés en Inde augmentait le danger d'un conflit entre les communautés. Nous sommes pleinement conscients du fardeau social et économique que l'afflux des réfugiés a imposé à l'Inde. Cependant, même si l'on peut qualifier le recours à la force au Pakistan oriental, en mars dernier, d'erreur tragique, cela ne justifie pas les agissements de l'Inde qui s'est livrée à une intervention militaire et met en danger l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de son voisin, le Pakistan.

20. Je voudrais exposer en détail aux membres de ce conseil notre façon d'envisager la situation quelques semaines avant que le premier ministre Ghandi se rende à Washington, le 4 novembre, et ce que nous avons fait pour tenter de résoudre pacifiquement les problèmes. A cette époque, nous étions prêts à faire fond sur la déclaration de l'Inde selon laquelle ce pays préférait une solution pacifique du problème à la guerre. Nous nous sommes demandé de quelle façon nous pouvions apporter notre concours si, en fait, les intentions de l'Inde étaient pacifiques. Au cours de cette visite, le Gouvernement de l'Inde fut informé de quatre choses. Premièrement, la livraison au Pakistan de petites quantités de pièces détachées servant à des fins

militaires s'est terminée. On ne pouvait plus prétendre que cet envoi insignifiant pouvait, en aucune manière, être considéré comme une cause persistante d'irritation dans les relations entre les Etats-Unis et l'Inde. Nous avons ainsi entretenu un climat de confiance dans les relations entre les Etats-Unis et le Pakistan. A son tour, ce climat de confiance a permis de s'assurer la coopération du Pakistan dans les efforts déployés par les Nations Unies pour secourir les réfugiés et à l'égard des propositions avancées par les Etats-Unis qui auraient transféré les problèmes du champ de bataille à la table de conférence. Deuxièmement, les Etats-Unis se sont engagés à fournir une aide supplémentaire financière et économique pour les réfugiés, en précisant qu'en plus des 90 millions de dollars déjà accordés à l'Inde à cette fin, le Président avait demandé une somme supplémentaire de 250 millions de dollars pour les secours dans cette région. Troisièmement, tout en accordant aux ressources financières l'importance qu'elles méritent, nous pensions qu'il fallait adopter des mesures pratiques pour désamorcer la situation. Nous savions que le Gouvernement indien, deux semaines auparavant, avait rejeté une proposition antérieure des Etats-Unis en vue du retrait mutuel des forces. En conséquence, après consultations avec le président Yahya Khan, nous étions en mesure de dire au Gouvernement indien, au cours de la visite de son premier ministre, que le Gouvernement du Pakistan était prêt à entreprendre une première mesure unilatérale de retrait, à condition d'avoir l'assurance que l'Inde adopterait, par la suite, une mesure de même nature. Je souligne que nous avons reçu des garanties au sujet d'une mesure unilatérale de retrait. L'Inde a répondu en lançant publiquement un appel pour que le Gouvernement pakistanais retire ses forces hors de son propre territoire au Pakistan oriental. Quatrièmement, nous étions particulièrement soucieux de voir entreprendre également des mesures pratiques en vue d'un accommodement politique. Nous avons accepté le point de vue de l'Inde selon lequel la seule mesure tendant au désengagement militaire n'était pas en soi suffisante.

21. C'est pourquoi, au cours de la visite du Premier Ministre, le Gouvernement de l'Inde fut informé qu'après les discussions intervenues avec les Etats-Unis, le Gouvernement du Pakistan était prêt à agir de la façon suivante : ses représentants étaient prêts à rencontrer un représentant dûment mandaté de la ligue Awami, de Dacca; ou bien, le Gouvernement du Pakistan était prêt à rencontrer un représentant du prétendu Bangla Desh de Calcutta; il était aussi prêt à envisager une rencontre avec des représentants désignés par Mujibur Rhaman.

22. Etant donné la nature extrêmement difficile du problème, nous avions quelques raisons de penser, à la suite des entretiens aux plus hauts échelons, qui ont eu lieu en novembre entre les Etats-Unis et l'Inde, qu'alors que cette série de propositions n'avait pas, de toute évidence, satisfait à toutes les conditions indiennes, elle pouvait amorcer l'abandon de la violence en faveur d'un règlement pacifique, compte tenu des aspirations des populations intéressées. Ces propositions se sont également avérées être une mise à l'épreuve des intentions du Gouvernement de l'Inde.

23. L'Inde a répondu en repoussant les deux premières propositions. Quant à la troisième, même si dès l'abord l'Inde semblait fort intéressée, elle a de nouveau adopté une attitude ferme selon laquelle la seule mesure permettant de parvenir à un règlement politique était la libération de Mujibur Rahman et des négociations entre celui-ci et Yahya Khan.

24. C'est là une mesure que le président Yahya Khan ne s'est pas senti à même de prendre. Nous pensons qu'il était beaucoup plus important de commencer le dialogue sans poser de conditions préalables. Parce que l'Inde n'a pas donné suite à ces efforts diplomatiques, j'ai dit le 7 décembre, devant l'Assemblée générale, ce qui suit :

> "Nous avons déjà dit, et nous le répétons, que la crise a débuté avec le recours à la force utilisé par le Pakistan en mars de cette année; mais, par la suite, il est clair que l'Inde a porté une grande responsabilité dans l'élargissement de la crise car elle a rejeté les efforts de participation des Nations Unies, ne serait-ce qu'à titre humanitaire et pour s'occuper des réfugiés; elle a méprisé des propositions telles que celle de notre secrétaire général, qui offrait ses bons offices, propositions qui auraient pu aider à désamorcer la crise; elle a rejeté des propositions qui auraient permis un commencement de dialogue en vue d'un accommodement politique[1]."

Je réaffirme catégoriquement ce jugement au nom du Gouvernement des Etats-Unis.

25. Maintenant, l'Inde est allée plus loin. Grâce au double exercice du veto par l'Union soviétique au Conseil de sécurité, elle a empêché le Conseil d'adopter des résolutions demandant un cessez-le-feu et le retrait des forces. Nous avons agi deux fois en ce conseil. A l'Assemblée générale, 104 pays – je dis bien : 104 – ont justement appuyé cette solution. Cependant, au défi de cette expression de l'opinion mondiale, l'Inde a encore dit "non". Elle a préféré l'emploi de la force aux moyens pacifiques. L'Inde qui, au cours des années, a cherché à exprimer, dans cette salle et à l'extérieur, les forces morales du monde et les principes mêmes que ses grands dirigeants Ghandi et Nehru ont défendus, agit maintenant au mépris de la Charte des Nations Unies.

26. L'évolution de la situation est telle que non seulement l'Inde occupe virtuellement le Pakistan oriental, mais qu'elle mène une guerre qui ressemble de plus en plus à une atteinte à la vie même d'un Etat Membre de notre organisation. La question se pose maintenant de savoir quelles sont les intentions futures de l'Inde. Par exemple, l'Inde se propose-t-elle de se servir de la situation actuelle pour détruire l'armée pakistanaise dans l'ouest ? L'Inde a-t-elle l'intention de prendre le prétexte des contre-attaques à l'ouest pour annexer des territoires du Pakistan occidental ? Se propose-t-elle de s'emparer des parties du Cachemire actuellement sous administration pakistanaise, contrairement aux résolutions du Conseil de sécurité de 1948, 1949 et 1950 ?

27. Si l'Inde n'a pas de telles intentions, elle doit les désavouer sans délai. Le monde a le droit de savoir quelles sont ses intentions.

---

1 Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Séances plénières*, 2002ème séance, par. 96.

28. Les objectifs du Pakistan sont devenus clairs. Le Pakistan a en effet accepté la résolution que l'Assemblée générale a adoptée par 104 voix contre 11. Mon gouvernement a posé ces questions au Gouvernement de l'Inde, la semaine dernière, à plusieurs reprises. Je regrette d'informer le Conseil que les réponses de l'Inde n'ont pas été satisfaisantes ni rassurantes. Le Conseil doit demander que l'Inde, comme première mesure, respecte immédiatement les résolutions sur le cessez-le-feu et le retrait des troupes. Le Conseil doit également insister pour que l'Inde lui donne clairement et sans équivoque l'assurance qu'elle n'a pas l'intention d'annexer des parties du territoire pakistanais ni de changer le *statu quo* au Cachemire, au défi des résolutions des Nations Unies. Sinon, l'Inde ajouterait une dimension nouvelle et plus grave aux risques et aux hostilités dans le sous-continent.

29. Je me propose de donner lecture au Conseil d'un projet de résolution. Comme les membres du Conseil le constateront, ce texte est essentiellement le même que celui de la résolution qui a été adoptée à l'Assemblée générale par 104 voix. Le Pakistan a accepté cette résolution. Nous demandons à l'Inde de mettre un terme au défi qu'elle lance à l'écrasante majorité de l'opinion publique et d'accepter la résolution, permettant de mettre fin immédiatement à ce que les Nations Unies, dans leur immense majorité, considèrent comme étant une guerre insensée.

30. C'est pour essayer de nouveau, conformément aux instructions de l'Assemblée générale, de résoudre ce conflit par des moyens pacifiques, que nous déposons maintenant ce projet de résolution dont voici le texte :

[L'orateur donne lecture du projet de résolution distribué ultérieurement sous la cote S/10446.]

31. Il y a presque une semaine que l'Assemblée générale a adopté une résolution par 104 voix contre 11. Depuis lors, le Conseil de sécurité a été inactif. Des consultations ont eu lieu, je pense, entre certaines parties, mais il n'y a pas eu de consultations intensives; en fait, le Conseil de sécurité n'a pour ainsi dire pas été saisi de la question. Avant que la semaine ne se termine, il nous semble que le Conseil de sécurité devrait maintenant, ici, se pencher d'urgence, une fois encore, sur cette question de guerre et de paix; se pencher sur la question du cessez-le-feu et du retrait; s'en saisir en tenant compte d'une semaine de destruction et de pertes indicibles en vies humaines pour les deux parties; se pencher, en faisant preuve d'un sens de responsabilité politique, sur ce projet de résolution qui, estimons-nous, ayant été adopté à une majorité aussi écrasante par l'Assemblée générale, mérite que tous ceux qui siègent autour de cette table l'examinent de façon urgente et sincère.

32. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)*: Je donne la parole au Ministre des affaires extérieures de l'Inde.

33. M. Swaran SINGH (Inde) *[interprétation de l'anglais]* : Je suis d'accord avec le représentant des Etats-Unis d'Amérique lorsqu'il dit que cette guerre n'avait pas de raison d'être. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique semble être hâtivement parvenu à la conclusion que l'Inde n'a pas encore répondu à la communication du Secrétaire général et il a voulu ignorer les indications données au Conseil de sécurité par le représentant du Secrétaire général, à savoir qu'une réponse a déjà été reçue de l'Inde.

34. C'est la deuxième fois en 15 jours que le Conseil de sécurité se réunit pour examiner les tragiques événements qui se déroulent en Asie du Sud. L'inquiétude que manifeste la communauté internationale en présence de cette conflagration et son désir d'y mettre un terme aussi rapidement que possible sont bien compréhensibles. Les délibérations du Conseil de sécurité entre le 4 et le 6 décembre *[1606ème à 1608ème séance]* et, plus tard, en Assemblée générale, le 7 décembre *[2003ème séance plénière]*, en vertu de la résolution "L'Union pour le maintien de la paix" *[résolution 377(V)]*, reflètent les graves préoccupations de tous devant cette situation qui inflige d'indicibles souffrances à des millions de personnes dans la partie du monde d'où je viens.

35. Mais nous devons franchement nous demander – et je faillirais à mon devoir si je ne posais pas la question au Conseil – si ces préoccupations communes s'étendent à tous les aspects de la situation, à ses causes et à son évolution jusqu'au stade actuel. Aujourd'hui, la situation marque le point culminant des souffrances qui ont été infligées au peuple du Bangla Desh parce que les dirigeants du Pakistan se sont refusés à tenir compte des aspirations de la majorité écrasante de la population qui faisait autrefois partie de l'Etat du Pakistan.

36. Mon gouvernement a pris acte de la résolution que l'Assemblée générale a adoptée à l'issue de sa discussion sur la situation au Bangla Desh et sur le sous-continent indien *[résolution 2793 (XXVI)]*. Si nous y voyons un témoignage de l'inquiétude justifiée qu'éprouvent les Nations Unies pour la cause de la paix, une preuve aussi des bonnes intentions de la plus grande partie de la communauté mondiale, elle est aussi, à notre avis, un témoignage des limitations dont souffre l'Organisation des Nations Unies face à de telles situations.

37. Les Nations Unies, depuis plus de neuf mois, se trouvaient en présence d'un problème des plus difficiles et, si on me permet de le dire, la solution qu'elles ont préconisée était dépourvue de réalisme. Mon pays le déplore d'autant plus que l'Inde est entièrement dévouée aux objectifs et aux idéaux de la Charte. Si la communauté internationale l'avait voulu et avait agi à temps et d'un commun accord, nous n'aurions pas aujourd'hui à faire face aux nuages de guerre qui ont éclaté au-dessus du sous-continent indien.

38. Si l'Assemblée générale a certes lancé un appel pour un cessez-le-feu et un retrait, il ne semble pas y avoir eu de délibérations sur la question de savoir si ce cessez-le-feu et ce retrait apportaient une solution aux problèmes immédiats qui se posent aujourd'hui aux peuples de l'Inde et du Bangla Desh, problèmes que nous avons essayé de résoudre par des moyens modérés, prudents et pacifiques, problèmes que nous n'avons pas créés et auxquels nous avons dû faire face au cours des neuf derniers mois.

39. Cette tragédie complexe surgit du fait que la population du Bangla Desh s'est vu dénier, par la force et la

brutalité, ses aspirations légitimes et proclamées. Mon pays a été accusé d'avoir des mobiles cachés et des intentions subversives contre l'Etat voisin du Pakistan. L'on s'est efforcé systématiquement de donner à penser que la tragédie du Bangla Desh est le fait de l'Inde, un différend entre l'Inde et le Pakistan. Ces tentatives ont malheureusement, selon moi, réussi à ajouter une nouvelle dimension à la lutte menée par le peuple du Bangla Desh contre le Gouvernement du Pakistan occidental. Cette nouvelle dimension est l'affrontement qui a lieu aujourd'hui entre les forces armées de l'Inde et du Pakistan.

40. C'est pour nous un sujet de tristesse que cet affrontement militaire. Nous pensons qu'il est dû à ce que la communauté internationale n'a pas su tenir compte de la véritable situation telle qu'elle s'est développée et lui faire face rapidement et avec objectivité pour empêcher qu'elle ne se dégrade jusqu'au point où elle en est aujourd'hui.

41. Ma délégation s'est efforcée, depuis que la crise a éclaté, le 25 mars 1971, dans ce qui était alors le Pakistan oriental, de placer le problème dans sa juste perspective aussi bien dans les capitales du monde qu'ici aux Nations Unies. Nous avons fait cet effort au niveau le plus élevé et, bien que la genèse du problème ait été exposée et le pronostic de ses conséquences esquissé à maintes reprises, nous avons le regret de dire que la communauté internationale n'a pas compris le problème dans ses causes fondamentales et s'est ainsi trouvée dans l'incapacité d'y remédier en l'attaquant à ses racines.

42. Puisque nous sommes réunis aujourd'hui à un moment de crise grave sur le sous-continent, alors que la violence et la guerre y font rage, il n'est pas inutile de rappeler les événements qui ont mené à la tragédie actuelle. Je suis dans l'obligation d'en rappeler les détails, car il est indispensable de dissiper les malentendus quant aux raisons de la crise si l'on veut que le problème soit résolu de façon décisive et constructive.

43. La crise trouve son origine immédiate entre décembre 1970 et mars 1971. Après 23 années de gouvernement sans représentation et 13 années de dictature militaire accompagnées d'exploitation économique et de discrimination politique exercées par les intérêts acquis du Pakistan occidental contre le Pakistan oriental, des élections générales et libres furent organisées pour la première fois au Pakistan par le Gouvernement du président Yayha Khan, en décembre 1970.

44. Nous nous étions félicités de ces élections, espérant non seulement que les droits légitimes du peuple du Pakistan oriental seraient restaurés, mais aussi que nous verrions s'ouvrir un nouveau chapitre marqué par de meilleures relations avec notre important voisin.

45. Nos espoirs furent renforcés par la victoire électorale de partis politiques qui, aussi bien au Pakistan oriental qu'au Pakistan occidental, répondaient vraiment aux aspirations des populations de ces régions.

46. Cette évolution politique positive du Pakistan a cependant été empêchée d'évoluer vers sa conclusion logique, juridique et politique, en raison d'une décision du régime militaire du Pakistan qui a fait fi des demandes d'autonomie clairement exprimées par les populations du Bengale oriental. Ces aspirations profondes avaient trouvé une expression très nette dans la victoire massive remportée par le cheikh Mujibur Rahman, chef de la ligue Awami, non seulement aux élections à l'Assemblée provinciale mais aux élections à l'Assemblée nationale du Pakistan où la ligue Awami avait remporté une majorité absolue en obtenant 167 sièges sur 313. La ligue Awami avait conquis 98 p. 100 des sièges de l'Assemblée nationale alloués au Pakistan oriental, c'est-à-dire 167 sièges sur 169.

47. Au lieu de transférer le pouvoir aux représentants dûment élus du peuple, le président Yahya Khan a différé à plusieurs reprises la convocation des parlements provincial et national jusqu'au milieu du mois de mars.

48. Le dernier élément du prélude à la brutale suppression des souhaits exprimés par la population du Bengale oriental a pris la forme d'une prétendue négociation entre le président Yahya Khan et le cheikh Mujibur Rahman, au début de mars 1971, alors qu'en fait le Gouvernement du Pakistan occidental procédait à une augmentation massive de ses forces armées au Bengale oriental afin de terroriser et de mater les populations de cette région.

49. Cette conspiration contre les habitants du Bangla Desh a atteint son point culminant dans l'affreuse nuit du 25 mars, lorsque l'armée du Pakistan occidental est entrée en action contre eux. Les événements ont pris un tour catastrophique et du jour au lendemain il est surgi un problème international lourd de conséquences très graves. L'opinion publique internationale bien informée – telle qu'elle apparaît dans la presse – et quelques gouvernements ont reconnu la chose immédiatement. Mais la communauté internationale dans son ensemble a réagi aux aspects humanitaires du problème avant d'en saisir les incidences politiques et autres.

50. Le Secrétaire général a lancé le 19 mai 1971 son appel en faveur du secours aux réfugiés. Son mémorandum au Président du Conseil de sécurité a été envoyé le 20 juillet 1971 *[S/10410[2], par. 3]*.

51. Entre-temps, un exode massif de la population du Bangla Desh vers l'Inde commençait dans la nuit du 25 mars et il se poursuit encore. Cet exode à travers une frontière internationale est sans précédent dans l'histoire. La menace que représente, pour notre sécurité, notre stabilité et notre économie, ce que l'on a appelé l'invasion massive de réfugiés civils en Inde ne peut être définie en termes concrets.

52. J'avais expliqué à l'Assemblée générale dans ma déclaration du 27 septembre dernier quelles seraient les conséquences de la brutale répression de la population du Bengale oriental par l'armée du Pakistan occidental, quelles en seraient les répercussions sociales, économiques et politiques pour l'Inde. J'avais souligné que l'exode des réfugiés du Bengale oriental vers l'Inde avait créé une pression démographique intolérable sur les plus abondam-

2 Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-sixième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1971.*

ment peuplés des Etats et territoires de l'Inde. J'avais souligné que l'administration tout entière des Etats indiens où affluaient les réfugiés avait dû être adaptée aux besoins de ces réfugiés. Les conséquences économiques de cet afflux de réfugiés, qui sont aujourd'hui au nombre de 10 millions, et les pressions économiques qui en ont été le résultat pour l'Inde, se dégagent du fait que notre ministre des finances a dû inscrire deux crédits additionnels de près de 3,3 milliards de roupies – soit approximativement 500 millions de dollars – à notre budget annuel pour l'exercice 1971-1972 qui se termine le 31 mars 1972. Un Etat plus petit se serait effondré devant un tel afflux de réfugiés.

53. Il a fallu combattre les frictions sociales, la crainte des épidémies, la possibilité de tensions entre communautés ou d'autre nature. Les réfugiés constituent un obstacle au développement économique, dont nous aurons à souffrir longtemps. Cet exode sans espoir de retour a été un obstacle et un facteur corrosif dans la vie sociale et politique de l'Inde.

54. La politique de répression du Pakistan, qui est à l'origine de la fuite de millions d'êtres humains terrorisés vers notre territoire, a menacé les fondements mêmes sur lesquels nous avons essayé de bâtir notre société et a mis en danger la stabilité durement conquise par le peuple indien grâce aux efforts qu'il a déployés depuis plus d'un quart de siècle.

55. Nos difficultés ont été accentuées par la propagande mensongère du Gouvernement pakistanais qui, tout d'abord, a mis en doute l'existence des réfugiés et qui, ensuite, les a qualifiés de poignée de vauriens et de sécessionnistes agissant à l'instigation de l'Inde. Lorsque les faits sont devenus trop évidents pour être niés, le Pakistan s'est mis à contester le nombre des réfugiés avancé par l'Inde.

56. Le peuple du Bangla Desh a eu recours à la seule voie qui lui était ouverte devant le déni violent de ses aspirations, accompagné d'une terreur inimaginable, d'actes de brutalité et de génocide. Il s'est totalement séparé du Pakistan occidental et a pris, le 10 avril 1971, la décision de proclamer son indépendance.

57. Le régime militaire du Pakistan occidental, courant à l'échec, a poursuivi ses activités aveuglément cruelles. Les choses n'ont fait que s'aggraver. M. Bhutto, qui est maintenant à la tête de la délégation pakistanaise, a lui-même reconnu au mois de juillet que les militaires ne pourraient résoudre les problèmes du Pakistan. En dépit des conseils raisonnables donnés par la communauté internationale, en dépit des appels du Secrétaire général demandant que l'on recherche une réconciliation politique qui tiendrait dûment compte du bien-être et des droits fondamentaux de la population du Bengale oriental, en dépit de la réaction humanitaire de la communauté internationale face au problème des réfugiés, en dépit de la réaction du Gouvernement indien – modérée, humanitaire et respectueuse de la non-ingérence – le Gouvernement du Pakistan occidental a refusé de se mettre d'accord avec le peuple du Bangla Desh et ses représentants déjà élus, dirigés par le cheikh Mujibur Rahman.

58. Le cheikh Mujibur Rahman a été, depuis le début, emprisonné au Pakistan occidental et soumis à un procès secret devant un tribunal militaire où il risque la peine de mort. Nous ne savons même pas s'il est encore vivant; personne en tout cas n'a pu entrer en contact avec lui.

59. La politique de répression et de génocide s'est poursuivie sans frein au cours des neuf derniers mois. Dans ses déclarations, le président Yahya Khan, depuis le mois de mai dernier, s'est refusé délibérément à traiter du problème fondamental qu'il avait lui-même créé; au contraire, il a frappé d'interdiction la ligue Awami, il a disqualifié de façon arbitraire un grand nombre de représentants élus à l'Assemblée provinciale et à l'Assemblée nationale du Bengale oriental, et il a continué de rançonner sous la menace de ses fusils le peuple du Bangla Desh. Pour rendre l'affaire plus confuse, le Pakistan a imputé le blâme à l'Inde. Et pour accroître encore la confusion, le Pakistan a prétendu que la politique et les décisions populaires de la ligue Awami étaient inspirées par le Gouvernement de l'Inde. L'Inde a été accusée d'encourager la sécession. Le large mouvement de résistance qui s'est dessiné au Bangla Desh devant la répression pakistanaise a été décrit comme une force de subversion organisée par l'Inde. La pression internationale de plus en plus forte en faveur de la reconnaissance des aspirations du peuple du Bangla Desh était contrecarrée par une prétendue amnistie – qui ne couvrait pas les représentants élus du peuple – et par l'imposition au Bengale oriental d'un gouvernement civil composé de Quislings et de politiciens non représentatifs qui avaient perdu les élections en décembre 1970.

60. Cette politique du Gouvernement pakistanais a eu pour conséquence inévitable de détacher davantage de lui le peuple du Bangla Desh, de transformer sa volonté d'échapper au joug colonial du régime du Pakistan occidental et de canaliser le mouvement de résistance d'une manière qui assurerait inévitablement l'accession du Bangla Desh à l'indépendance. Les activités militaires du Pakistan, son déni des droits de l'homme et le règne de terreur qu'il poursuit ont choqué la conscience de l'humanité. La révolte populaire contre ces actes trouve sa force dans un noyau de combattants, anciens membres du régiment du Bengale oriental et des fusiliers du Pakistan oriental, qui ont pris à coeur la cause populaire et auxquels se sont joints des milliers de jeunes gens fermement résolus à mettre fin une fois pour toutes à la tyrannie.

61. Au cours du débat général en septembre, j'avais essayé de retracer l'évolution de la situation en la replaçant dans sa juste perspective et j'avais adressé un appel à la communauté internationale et aux Nations Unies pour qu'elles persuadent le Gouvernement pakistanais d'entendre la voix de la raison et d'accepter un règlement politique en procédant à des discussions avec les représentants déjà élus de la population du Bengale oriental. J'avais dit que dans le climat de discorde et de fermentation qui régnait les Nations Unies demeuraient le seul espoir pour les Etats et les peuples; j'avais souligné que c'est dans des moments semblables que tous nous pouvons prouver que les idéaux de la Charte ne sont pas des normes statiques auxquelles chaque année nous rendons hommage pour la forme. J'avais fait part à la communauté internationale de notre crainte que, si en dépit de nos engagements envers la Charte, nous

nous trouvions dans l'impossibilité de faire face aux réalités devant une crise provoquée par la violation des principes mêmes de la Charte, violation délibérée et calculée comme elle l'était dans le cas du Bangla Desh, alors les Nations Unies failliraient à leur objectif fondamental, compromettraient leur existence même et la validité de leurs principes.

62. Nous espérions sincèrement que les conséquences extrêmement graves de la crise provoquée par le Pakistan occidental dans l'est seraient comprises par les nations du monde, et que leur indéniable influence s'exercerait sur le Gouvernement du Pakistan occidental pour qu'il rétablisse les droits fondamentaux du peuple du Bengale oriental. Mais nos espoirs, hélas ! étaient vains; la raison ne l'a pas emporté. La conséquence en est le conflit que nous connaissons aujourd'hui.

63. Il est essentiel qu'en cherchant une solution au conflit actuel, le Conseil de sécurité prenne acte des événements qui ont mené à cette crise. Un peu plus tard, je rappellerai quelle a été l'évolution de la situation au cours des quelques derniers jours.

64. Je faillirais à mon devoir devant le Conseil, cependant, si je n'appelais pas son attention sur le schéma constant d'antagonisme et d'hostilité qui a caractérisé la politique du Pakistan à l'égard de l'Inde depuis l'accession de cette dernière à l'indépendance. Les origines du présent conflit peuvent être trouvées dans la psychose de haine et de guerre toujours alimentée par les dirigeants du Pakistan, psychose dont l'Inde a été à maintes reprises la victime.

65. On nous accuse sans cesse de souhaiter l'effondrement du Pakistan, de nourrir un antagonisme non seulement politique, mais social, communal et culturel contre le peuple du Pakistan, d'avoir participé à de prétendus actes de subversion contre cet Etat qui est notre voisin. Je pourrais réfuter ces allégations en recourant à la rhétorique, mais vous conviendrez tous avec moi que les faits dévoilent les intentions beaucoup plus que ne le font les arguments.

66. Les dirigeants et le peuple de l'Inde ont accepté le désir manifesté par les régions de l'Inde à majorité musulmane de se constituer en Etat séparé, l'Etat du Pakistan, il y a près de 25 ans. Mais l'Inde, pour sa part, a refusé d'accepter la théorie des deux nations sur laquelle se fondait la demande de créer le Pakistan. De ce fait, lors du partage, l'Inde a continué d'avoir près de 40 millions de citoyens musulmans, dont le nombre s'élève aujourd'hui à environ 70 millions. Ce sont de respectables citoyens à part entière de l'Etat laïque et démocratique de l'Inde. Nous avons accepté le partage du sous-continent comme un fait politique irrévocable et indispensable au bien-être des populations de la région. S'il avait voulu empêcher la création du Pakistan ou contester son existence indépendante, le peuple de l'Inde en avait les moyens politiques. Les historiens confirmeront la véracité de cette déclaration. A peine les accords avaient-ils été conclus pour le partage du pays que nous avons eu à faire face à une agression éhontée de la part de notre nouveau voisin, au Cachemire en 1947, quelques mois après l'accession à l'indépendance de l'Inde et du Pakistan; cette agression était motivée par un désir d'expansion territoriale.

67. Tout en nous efforçant d'enrayer l'agression, nous avons porté la question à l'attention des Nations Unies. Bien que l'agression ait été démontrée et l'identité de l'agresseur établie sans équivoque possible, les Nations Unies, pour des raisons incompréhensibles, n'ont pas encore été en mesure d'obtenir l'évacuation des territoires occupés par les troupes du Pakistan occidental. Bien qu'une paix précaire régnât dans la région, l'Inde poursuivit ses tentatives de réconciliation, cherchant à assurer des relations positives et constructives avec le Pakistan. Malgré le conflit militaire qui nous fut imposé peu après le partage, nous nous acquittions unilatéralement de nos obligations économiques et financières envers le nouvel Etat pakistanais, tandis que le Pakistan refusait de faire honneur à ses engagements concernant les biens, les propriétés des évacués et la détermination des frontières. Nous poursuivions nos efforts en vue d'intensifier nos relations sur le plan économique et culturel. Au prix même d'un grand sacrifice, nous étions prêts à partager nos ressources avec notre voisin, et j'en veux pour preuve que nous avons accepté de partager avec le Pakistan nos ressources en eaux fluviales aux termes du Traité sur les eaux de l'Indus du 19 septembre 1960. Les dispositions de ce traité diminuaient considérablement nos propres ressources. Alors que nous poursuivions notre politique de réconciliation, le Pakistan adoptait une attitude négative, et même hostile.

68. Le Gouvernement pakistanais cherchait délibérément à repousser vers l'Inde ses communautés minoritaires. D'importants groupes de populations minoritaires ont été soit massacrés, soit chassés du Pakistan occidental vers l'Inde au lendemain du partage. Un flot ininterrompu de réfugiés a commencé de pénétrer du Bengale oriental dans l'Inde en 1947, là où les communautés minoritaires étaient particulièrement nombreuses. Le Pakistan s'est efforcé, à maintes reprises mais sans succès, d'utiliser son agression au Cachemire pour harceler l'Inde dans les chancelleries mondiales et aux Nations Unies. Quand ces tentatives ont échoué, il a repris les armes contre l'Inde en 1965, en commençant par une intrusion armée dans le Rann de Kutch, puis en lançant contre l'Inde au Cachemire une agression non provoquée de grande envergure. De nouveau, l'Inde s'est adressée aux Nations Unies pour que justice lui soit rendue. La communauté internationale n'ignore rien du conflit survenu au Cachemire en août/septembre 1965, ni de l'esprit de conciliation dont ont fait preuve le Gouvernement et le peuple de l'Inde à Tachkent.

69. Si l'Inde avait jamais eu des visées territoriales sur ce qui est maintenant le Bangla Desh, ses intentions se seraient certainement manifestées durant les conflits de 1947-1948 et 1965.

70. Nous espérions que l'Accord de Tachkent[3] ouvrirait un chapitre nouveau, marqué par l'amitié et la coopération, entre l'Inde et le Pakistan. Nous espérions qu'avec l'esprit de Tachkent l'amertume du passé serait oubliée. C'est cet espoir qui a poussé le Gouvernement de l'Inde à envoyer à Rawalpindi au début de 1966 une délégation à un niveau élevé, composé de trois chefs de cabinet et de cinq secrétaires principaux du Gouvernement indien, pour y

3 *Ibid., vingt et unième année, Supplément de janvier, février et mars 1966*, document S/7221.

mettre au point les détails de la mise en oeuvre de l'Accord de Tachkent. Cette délégation s'est trouvée en face d'un Gouvernement pakistanais intransigeant qui ne voulait pas coopérer. L'Inde a encore fait preuve de compréhension, pensant qu'une action unilatérale de sa part convaincrait le Pakistan de serrer la main de l'amitié qui lui était offerte. Unilatéralement, l'Inde a révoqué l'embargo sur le commerce à l'encontre du Pakistan décrété après le conflit de 1965. Nous avons restitué les biens et les propriétés. Nous avons proposé la signature d'un pacte de non-agression. Malheureusement, la réaction du Pakistan à chacun de nos gestes a toujours été négative. Il a persisté dans son attitude de récrimination et d'hostilité. Et cela ne se limitait pas aux relations bilatérales : chaque fois que le Pakistan traversait une crise intérieure, engendrée par l'imprudence de gouvernements pakistanais successifs, il a cherché à en rendre l'Inde responsable, en usant d'une logique bien étrange.

71. Le tableau ne serait pas complet si je ne rappelais comment les régimes successifs du Pakistan, dominés par le Pakistan occidental, ont traité les habitants du Bengale oriental. Pour reprendre les mots du Président par intérim et Premier Ministre du Bangla Desh :

> "Nul n'ignore que les habitants du Bangla Desh ont été soumis pendant une longue période à une domination coloniale sans merci, à une exploitation systématique et à une discrimination politique et culturelle indéniables par les différents régimes qui se sont succédé."

72. Cette politique de discrimination et d'exploitation était évidente dès les premières années. Depuis 1948, le voeu des habitants du Bengale oriental de voir leur propre langue, le Bengali, devenir l'une des langues officielles et de travail du Pakistan s'est heurté à un refus constant, de même que leurs demandes d'obtenir une part égale de la richesse du pays, et d'être chargés de responsabilités dans l'administration de la nation. Lorsque cette intolérance des milieux dirigeants du Pakistan occidental a fait naître des mouvements régionaux qui cherchaient à réaliser les aspirations économiques et politiques légitimes des habitants du Bengale oriental, ces mouvements ont été réprimés par des méthodes policières et par la coercition. Lorsque des partis politiques représentant les aspirations de la population du Bengale oriental formaient des gouvernements après des élections locales, ces gouvernements étaient dissous sous des prétextes politiques et juridiques futiles et l'on instaurait à leur place la loi martiale et l'autorité militaire.

73. L'histoire des événements politiques au Bengale oriental et des relations entre les deux parties du Pakistan de 1952 à 1971 est un triste chapitre, marqué par l'intolérance, la répression et le déni sans merci à la plus grande partie de la population du Pakistan – les 75 millions d'habitants du Bengale oriental – de ses libertés et droits fondamentaux. L'injustice politique de cette situation ressort davantage encore quand on se rappelle que, je l'ai dit, la population du Bengale oriental constitue près de 60 p. 100 de la population totale du Pakistan. C'est elle qui fournit au Pakistan la plus large part des devises étrangères dont dépend le développement économique. Ce sont les ressources agricoles et industrielles du Bengale oriental qui soutenaient l'économie du Pakistan, et pourtant le Bengale oriental n'en profitait pas. Ses richesses ne servaient qu'à maintenir au pouvoir un milieu dirigeant militaire et affairiste non représentatif, et à assurer sa prospérité au prix des souffrances des millions d'habitants du Bangla Desh.

74. Non seulement leurs aspirations politiques n'étaient pas satisfaites, non seulement leur volonté était contrariée, non seulement leur liberté était supprimée, mais la sincérité même de leurs intentions était mise en doute par les dirigeants peu éclairés du Pakistan occidental. Leur patriotisme était mis en question. L'expression légitime de leurs revendications était qualifiée de conspirations mijotées par l'Inde. Leurs mouvements politiques ne comptaient pas et toutes leurs protestations étaient décrites hypocritement comme des machinations indiennes.

75. Cette discrimination et cette répression politique devinrent intolérables non seulement au Bengale oriental, mais aussi au Pakistan occidental. Il en résulta le soulèvement politique dirigé par l'actuel représentant du Pakistan, Son Excellence M. Bhutto, et la remise du pouvoir par l'ancien président Ayub Khan au président Yahya Khan, qui assuma la responsabilité des affaires de son pays en promettant de rendre le pouvoir aux habitants.

76. L'Inde suivit les événements au Pakistan au cours des élections de 1970 avec beaucoup d'espoir. Lorsque le président Yahya Khan annonça sa décision de tenir des élections libres en acceptant que la ligue Awami du Bengale oriental participe aux élections, avec pour programme son manifeste bien connu en faveur de l'autonomie provinciale dans le cadre d'une structure fédérale pour le Pakistan, nous espérions vraiment pour ce pays une nouvelle ère de démocratie et de liberté et nous pensions que les relations entre l'Inde et le Pakistan s'amélioreraient et deviendraient plus constructives. Les élections eurent lieu en décembre 1970 et ce qui s'est passé ensuite est fort bien décrit dans une communication en date du 15 octobre 1971, adressée par le Président par intérim et Premier Ministre du Bangla Desh au Premier Ministre de l'Inde. Le texte de cette lettre a été largement diffusé. Je vous le cite :

> "Au cours des dernières années, notre peuple a mené une lutte pacifique non violente afin d'obtenir l'exercice de nos droits fondamentaux. Même après que la convocation de l'Assemblée nationale eut été différée à plusieurs reprises par le régime militaire du Pakistan, nous n'avons pas recouru à la violence, nous avons continué notre lutte non violente. Les dirigeants militaires du Pakistan en ont profité pour gagner du temps, pour mener de prétendues négociations jusqu'à la nuit du 25 mars, tout en renforçant leur puissance militaire. Leurs desseins sont apparus au monde entier dans cette sombre nuit du 25 mars lorsqu'ils lancèrent leur armée en exécution d'un plan prémédité contre les hommes, les femmes, les enfants sans défense de notre pays. Les intellectuels, l'élite de la jeunesse, les dirigeants ouvriers, paysans et étudiants furent leur cible préférée. Nous n'avions plus d'autre option que de recourir aux armes."

77. Je voudrais ajouter que ces faits ont été notés dans une déclaration publique faite par l'éminent chef de la délégation pakistanaise lui-même.

78. Voilà le contexte historique dans lequel s'inscrit la tragédie dont le sous-continent a été le théâtre depuis mars

dernier et dont je vous ai donné quelques détails au début de mon intervention. Mais cette tragédie devait encore entraîner davantage de souffrances humaines, de morts et d'actes de violence. A la mi-octobre, l'afflux continu en Inde des réfugiés venant du Bengale oriental avait porté leur nombre à 9 millions et demi. Outre qu'elle portait témoignage de la répression et de la brutalité constante de l'armée du Pakistan occidental, cette situation donna naissance à un mouvement de résistance vigoureux et spontané dans le territoire même du Bangla Desh.

79. Nous avons été informés par le Président par intérim et Premier Ministre du Bangla Desh que près de la moitié du territoire du Bengale oriental était à cette époque sous son autorité militaire et civile. Cette affirmation a été confirmée par les déclarations du président Yahya Khan, au mois d'octobre, lorsqu'il a répété ses affirmations de juillet et d'août, à savoir que tout succès des Mukti Bahini, les combattants pour la liberté du Bengale oriental, serait considéré comme un acte d'agression qui justifierait de sa part "une guerre totale et ouverte contre l'Inde". A partir de cette date, ses déclarations à la presse devinrent de plus en plus belliqueuses et prirent un tour de plus en plus menaçant à l'égard de l'Inde.

80. Le 12 octobre, s'adressant au pays, Yahya Khan accusa l'Inde d'encourager ce qu'il appelait le mouvement "sécessionniste" au Bengale oriental. En quelques jours, le régime militaire du Pakistan occidental organisa une concentration massive de l'armée pakistanaise, y compris des blindés et de l'artillerie, contre les frontières occidentales de l'Inde, comprenant les zones proches de la ligne du cessez-le-feu au Jammu et Cachemire. Il est bon de noter que les enquêtes faites par le chef des observateurs militaires des Nations Unies au sujet de ces mouvements de troupes se heurtèrent à des réponses d'une fausseté criante. On l'informa que ces mouvements de troupes n'étaient que des exercices d'entraînement.

81. Il est compréhensible que l'Inde ait réagi à cette menace imminente contre son intégrité territoriale et sa sécurité et ait fait avancer ses troupes dans le secteur occidental plus d'une semaine plus tard. Je tiens à souligner que nous avons fait cette opération en en tenant pleinement informés les observateurs militaires des Nations Unies au Cachemire.

82. La propagande politique s'est accompagnée de provocations militaires constantes du Pakistan contre nous au cours des neuf derniers mois. Du 25 mars au 15 novembre 1971, les forces pakistanaises commirent plus de 60 intrusions de frontières majeures sur la frontière de l'Inde et du Bengale oriental. Pendant cette même période, l'Inde a dû déposer 66 protestations concernant 890 violations du cessez-le-feu dans le secteur Cachemire de notre frontière avec le Pakistan. Tout ce bruit de bottes s'est accompagné d'une psychose de guerre. De grandes manifestations étaient organisées dans les principales villes du Pakistan occidental et l'on y déployait des slogans "Ecrasons l'Inde" et "Conquérons l'Inde". La presse internationale a donné une large diffusion aux photographies de ces manifestations. Outre ce déploiement menaçant de forces terrestres contre l'Inde, le Pakistan augmenta ses intrusions dans l'espace aérien indien à l'est et à l'ouest.

83. Tout en continuant ses provocations militaires, le Pakistan faisait des propositions concernant le retrait des troupes – ce fait a été mentionné par le représentant des Etats-Unis d'Amérique – la mise en place d'observateurs des Nations Unies, etc., toute une série d'artifices délibérés pour cacher ses intentions véritables. Cette hypocrisie a atteint son point culminant lorsque le président Yahya Khan a adressé, le 20 novembre, un prétendu message de bonnes intentions et d'amitié au Premier Ministre de l'Inde. Le Premier Ministre a répondu à ce message et suggéré que la tragédie pourrait être évitée sur le sous-continent au moyen d'un règlement politique entre le Gouvernement du Pakistan occidental et les dirigeants déjà élus du Bengale oriental. Pendant cet échange de messages, le Pakistan ourdissait un nouveau plan d'agression.

84. Le 21 novembre, l'armée pakistanaise lança une attaque massive contre les postes frontières indiens sur la frontière entre l'Inde et le Bengale oriental dans la région de Boyra. Après être entrées en contact avec les unités des combattants de la liberté du Bengale oriental, les troupes pakistanaises continuèrent leur poussée vers la frontière indienne. Il s'agissait d'une attaque à grande échelle avec les blindés et l'artillerie et, lorsque la résistance indienne s'affirma, le Pakistan fit intervenir l'aviation. Des incidents similaires se produisirent sur les frontières Assam-Bengale oriental et Tripura-Bengale oriental entre le 15 et le 22 novembre de cette année. Ces attaques pakistanaises furent contenues avec succès par les commandants locaux de l'armée indienne et l'aviation pakistanaise subit également des pertes lors d'attaques contre les troupes indiennes au-dessus de notre territoire. Deux des pilotes pakistanais qui avaient sauté de leurs appareils abattus furent faits prisonniers sur le territoire indien. A la suite de ces incidents, le président Yahya Khan déclara l'état d'exception le 23 novembre et le même jour, dans une interview donnée à la revue *Newsweek*, il dit qu'il pensait "partir en guerre dans les 10 jours". J'ajoute qu'il a tenu parole.

85. Gravement préoccupé de l'aggravation rapide de la situation et espérant une amélioration, le Premier Ministre de l'Inde fit la déclaration suivante au Parlement indien le 24 novembre :

> "Bien que le Pakistan ait déclaré l'état d'exception, nous ne prendrons pas la même mesure à moins que d'autres actes d'aggression du Pakistan ne nous obligent à le faire dans l'intérêt de la sécurité nationale. Entre-temps le pays doit rester calme. Les dirigeants du Pakistan doivent comprendre que la voie de la paix, des négociations pacifiques et de la conciliation est plus satisfaisante que celle de la guerre et de la répression de la liberté et de la démocratie."

86. Le Premier Ministre a aussi qualifié les opérations militaires qui ont été effectuées entre le 21 et le 22 novembre d' "action purement locale", indiquant ainsi nettement l'intention de l'Inde de tout faire pour réduire la situation.

87. Le Gouvernement pakistanais, comme on l'a constaté plus tard, voulait bien plutôt l'enfler. Le bombardement de villages et les intrusions armées sur le côté indien de la frontière se sont poursuivis, et pour dissimuler la réalité de

la situation, aussi bien que les intentions agressives de son gouvernement, le président Yahya Khan a adressé plusieurs communications au Secrétaire général des Nations Unies au cours de la dernière semaine de novembre, accusant l'armée indienne d'actes entièrement fictifs et dénués de fondement. La vérité était tout à fait différente, j'y viendrai tout à l'heure.

88. Au cours de cette période, les succès du Mukti Bahini, à l'intérieur du Bengale oriental, se multipliaient. Contenue dans le Bengale oriental, l'armée du Pakistan occidental accélérait ses activités militaires contre l'Inde. Nous avions reçu deux communications, l'une en date du 15 octobre et l'autre en date du 23 novembre, du Président par intérim et Premier Ministre du Bangla Desh, demandant au Premier Ministre de l'Inde de tenir compte de l'autorité croissante exercée par le Gouvernement du Bangla Desh sur le territoire du Bengale oriental et de le reconnaître officiellement. Cependant, l'Inde ne voulait pas aggraver la déplorable situation militaire en prenant une décision politique précipitée. Nous espérions encore, à ce stade tardif, que le Gouvernement pakistanais accepterait la réalité de la situation et négocierait un règlement avec les représentants déjà élus de la population du Bengale oriental. Cet espoir qui nous animait est illustré par le voyage qu'a entrepris le Premier Ministre de l'Inde dans cinq pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis pour persuader les grands dirigeants du monde d'exercer leur indéniable influence sur le président Yahya Khan dans le sens d'un règlement politique rationnel et concret. Nous savons quels efforts extrêmes ont été déployés par ces dirigeants et nous leur savons gré de ce qu'ils ont tenté pour la cause de la paix.

89. Prenant acte d'une situation toujours plus grave, le Premier Ministre de l'Inde et moi-même nous sommes adressés à plusieurs grands dirigeants – dans la troisième semaine de novembre – pour leur demander de s'efforcer de persuader le Gouvernement pakistanais d'éviter tout nouvel acte de violence au Bengale oriental et une guerre d'agression contre nous. Ces efforts ont été vains, comme l'ont révélé les événements du 3 décembre, lorsque le Pakistan a lancé une agression massive et préméditée contre l'Inde.

90. Le Pakistan nous a accusés d'avoir commencé le conflit actuel, mais je crois que les faits suivants rétabliront la vérité.

91. Le vendredi 3 décembre, au Parlement de l'Inde, la journée avait été réservée à des travaux officieux et à des projets de loi présentés par des membres à titre personnel. Trois des cinq hauts fonctionnaires de la Commission des affaires politiques du Cabinet indien, y compris le Premier Ministre, se trouvaient dans différentes parties du pays. Le Premier Ministre était à Calcutta où elle prenait la parole devant une grande réunion publique. Le Ministre de la défense, M. Jagjivan Ram, était à Patna, en Inde orientale; le Ministre des finances, M. Chavan, à Bombay, en Inde occidentale. Je me trouvais seul dans la capitale pour m'occuper de délibérations parlementaires portant sur un projet de résolution spécial présenté par un Membre du Parlement en faveur des réfugiés du Bengale oriental. Je venais de terminer un discours devant la Chambre haute du Parlement, le Rajya Sabha, et j'assistais à une réunion organisée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Comité des comptes publics du Parlement, et présidée par le Président de l'Inde, lorsque, peu avant 18 heures, les premières sirènes résonnèrent sur New Delhi. A 18 h 15 nous entendions par *All India Radio* que l'aviation pakistanaise avait lancé des attaques massives et non provoquées contre nos villes et nos principales bases aériennes en Inde du nord, notamment à Amritsar, à Pathankot, à Srinagar, à Avantipur, à Uterali, à Jodhpur, à Ambala et à Agra; ces attaques avaient commencé à 17 h 47. Nous avons su plus tard qu'il s'agissait d'une attaque aérienne effectuée par l'aviation pakistanaise dans l'espoir de détruire notre aviation, en tant que prélude à une attaque terrestre de grande envergure. Ce n'est qu'une heure après le début de ces attaques aériennes que Radio Pakistan a annoncé à 18 h 30, le 3 décembre, que l'Inde avait lancé une attaque terrestre contre le Pakistan dans le secteur occidental. Les attaques aériennes ont été suivies par un barrage d'artillerie massif à partir du Pakistan contre les postes frontières de l'Inde et les positions de défense indiennes à Sulaimanki, Khem Kharan, Poonch et dans d'autres secteurs du front occidental.

92. Le Premier Ministre a été informée des attaques aériennes de l'aviation pakistanaise alors qu'elle terminait son discours à Calcutta à quelque 900 milles de Delhi. Nous souhaitions toujours ne pas être entraînés dans une guerre ouverte. Nos forces armées avaient pour ordre de demeurer sur des positions défensives. Le Premier Ministre devait parler à la nation peu après minuit le 3 décembre, et elle décrivit la situation de la façon suivante :

> "Aujourd'hui, la guerre au Bangla Desh est devenue une guerre contre l'Inde. Cela m'impose une grande responsabilité ainsi qu'à mon gouvernement et au peuple de l'Inde. Nous n'avons d'autre choix que de placer notre pays sur un pied de guerre. Nos vaillants officiers et *Jawans* sont à leurs postes, mobilisés pour la défense du pays."

93. Même face à cette agression non provoquée, l'Inde n'a pas déclaré la guerre. Le Président de l'Inde s'est contenté de proclamer l'état d'exception pour l'ensemble du pays, et nous avons attendu le déroulement des événements. Mais les attaques aériennes du Pakistan se sont poursuivies toute la nuit et ses forces armées nous ont attaqués en force, franchissant les frontières occidentales de l'Inde. S'il nous restait quelques doutes quant aux intentions du Pakistan, ils ont été dissipés lorsque le 4 décembre au matin le président Yahya Khan a déclaré : "un état de guerre existe entre l'Inde et le Pakistan". C'est ainsi que l'Inde a été obligée de prendre les mesures nécessaires pour défendre son intégrité territoriale et sa sécurité.

94. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique m'a posé certaines questions au sujet de nos intentions. Je voudrais lui faire comprendre mon opinion, à savoir que c'est le président Yahya Khan qui a déclaré la guerre à l'Inde. Les Etats-Unis lui ont-ils demandé quelles étaient ses intentions lorsqu'il a déclaré la guerre ?

95. C'est après les attaques massives du Pakistan contre nous et ses nombreuses provocations armées contre le territoire indien, aussi bien à l'est qu'à l'ouest, que l'Inde a décidé d'entrer au Bangla Desh pour y appuyer les

combattants de la liberté, et de repousser l'agression pakistanaise à l'ouest par tous les moyens à sa disposition. C'est un principe reconnu de la communauté internationale que l'agresseur ne peut pas obliger sa victime à combattre en un lieu déterminé, au choix de l'agresseur. Après une attaque massive, nous avons dû prendre toutes les mesures de défense possibles pour sauvegarder notre position et préserver l'intégrité et la souveraineté de notre pays.

96. Le Président par intérim et Premier Ministre du Bangla Desh adressait, le 4 décembre, une communication au Premier Ministre de l'Inde, lui faisant savoir qu'en raison de l'agression directe commise par le Pakistan contre l'Inde le 3 décembre, les combattants pour la liberté du Bangla Desh étaient prêts à s'opposer aux forces de l'agression du Pakistan au Bangla Desh, dans n'importe quel secteur ou sur n'importe quel front.

97. Il renouvelait aussi une demande antérieure, à savoir que l'Inde reconnaisse l'existence du Gouvernement libre du Bangla Desh, qui exerçait son autorité sur la majeure partie du territoire du Bengale oriental. Comme l'agression éhontée commise par le Pakistan le 3 décembre avait mis fin à tout espoir d'un règlement politique permettant la réalisation des aspirations légitimes du peuple du Bangla Desh, notre hésitation légitime à entreprendre quoi que ce soit qui puisse nuire à une solution politique ou que l'on puisse interpréter comme une intervention avait perdu toute raison d'être. Le peuple du Bangla Desh, luttant pour son existence même, et le peuple de l'Inde, combattant pour vaincre l'agression, se sont trouvés défendre la même cause; voilà pourquoi, le 6 décembre, le Gouvernement de l'Inde a reconnu la République populaire du Bangla Desh. Nous avions retardé cette reconnaissance du Gouvernement du Bangla Desh pour éviter de précipiter une crise, mais la naissance du Bangla Desh se fonde sur la volonté déclarée et manifeste de la population du Bengale oriental. Le Gouvernement du Bangla Desh est composé de représentants de la population du Bengale oriental, librement choisis aux élections de décembre 1970. Ce sont les Bengalis eux-mêmes qui, devant la répression pakistanaise, ont décidé de proclamer l'indépendance de leur pays le 10 avril. Quant à nous, ce n'est que le 6 décembre que nous avons accordé la reconnaissance au gouvernement.

98. Une importante considération pour l'octroi de la reconnaissance du Bangla Desh a été que les actes de brutalité et de répression de l'armée pakistanaise contre la population civile augmentaient en même temps que les succès du Mukti Bahini. Le Gouvernement du Bangla Desh nous a fait connaître la nécessité urgente de rétablir l'ordre et une situation normale sur son territoire. Il nous a demandé de venir en aide à ses combattants de la liberté en vue de rétablir l'ordre. La reconnaissance était donc nécessaire pour donner une base valable à notre présence au Bangla Desh.

99. Il fallait en outre établir clairement que l'entrée de nos forces armées au Bangla Desh n'était motivée par aucun désir d'expansion territoriale. Cela devrait rassurer le représentant des Etats-Unis d'Amérique. Nous avons reconnu le Bangla Desh afin de jeter le fondement juridique et politique nécessaire à la présence de notre armée venue appuyer le Mukti Bahini et le Gouvernement du Bangla Desh – nous l'avons également fait pour défendre notre pays.

100. Nous sommes officiellement convenus avec le Gouvernement du Bangla Desh que les forces armées indiennes ne resteront sur son territoire qu'aussi longtemps que le Gouvernement et le peuple du Bangla Desh souhaitent et apprécient cette présence. En l'absence de ces arrangements, le chaos et la répression auraient régné au Bengale oriental et les parties intéressées auraient pu donner une interprétation erronée à nos intentions. Pour nous résumer, donc, la reconnaissance du Bangla Desh n'est pas seulement l'affirmation d'une réalité politique inéluctable, mais aussi une condition nécessaire au rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région, ainsi qu'à notre propre défense et à notre sécurité.

101. C'est sous cet angle que le Conseil de sécurité devrait examiner la situation et trouver le moyen de rétablir des conditions normales dans la région. Le conflit militaire qui fait rage dans le sous-continent est déplorable en soi, mais sa violence et les destructions qu'il provoque sont en outre inimaginables. Nous ne mettons pas en doute les motifs et la sollicitude qui ont poussé l'Assemblée générale à adopter, le 7 décembre, la résolution demandant un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes *[résolution 2793 (XXVI)]*.

102. Ce que j'affirme, c'est que cet appel devrait être adressé au Gouvernement du Pakistan. Ce n'est pas l'Inde qui a déclaré ou déclenché la guerre; ce n'est pas l'Inde qui est à l'origine de la situation qui a débouché sur le navrant conflit actuel; ce n'est pas l'Inde qui, de façon délibérée et systématique, a refusé de faire droit aux voeux des 75 millions de personnes qui habitent le pays qui faisait naguère partie du Pakistan; ce n'est pas l'Inde qui est coupable de répression, de génocide et de brutalité – tous actes qui ont donné naissance au mouvement de libération du Bangla Desh et ont conduit la population de cette région à prendre la décision de créer une nation libre et indépendante; ce n'est pas l'Inde qui n'a pas profité de la longue période de neuf mois au cours de laquelle un règlement politique acceptable aurait pu être mis au point avec les dirigeants et le peuple du Bangla Desh; ce n'est pas l'Inde qui a refusé d'écouter la voix de la raison et de la sagesse par laquelle la communauté internationale suggérait des moyens de régler la situation.

103. Ce n'est pas l'Inde qui a essayé de transformer la question du Bengale oriental en un conflit indo-pakistanais à des fins égoïstes de pouvoir et d'exploitation. Ce n'est pas l'Inde qui a soumis le chef incontesté de la population du Bengale oriental, le cheikh Mujibur Rahman, aux inadmissibles souffrances d'un long emprisonnement et d'un procès secret, qui pourrait aboutir à une condamnation à mort. Ce n'est pas l'Inde qui, par une accumulation record de persécutions politiques, de génocide et de suppression des droits de l'homme, a causé inévitablement la conflagration actuelle.

104. Si l'Inde est coupable de quelque chose, c'est de modération et d'avoir consenti à garder ouvertes, pendant neuf long mois, toutes les voies pouvant conduire à la paix et à la raison, tandis que 75 millions de personnes dans une

région voisine enduraient d'indicibles souffrances et que près de 10 millions de victimes politiques, en proie à leurs propres tensions et à leurs propres problèmes, se réfugiaient sur son territoire.

105. Le Gouvernement du Pakistan n'a pas cherché à utiliser ces mois d'intervalle pour redresser la situation; au contraire, il a délibérément multiplié les décisions qui ne pouvaient que déboucher sur la tragédie actuelle. La répression menée par l'armée du Pakistan occidental au Bengale oriental au cours de tous ces mois, le défi délibéré opposé à la volonté populaire par la mise en place de gouvernements civils composés de Quislings et de fantoches, le refus réitéré de reconnaître le véritable caractère du mouvement de libération de la population du Bengale oriental et les tentatives constantes en vue d'entraîner l'Inde dans un conflit militaire pour détourner l'attention de la politique néfaste et destructrice suivie par le Pakistan occidental au Bengale oriental, tout cela ne peut mener qu'à une seule conclusion : le président Yahya Khan et son gouvernement n'ont pas envisagé ces neuf mois, pendant lesquels l'Inde a fait montre de tant de retenue et la population du Bengale oriental de tant de patience, comme un répit dont il fallait profiter pour régler le problème de façon pacifique.

106. Comme l'a montré sa politique, le Gouvernement du Pakistan a utilisé cet intervalle pour rejeter délibérément et de façon définitive toutes les possibilités de règlement que lui offrait la communauté internationale. Les conflits actuels entre le Pakistan et l'Inde et le Pakistan et le Bangla Desh sont la conséquence inévitable de la politique d'un gouvernement qui pense que le débile pouvoir des armes peut l'emporter sur la volonté d'un peuple, sur les forces de la démocratie et les élans de la liberté.

107. C'est dans ce contexte que je voudrais parler des points de vue exprimés par plusieurs représentants, notamment par celui du Pakistan, à propos de la mauvaise volonté qu'aurait manifestée l'Inde en refusant de coopérer aux efforts des Nations Unies visant à rétablir une situation normale.

108. Les efforts déployés par les Nations Unies peuvent se diviser en deux grandes catégories. La première catégorie touche aux aspects humanitaires du problème créé par l'afflux massif de réfugiés qui ont fui le Bengale oriental vers l'Inde, ainsi qu'aux conditions résultant de la répression militaire opérée par l'armée du Pakistan occidental à l'intérieur du Bengale oriental.

109. L'Inde a sans tarder porté ce problème devant les Nations Unies et leurs diverses instances appropriées et, dès le début, nous avons souligné qu'un remède définitif à l'aspect humanitaire du problème ne saurait être trouvé en l'absence d'un règlement politique rationnel répondant aux voeux de la population du Bengale oriental. Tout en soutenant cette thèse, l'Inde promettait sa pleine coopération aux Nations Unies pour la mise en oeuvre de toutes mesures provisoires que l'Organisation souhaiterait prendre en vue de venir en aide aux millions d'infortunées victimes au Bengale oriental.

110. En fait, l'Inde a assumé la plus grande partie du fardeau de l'aide aux réfugiés; la réaction de la communauté internationale a certes été généreuse, mais inévitablement insuffisante, en raison de l'ampleur colossale du problème. L'Inde a accepté que le centre de secours des Nations Unies soit établi à New Delhi et elle a pleinement coopéré avec les représentants des Nations Unies à ce centre pour organiser des opérations de secours pour les réfugiés. L'Inde a également donné suite au désir légitime de la communauté internationale d'évaluer la situation de façon objective en permettant à des observateurs venus du monde entier de se rendre sur place et d'étudier la situation.

111. L'Inde a, dans toute la mesure possible, mis toutes ses ressources et sa main-d'oeuvre à la disposition des populations des régions avoisinantes afin de soulager leurs souffrances et elle demeure engagée à cet égard jusqu'à ce que tous les réfugiés aient pu se réinstaller dans leur patrie. Bien que l'Inde ait déployé tous ces efforts comme une obligation au nom de la communauté internationale, celle-ci a la responsabilité de se préoccuper de ces millions de réfugiés.

112. Nous avons apprécié les efforts faits à cet égard par le Secrétaire général, mais nous restons convaincus que la communauté internationale se trompe si elle croit qu'il suffit d'accorder des secours aux réfugiés pour anéantir les voeux déclarés de la population du Bengale oriental. Le problème réel était de soustraire ces populations à une reprise du règne tyrannique du Pakistan occidental et les événements des temps derniers ont, hélas ! tragiquement confirmé la validité de notre jugement.

113. Je voudrais maintenant parler de la deuxième catégorie de points de vue exprimés en ce qui concerne les aspects politiques du problème. Dans son aide-mémoire du 19 juillet adressé au Gouvernement de l'Inde et dans sa note du 20 juillet au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a reconnu que l'une des importantes raisons de l'impasse persistante au Bengale oriental était que l'administration civile n'existait plus et qu'aucun progrès n'était marqué vers une réconciliation politique. Le Secrétaire général avait également souligné à juste titre à la vingt-sixième session de l'Assemblée générale dans l'introduction[4] à son rapport sur l'activité de l'Organisation que l'on ne pouvait porter remède à un désastre d'aussi grande envergure que si, dès le début, on tenait pleinement compte de principes humanitaires et politiques.

114. Au début de la présente session de l'Assemblée générale, le Président sortant, l'ambassadeur Hambro, ainsi que plusieurs représentants, notamment les ministres des affaires étrangères de la France, du Royaume-Uni, de l'Union soviétique et de la Suède, ont attiré l'attention sur la cause première du problème, à savoir le déni des aspirations des habitants du Bengale oriental, qui a conduit à la crise actuelle. En dépit de cette juste interprétation du problème, la communauté internationale et les Nations Unies n'ont pu exercer sur le Gouvernement du Pakistan l'influence efficace qui aurait été nécessaire pour un règlement politique du problème conforme aux voeux de la population du Bengale oriental.

115. Les habitants de l'Inde, comme ceux du monde entier, ont noté avec regret que l'aptitude des Nations Unies

4 *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément No 1A.*

à s'attaquer au fond du problème était enrayée par la tactique que suivait le Pakistan. Le Pakistan avait fait des propositions tendant à envoyer des observateurs des Nations Unies des deux côtés de la frontière indo-pakistanaise et à déployer des groupes de contact. Aucune de ces propositions ne traitait, même implicitement, de la situation politique au Bengale oriental résultant de la répression exercée dans cette région par le Gouvernement du Pakistan occidental. On cherchait à transformer délibérément une question qui se posait avant tout entre le peuple du Bengale oriental et le Gouvernement du Pakistan en un problème indo-pakistanais, ce qui n'aurait d'aucune manière permis de déboucher sur une condition indispensable à la solution au problème, à savoir le rétablissement des libertés et des droits humains fondamentaux de la population du Bengale oriental et la création au Bengale oriental d'un système politique répondant aux aspirations de sa population.

116. Le retour volontaire des réfugiés dans leurs foyers, dans des conditions de dignité et d'honneur, avec une garantie de réinstallation et de réadaptation est inextricablement lié à une cessation de la répression militaire au Bengale oriental par le Gouvernement du Pakistan. Le 2 août 1971, nous avions fait part de cet avis au Secrétaire général dans notre réponse à son aide-mémoire du 19 juillet. Nous avons réaffirmé cette thèse dans nos déclarations devant l'Assemblée générale, devant ses commissions, devant le Conseil de sécurité, ainsi qu'en d'autres instances compétentes.

117. Les consultations officieuses qui se sont déroulées en juillet et août dans le cadre du Conseil de sécurité ont révélé que la communauté internationale ne pouvait intervenir en raison de certaines limitations résultant de son attachement à la doctrine de la juridiction interne. Devant les violations directes et constantes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des dispositions des Articles 55 et 56 de la Charte par le Pakistan, le Conseil de sécurité et les Nations Unies auraient dû pouvoir intervenir pour persuader le Pakistan de revenir dans les voies de la raison. Tel n'a pas été le cas. Tandis que les événements suivaient inexorablement leur cours vers la tragédie actuelle, les Nations Unies restaient paralysées par des considérations de juridiction interne. Lorsque le Pakistan a commencé à accumuler contre nous au mois d'octobre ses forces militaires massives et a voulu faire échec à la vague d'aspirations à la liberté au Bengale oriental en provoquant un affrontement armé direct avec l'Inde, le Secrétaire général a fait une dernière tentative, fort appréciée mais malheureusement infructueuse, pour empêcher toute détérioration nouvelle de la situation. Il a offert ses bons offices à l'Inde et au Pakistan dans une communication adressée au président Yahya Khan et au Premier Ministre de l'Inde le 20 octobre *[voir S/10410, par. 5]*. Mais même cette offre de bons offices ne touchait pas au coeur même du problème. Le Secrétaire général offrait ses bons offices de médiateur entre l'Inde et le Pakistan pour essayer de contenir la situation militaire. Mais il est de fait que la situation militaire avait été créée par le Pakistan en raison du succès croissant du mouvement de libération au Bengale oriental.

118. Le Pakistan a accepté l'offre du Secrétaire général, dans l'espoir d'utiliser la dignité de ses hautes fonctions non seulement pour empêcher l'Inde de prendre des mesures efficaces de défense, mais également pour renforcer la position de l'armée du Pakistan occidental contre le mouvement de libération du Bengale oriental.

119. Le président Yahya Khan a déclaré publiquement qu'il considérerait le succès du Mukti Bahini comme une justification suffisante pour lancer une guerre contre l'Inde. Puisqu'il avait lui-même lié la situation militaire à l'intérieur du Bengale oriental – qui était essentiellement une affaire entre l'armée du Pakistan occidental et la population du Bengale oriental – à la situation militaire à la frontière occidentale de l'Inde, l'Inde ne pouvait que prendre note de cette situation et réagir en conséquence.

120. L'Inde connaissait les motifs de l'acceptation par le Pakistan de l'offre du Secrétaire général et c'est pourquoi le Premier Ministre de l'Inde déclarait, répondant à la communication du Secrétaire général du 20 octobre, dans une lettre, en date du 16 novembre *[ibid., par. 7]*, que l'offre de bons offices du Secrétaire général pouvait être une mesure constructive, à condition qu'elle ait pour objet de conduire à un règlement politique entre le Gouvernement du Pakistan et la population du Bengale oriental, conformément aux aspirations manifestées par cette dernière.

121. L'Inde promettait sa pleine coopération au Secrétaire général s'il prenait une initiative dans ce sens pour traiter le problème fondamental. Elle assurait aussi le Secrétaire général et, par son intermédiaire, les Nations Unies, qu'elle n'avait aucune intention agressive contre le Pakistan et qu'elle ne déchaînerait pas un conflit militaire.

122. Le Président du Pakistan a fait une dernière tentative désespérée pour engager le prestige des Nations Unies dans la poursuite de sa politique de répression au Bengale oriental lorsque, dans sa communication du 23 novembre au Secrétaire général, il a indiqué qu'il était prêt à accepter des observateurs des Nations Unies du côté Bengale oriental de la frontière séparant l'Inde du Bengale oriental, afin d'établir ce qu'il appelait l'agression indienne. C'était là, à notre avis, une tentative délibérée de ternir le prestige des Nations Unies, en les faisant complices de la répression contre la population. Les affirmations répétées du Pakistan quant à sa coopération avec les Nations Unies pour traiter le problème n'ont aucun sens lorsqu'on les place dans le contexte de l'intransigeance que le président Yahya Khan a manifestée jusqu'à ce jour pour traiter avec les représentants déjà élus de la population du Bangla Desh et leur chef incontesté, le cheikh Mujibur Rahman.

123. Il serait vraiment navrant que cette politique calculée du Pakistan tendant à entraîner les Nations Unies dans cette répression en vienne à passer pour une adhésion à certains principes de la Charte.

124. Il existe une autre considération d'importance fondamentale que je voudrais soulever. Le droit international reconnaît que lorsqu'un Etat a perdu irrévocablement la loyauté d'un vaste secteur de sa population – comme c'est le cas au Bangla Desh – et ne peut le maintenir sous sa domination, les conditions nécessaires à la création d'un Etat séparé apparaissent. L'Inde estime que c'est exactement ce qui s'est produit au Bangla Desh.

125. L'écrasante majorité des représentants élus du Bangla Desh se sont déclarés en faveur de sa séparation de l'Etat du Pakistan et ont institué un nouvel Etat, le Bangla Desh. L'Inde a reconnu ce nouvel Etat. Les forces armées du nouvel Etat sont engagées depuis longtemps dans une lutte contre les forces du Pakistan occidental, au Bangla Desh. Dans ces conditions, est-il réaliste de demander à l'Inde de cesser le feu sans même accorder une audition aux représentants du Bangla Desh, dont les forces armées, au nombre d'environ 150 000 hommes, mènent le combat contre les forces du Pakistan occidental ?

126. L'Inde espère très sincèrement qu'à la lumière des faits ainsi exposés les Nations Unies examineront à nouveau les réalités de la situation afin que disparaissent les causes fondamentales du conflit et que la paix revienne. Si on l'assure que le désir existe de se pencher sur ces causes essentielles, en toute objectivité, l'Inde ne manquera pas d'offrir sa collaboration la plus totale.

127. La lutte que mènent à l'heure actuelle le peuple de l'Inde et celui du Bangla Desh est une lutte pour leur intégrité territoriale et leur sécurité, leurs libertés fondamentales, la sauvegarde des idéaux de démocratie, de laïcité et de non-alignement, pour la consolidation des forces de paix, pour la défense des principes mêmes de la Charte que viole le Pakistan. C'est une lutte non seulement pour la survie, dans la dignité et la liberté, de près d'un sixième de l'humanité, mais pour la survie de la communauté internationale dans le cadre des accords internationaux que les peuples du monde ont conclus avec tant de difficultés, après les deux holocaustes qu'a connus ce siècle.

128. Dans ce contexte, je tiens à assurer le Conseil que l'Inde ne nourrit aucune ambition territoriale au Bangla Desh ou au Pakistan occidental. L'Inde serait prête à discuter tout cessez-le-feu ou retrait des troupes qui assurerait la liberté et répondrait aux aspirations de la population du Bangla Desh et mettrait fin à l'agression commise par les troupes pakistanaises en territoire indien.

129. Au cours du conflit, l'Inde entend traiter les forces ennemies conformément aux Conventions de Genève. Le Chef de l'état-major de l'Inde l'a communiqué à ses homologues pakistanais le 7 décembre, au nom du Gouvernement et du peuple de l'Inde. Il est même allé jusqu'à assurer les troupes pakistanaises occidentales stationnées au Bengale oriental qu'elles seraient évacuées vers le Pakistan occidental si elles se rendaient et mettaient fin à la répression qu'elles exercent sur la population civile du Bangla Desh.

130. Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter d'une crise sans précédent dans les annales des Nations Unies. La coopération de l'Inde avec les Nations Unies, au cours des 25 dernières années, son respect absolu des buts et principes de la Charte sont bien connus de tous. Tout en réitérant l'assurance que le Gouvernement de l'Inde coopérera avec les Nations Unies dans tout effort réaliste qu'elles entreprendraient pour s'attaquer aux racines mêmes du problème, j'ajoute que l'Inde ne se laissera détourner de sa tâche primordiale — assurer la défense de son intégrité territoriale et de sa sécurité — par aucune tentative, d'où qu'elle vienne.

131. Je manquerais également de précision quant aux réalités de la situation si je ne répétais pas que toute solution du présent conflit devra tenir compte des points de vue du gouvernement et de la population du Bangla Desh. Toute initiative provenant des Nations Unies ou d'ailleurs qui ignorerait l'existence d'une nation de 75 millions d'individus, ayant un gouvernement de son choix et qui est le principal intéressé dans la crise, est vouée à l'échec.

132. Je ne puis qu'affirmer notre volonté à cet égard, car l'Inde lutte aujourd'hui pour sauvegarder les principes fondamentaux avec lesquels son gouvernement et son peuple se sont efforcés de forger un avenir. Lorsque notre survie même est en jeu, nous ne pouvons manquer d'engager toutes nos ressources, morales et matérielles, pour la préserver.

133. Nous espérons fermement que la communauté internationale comprendra les réalités de la situation, car la stabilité et la paix futures de l'Asie du Sud-Est dépendent peut-être de l'adoption d'une solution fondée sur la réalité et capable d'assurer la paix, la prospérité et la justice. J'assure les membres de ce conseil que l'Inde fera tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir à cet objectif.

134. Le Conseil est l'instrument de l'Organisation des Nations Unies chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité est lié par les nobles principes et objectifs de la Charte. Ces principes et objectifs doivent être appliqués à chaque situation concrète. Le Conseil de sécurité n'est souvent pas parvenu, dans le passé, à assurer la paix et la sécurité internationales parce qu'il a manqué de tenir compte des réalités de chaque situation concrète. Si le Conseil de sécurité veut assurer la paix et la sécurité dans la crise actuelle — et je présume qu'il veut le faire — il manquerait à son devoir s'il ne prenait pas note d'un fait patent, qui saute aux yeux, la lutte victorieuse de 75 millions d'habitants du Bangla Desh pour affirmer leur droit inhérent à la liberté et à l'indépendance. Toute proposition ou résolution du Conseil de sécurité qui ne tiendrait pas compte de l'existence du Gouvernement du Bangla Desh, issu de la volonté démocratique du peuple, et du fait que ce gouvernement contrôle effectivement le territoire, serait une résolution creuse et sans effet.

135. J'affirme donc, en toute sincérité et avec le plus grand respect, que la participation des représentants du Bangla Desh et la possibilité pour eux de se faire entendre constituent la condition essentielle du succès de toute proposition de cessez-le-feu non seulement au Bangla Desh, mais aussi dans l'ouest. La situation qui existe dans l'ouest a été créée par le Pakistan pour masquer son échec dans l'est. A moins que le Conseil de sécurité ne reconnaisse le lien entre la situation de l'est et de l'ouest, et le fait qu'aucun cessez-le-feu ne peut être une réalité sans le consentement du Gouvernement du Bangla Desh, il ne saurait y avoir de paix durable ou juste ni de sécurité sur le sous-continent indien. Je suis heureux que cette question ait été soulevée dans les délibérations antérieures, et j'ai l'espoir, la certitude même, qu'elle ne sera pas simplement classée.

136. Avant de terminer, je voudrais donner lecture au Conseil de la communication adressée par mon premier

ministre au Secrétaire général, car on y trouve notre position de fond sur ce problème.

[L'orateur donne lecture du texte qui figure dans le document S/10445.]

137. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a soulevé certaines questions. Quelques-unes d'entre elles ont trouvé une réponse dans ce que j'ai déjà dit mais je désire examiner et étudier très attentivement toutes ces questions. Je voudrais donc réserver mon droit de revenir sur certains points précis qui ont été évoqués par le représentant des Etats-Unis d'Amérique.

138. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : L'orateur suivant sur ma liste est le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Pakistan. Toutefois, le Vice-Premier Ministre m'a informé qu'avant de prendre la parole il souhaiterait que le Conseil lui accorde une suspension de séance de 15 minutes, car il a reçu de son gouvernement des messages importants qu'il voudrait étudier de plus près avant de s'adresser au Conseil. S'il n'y a pas d'objection, mon intention est donc de suspendre la séance pour 15 minutes et, à la reprise, de donner immédiatement la parole au représentant du Pakistan.

139. Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé. La séance est suspendue pour 15 minutes.

La séance est supendue à 21 h 30; elle est reprise à 22 heures.

140. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je donne la parole au Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères du Pakistan.

141. M. BHUTTO (Pakistan) *[interprétation de l'anglais]* : La délégation du Pakistan est venue au Conseil de sécurité à un moment qui a une importance cruciale non seulement pour le Pakistan mais pour la communauté mondiale et pour les Nations Unies.

142. Je sais que la situation a un caractère d'urgence et je ne voudrais pas faire perdre sans nécessité votre temps, Monsieur le Président, ou celui du Conseil, qui est responsable, et cela au premier chef, du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le temps dont nous disposons passe rapidement. Moi aussi, je pourrais retracer la genèse du différend indo-pakistanais. Je pourrais commencer à l'époque de l'empereur Ashoka et, suivant toutes les étapes de l'histoire, en venir à la conquête du sous-continent indien par Mohammed Bin Qasim et évoquer mille ans de conflits tragiques et malheureux dans notre sous-continent entre ces deux cultures profondes et dominantes. Nous avons essayé de régler nos différends dans l'esprit du monde contemporain.

143. En ce moment, je ne peux pas m'attarder sur tous les points qui ont été évoqués par Sardar Swaran Singh, ministre des affaires extérieures de l'Inde, que je connais très bien et avec qui j'ai travaillé par le passé à la solution de ces mêmes différends. En 1962, nous avons négocié pendant six mois pour régler les différends indo-pakistanais. Sardar Swaran Singh était alors, je crois, ministre des transports ferroviaires et j'étais moi-même ministre des affaires étrangères du Pakistan. Nous avons eu alors six mois de discussions ardues et sincères pour obtenir un règlement du litige indo-pakistanais fondé sur la justice et l'équité. Nous avons fait un effort, nous avons essayé et nous nous sommes efforcés d'aboutir. Je peux vous assurer qu'en ce qui nous concerne, cet effort était sincère et je présume que l'effort fait par l'Inde l'était également. Malheureusement, il semble que nous ayons toujours abouti à une impasse. Je ne reviendrai donc pas sur le passé. L'Inde connaît le passé; le Pakistan aussi. Nous appartenons au même sous-continent. Ce passé, les membres du Conseil de sécurité le connaissent en partie, car c'est leur problème également. C'est leur responsabilité de connaître ces graves questions. Je suppose donc que, de ce point de vue, ils connaissent les causes fondamentales des problèmes qui divisent l'Inde et le Pakistan.

144. Je ne ferai pas de rhétorique spécieuse ou de sémantique vide de sens, car la situation est bien trop grave. L'incendie est déchaîné et le moment est venu pour nous d'agir individuellement en tant qu'Etats séparés défendant leur souveraineté, leur intégrité et leur unité nationale collectivement pour imposer un frein en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies agissant par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, qui est responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Ou bien nous agissons à titre individuel, ou bien nous agissons collectivement. Telles sont les deux options fondamentales qui nous sont offertes.

145. En deuxième lieu, je n'essaierai pas aujourd'hui – pas plus que je ne le ferai à l'avenir – de parler sur un ton de récrimination ou d'imputer le blâme à une partie ou à l'autre. Je bornerai mes efforts à évoquer les principes fondamentaux objectifs et à faire remarquer les réalités fondamentales objectives qui sont en cause dans la situation plutôt que d'introduire un élément subjectif dans le différend qui, à l'heure actuelle, embrase le sous-continent où se déroule une guerre fratricide.

146. Je n'adopterai pas une attitude de tartufe. Je suis prêt à reconnaître d'emblée que nous avons commis des erreurs. L'homme n'est pas infaillible. Des erreurs ont été commises partout, et non pas seulement dans le sous-continent. Des erreurs ont été commises par l'Empire romain, par l'Empire britannique, par tous les Etats du monde. Mais les Etats ne doivent pas être pénalisés pour leurs erreurs. J'admets que nous avons commis certaines erreurs, comme d'autres en ont commises. Nous sommes prêts à rectifier nos erreurs de façon civilisée, dans un esprit de compréhension et de coopération conformément aux principes les plus élevés du droit international et des normes internationales. Je n'ai pas l'intention de m'absoudre des erreurs énormes et tragiques que nous avons commises.

147. Nous commettons tous des erreurs – tous, en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et de l'Ouest. Ce n'est pas que nous ayons oublié ces facteurs ou que nous ayons fermé les yeux pour les ignorer. Partout il y a eu des points aveugles, des événements tragiques. Mais nous devons toujours essayer de réparer les dommages. Nous sommes tout à fait prêts à le faire.

148. Je ne dis pas que nous n'ayons pas commis d'erreurs; je ne dis pas que des erreurs n'ont pas été commises dans le sous-continent par le passé. Ce n'est pas un phénomène nouveau; il remonte à l'antiquité; il est enraciné dans l'histoire, et je ne reviendrai pas sur les facteurs historiques qui sont en cause dans cette situation. Je m'efforce de me limiter aux faits pertinents qui sont en jeu dans la crise actuelle.

149. En quoi consistent ces problèmes ? La crise actuelle a produit une situation catastrophique dans notre sous-continent. A mon avis, la question primordiale et fondamentale est que la communauté mondiale, les Nations Unies et les peuples du monde n'accepteront pas le fait que l'unité d'un Etat qui a pris naissance grâce aux efforts de son propre peuple, grâce à sa propre lutte, exprimant sa propre personnalité, soit victime d'un démembrement par le recours à la force. Voilà la question fondamentale et importante.

150. Le Pakistan n'a pas été créé par la force. Rappelez-vous que la création du Pakistan était un grand phénomène historique. Le Pakistan est né malgré l'opposition du Congrès indien et des Britanniques, qui étaient les maîtres non seulement du sous-continent, mais d'un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais. Puisque des forces aussi puissantes s'y opposaient, la création du Pakistan n'aurait pas pu se produire sans la pression de forces historiques et de la force de la volonté du peuple. Le Pakistan s'est cristallisé en tant qu'Etat souverain et indépendant en 1947, mais les germes et les graines du Pakistan ont été semés bien avant, au moment où Mohammed Bin Qasim a mis le pied sur le sous-continent. Le thème et le message de l'islam sont arrivés dans le sous-continent : message d'égalité et de fraternité. Les germes du Pakistan remontent bien plus avant que la création du Pakistan.

151. Si un voisin rapace, un Djaggernat militaire plus puissant semblait vouloir détruire physiquement le Pakistan, celui-ci survivrait toujours, parce que le Pakistan est un idéal. Le Pakistan n'est pas une simple entité physique, le Pakistan est un idéal. Il survivra même si son entité physique totale est démembrée. Nous sommes prêts à faire face à cette destruction physique. Nous sommes prêts à voir décimer les 120 millions de Pakistanais. Nous serons prêts alors à recommencer à partir de rien et à construire un nouveau Pakistan. Mais jamais nous n'accepterons l'asservissement par une force physique brutale. Telle est la réalité. Telle est la situation : l'idéal, le rêve, le concept, la vision du Pakistan ne pourront jamais être détruits par un Djaggernat militaire, par la force et par la supériorité de la puissance militaire.

152. Voilà ce que j'aimerais voir mes amis indiens reconnaître, et je parle d'eux comme d'amis alors même que nous nous battons. Ils l'avaient compris en 1947 lorsqu'ils ont reconnu que la création du Pakistan était inévitable. Leurs grands chefs sont encore respectés au Pakistan. Ils avaient défendu un idéal. Ils voulaient une Inde unifiée. Mais ils ont reconnu que c'était impossible en raison des réalités historiques et de la diversité des cultures. Enfin, en 1947, le Congrès indien a accepté la création du Pakistan en tant qu'Etat souverain indépendant, après des années et des années d'opposition.

153. Un grand premier ministre, le premier en date, père de l'actuel Premier Ministre de l'Inde, a dit : "Nous étions trop vieux, nous étions trop fatigués pour nous opposer au Pakistan, et le Pakistan a dû naître. Mais nous espérons qu'un jour nous serons de nouveau réunis". Moi aussi je l'espère – non pas que le Pakistan devienne assujetti à l'Inde –, mais dans le sens que nous allons à nouveau nous réunir comme des amis, sur un pied d'égalité, dans une communauté fraternelle, vivant dans un sous-continent commun, et prenant part à l'effort commun pour éliminer la pauvreté, la misère et l'ignorance. Les deux pays qui sont les plus pauvres du monde sont l'Inde et le Pakistan. Nous avons peut-être d'immenses ressources, mais il est un fait que, tous les deux, nous sommes les plus pauvres du monde. Et pourtant, au cours des 24 dernières années, nous avons fait la guerre trois fois. Trois fois un conflit a éclaté sur le sous-continent. Je me rappelle le Premier Ministre de l'Union soviétique me disant que même les riches nations essayaient d'éviter la guerre. Les nations pauvres ne devraient négliger aucun effort pour l'éviter.

154. Nous sommes trop pauvres. Il y a trop de misère. Le dénuement est trop grand. Vous devriez savoir, Monsieur le Président, vous qui représentez un pays d'Afrique, que notre première tâche est de lutter contre la pauvreté, d'instaurer la justice sociale, l'égalité, le sens de la fraternité, et de nous développer pour essayer de suivre les progrès réalisés dans d'autres pays et dans d'autres continents. Il est déplorable qu'aujourd'hui nous soyons dressés l'un contre l'autre et que l'un d'entre nous puisse rêver presque cruellement d'anéantir l'autre. Il ne saurait y avoir d'anéantissement. Ce n'est pas possible aujourd'hui. Même les grandes puissances ne peuvent y parvenir; elles ont même découvert que l'hégémonie et la domination ne durent pas. L'Inde pense-t-elle qu'aujourd'hui elle va devenir une grande puissance en Asie ? La chose est impossible, car alors l'Inde trouvera en face d'elle 120 millions d'hommes courageux, qui ont un passé glorieux et qui lutteront pour leur indépendance, leur dignité et leur amour-propre.

155. Aussi, j'offre à l'Inde la main de l'amitié. Elle serait plus largement ouverte si nous n'étions pas en guerre. L'Inde savait que nous étions prêts à lui offrir la main de l'amitié aussitôt que le Pakistan aurait de nouveau un gouvernement civil. Peut-être a-t-elle, malheureusement pour le sous-continent, voulu devancer cet événement. Mais j'y reviendrai plus tard.

156. Donc la question fondamentale, aujourd'hui, s'énonce comme suit : un Etat, un Etat souverain, créé par la volonté de sa population, exprimée librement, sans contrainte et sans ingérence de quiconque, ne saurait être démembré par la force. Ce serait un précédent tragique, terrible, pour le monde entier. Aujourd'hui, je parle non seulement pour le Pakistan, mais pour un principe : un principe essentiel pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. C'est pourquoi le tiers monde a accordé un appui écrasant à la cause du Pakistan lors du vote sur la résolution historique adoptée le 7 décembre par l'Assemblée générale *[résolution 2793 (XXVI)]*.

157. Si je parlais au nom du Pakistan seul, je me trouverais isolé, car l'Inde est un pays plus grand que le Pakistan. La

politique de puissance serait entrée en jeu. Le Pakistan a eu gain de cause le 7 décembre parce qu'il s'est fondé non pas sur ses intérêts, conçus égoïstement et subjectivement, mais sur un principe mondial – universellement accepté et reconnu – à savoir qu'un Etat souverain, bâti sur le sang et la sueur, ne saurait être démembré morceau par morceau par un voisin rapace. Aujourd'hui, il s'agit du Pakistan; demain, il s'agira d'autres parties du monde. Je vous en prie, songez-y, nous ne luttons pas pour le seul Pakistan, mais pour une cause, une juste cause : celle d'un Etat qui a été créé par la volonté du peuple et reconnu par l'Inde.

158. Les Britanniques étaient la puissance sortante en 1947. Quel est l'intérêt des Britanniques ? Si le sous-continent avait voulu être fragmenté en six Etats, cela ne leur aurait rien fait. Ils auraient dit : "Soit, qu'il y ait six Etats, ou quatre". Ils quittaient le sous-continent. Pourquoi les Britanniques ont-ils créé les deux Etats, l'Inde et le Pakistan ? Ils ont quitté le sous-continent en y laissant deux Etats parce que les habitants de ce sous-continent, 400 millions à l'époque, voulaient deux Etats, et non pas trois, ou quatre, ou cinq Etats. L'un était l'Inde, qui s'appelait Bahrat, et l'autre le Pakistan. Et dans ce Pakistan, les habitants du Bengale oriental ont joué un rôle courageux, un rôle dominant, dans la création du Pakistan. Si les Bengalis de l'Est, dont mon ami, Sardar Swaran Singh, vient de parler éloquemment avec des larmes de crocodile, voulaient un Etat séparé, les Britanniques leur auraient accordé un Etat séparé. Il y aurait eu un Etat du Bengale distinct non seulement du Bengale pakistanais, mais du Bengale indien également, et d'Assam. Il y aurait eu un troisième Etat, et un quatrième Etat également.

159. Voilà donc quel est le problème essentiel. En dehors de toute l'éloquence frénétique de Sardar Swaran Singh, il y a que les Etats qui ont été créés par la lutte, par une opposition massive et formidable ne peuvent être démembrés par la force physique d'un Etat voisin plus puissant militairement. Aussi rappelez-vous pourquoi nous luttons. Nous ne luttons pas simplement pour le Pakistan; nous luttons pour une cause qui nous concerne tous : ou bien les Etats resteront indépendants, souverains et libres, ou bien ils seront démembrés au gré de toute grande ou demi-grande puissance ou de toute quasi demi-grande puissance qui le désire.

160. Aujourd'hui, c'est le sous-continent; demain, ce seront d'autres parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. C'est donc là une question fondamentale qui est en cause dans la situation actuelle. N'est-ce pas un défi lancé aux Nations Unies ?

161. Je pose la question au Président du Conseil de sécurité : n'est-ce pas un défi lancé à la Charte des Nations Unies ? J'ai quelque peu oublié la Charte car depuis cinq ans et demi j'ai lutté pour le rétablissement de la démocratie et de la justice sociale dans mon pays et ce n'est qu'après cinq ans et demi que je viens au Conseil de sécurité, après cette grande lutte pour la démocratie et la justice sociale dans mon pays. N'est-ce pas un défi lancé aux Nations Unies mêmes ? C'est encore un des grands problèmes fondamentaux, celui de savoir si les Nations Unies peuvent permettre ce genre de mutation par la force physique ?

162. Aujourd'hui, c'est le Pakistan. Demain, ce sera le Bhoutan – le Bhoutan est déjà dans le sac. Le Sikkim est lui aussi déjà dans le sac. Le Népal, qui n'est pas encore dans le sac, y serait bientôt si le Pakistan était démembré. Le Sikkim, le Népal, le Bhoutan, Ceylan, l'Afghanistan, l'Iran : la boîte de Pandore ne s'est pas ouverte seulement pour le Pakistan, mais pour un grand nombre de pays, et d'une façon très décisive. C'est un défi lancé à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui doivent voir si ce genre de mutation peut être permis dans le monde, par la force physique, par le chantage et par l'intimidation.

163. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a cité une longue liste d'événements pour tenter de prouver que nous étions les agresseurs. Je fais appel à votre sens de la logique et à votre bon sens; l'Inde est cinq ou six fois plus grande que le Pakistan. Nous sommes environ 120 millions, ils sont près de 500 millions. Nos ressources, nos revenus en devises sont beaucoup plus limités. Une des raisons pour lesquelles nous voulions créer le Pakistan, c'était pour avoir notre propre petit coin et vivre en paix avec un voisin plus grand. Mais ce voisin plus grand n'a pas accepté cette attitude ainsi et on nous a accusés d'agression. Peut-on accuser le Danemark d'agression contre l'Allemagne ? Peut-on accuser le Mexique d'agression contre les Etats-Unis d'Amérique ? Peut-on accuser les Pays-Bas d'agression contre la France ?

164. Fondamentalement, je parle des questions plus vastes qui sont en jeu. Tout d'abord, un Etat souverain indépendant, créé par la libre volonté populaire, ne peut être démembré par la force. Le deuxième principe en jeu est le suivant : il existe une responsabilité des Nations Unies consacrée dans la Charte, entreprise à cause des conséquences de la seconde guerre mondiale et qui, au cours des 25 dernières années, a été maintenue à travers les échecs et les succès.

165. A ce propos, je dois dire au Conseil que les Nations Unies ont manqué à leurs engagements à l'égard du Pakistan dans le passé, car nous sommes plus petits que l'Inde. Nous sommes venus ici en 1947 et en 1948. Nous sommes venus ici pour plaider l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple du Cachemire, droit qui a été accepté tant par le Pakistan que par l'Inde. Le Premier Ministre de l'Inde d'alors, le père du Premier Ministre actuel de ce pays, a dit lui-même que le Cachemire était un territoire en litige et que son avenir serait déterminé par la libre volonté du peuple du Cachemire. Cela, c'était en 1948. Or, jusqu'à aujourd'hui, le litige du Cachemire n'a pas encore été résolu; une partie de territoire qui aurait dû faire légitimement partie du Pakistan lui a été déniée.

166. Nous sommes venus ici en 1965 – le Ministre des affaires extérieures de l'Inde en a parlé. A l'époque, je représentais mon pays et je me rappelle que l'on nous avait dit dans la résolution qui fut adoptée que la cause fondamentale du conflit serait résolue. Si nous avions véritablement étudié les causes du conflit que le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a évoquées longuement ce soir, si nous avions vraiment étudié les causes fondamentales du conflit en 1965, nous ne serions pas aujourd'hui en présence d'une plus grande tragédie. A l'époque, M. Arthur Goldberg, représentant permanent des Etats-Unis d'Amé-

rique présidait le Conseil de sécurité. Il m'avait dit que cette résolution constituait une bible. Je regrette de ne pas lui avoir demandé s'il s'agissait de l'ancien ou du nouveau testament. Mais nous croyons en cette bible, car un document sacré inspire la foi. Il m'a dit : "Nous veillerons à ce qu'elle soit appliquée." Cela se passait en 1965 et on ne l'a toujours pas appliquée. Donc, il s'est produit une autre détérioration et, aujourd'hui, nous nous trouvons en face d'une catastrophe plus grande encore, et si le monde ne se saisit pas du problème, si le monde n'a pas le courage et la volonté de dire que ces questions doivent être résolues et que toute la force de la communauté internationale, toute sa force et sa puissance n'interviennent pas, alors le problème indo-pakistanais deviendra de plus en plus complexe, et qui en souffrira ? Les pauvres de l'Inde et du Pakistan – et je ne suis pas seulement l'ami des pauvres du Pakistan; je suis aussi l'ami des pauvres de l'Inde. Nous souffrons de misère plus que tout autre peuple au monde.

167. Nous voulons mettre un terme au conflit armé. Nous voulons déposer les armes. Nous appelons de nos voeux une période de fraternité et de bonne volonté dans le sous-continent où nous avons connu tant de conflits et tant de tourmentes. L'élite n'a pas souffert; l'élite ne souffre jamais. Ceux qui souffrent, ce sont les pauvres : les réfugiés, dont a parlé le Ministre des affaires extérieures de l'Inde, ceux qui gagnent une pauvre pitance. Nous voudrions donner à nos peuples le pain, l'éducation, l'habitat, l'habillement et nous ne pouvons le faire si nous nous affrontons, sabre au clair, si nous nous battons, nous disputons de façon chauvine, dans une même région.

168. Et lorsque je dis cela, je ne parle pas d'une position de faiblesse, car notre position ne pourra jamais être faible et les Indiens le savent. Nous avons mille ans d'histoire derrière nous.

169. Si ce conflit ne s'était pas produit et si le Gouvernement indien nous avait accordé la possibilité de transformer le régime militaire du Pakistan en un régime civil, il aurait vu alors jusqu'où nous serions allés pour changer fondamentalement notre façon de voir. Je parle de ces questions en tant que représentant élu du peuple du Pakistan. Sardar Swaran Singh a parlé de M. Mujibur Rahman et a dit qu'il était un représentant élu. Au même titre que M. Mujibur Rahman était un représentant élu du Pakistan oriental, j'étais moi-même un représentant élu du peuple du Pakistan occidental. J'ai une position, au Pakistan occidental, identique à celle de M. Mujibur Rahman au Pakistan oriental. Moi non plus je ne suis pas un pantin. Je suis le porte-parole authentique du peuple du Pakistan. J'étais à l'avant-garde de la lutte contre un puissant dictateur, et mes racines plongent dans le peuple, et je veux servir le peuple de mon pays. Le peuple de mon pays ne pourra être servi si nous restons engagés corps à corps dans cette lutte fratricide et suicidaire.

170. Je ne parle pas à partir d'une position de faiblesse. J'ai déjà dit toutes ces choses, même pendant la campagne électorale. J'ai dit que nous devrions commencer un nouveau chapitre, car notre objectif fondamental était de faire régner la justice sociale et économique. La crise dans le sous-continent n'est ni politique ni économique. Le sous-continent est en présence d'une crise sociale, une crise de la structure sociale, née de la lutte contre un hideux et intenable *statu quo* qui a duré pendant des années. Nous devons donc déployer tous nos efforts pour mettre fin à ce *statu quo* inique. L'Europe a progressé; d'autres pays ont progressé. Nous aussi nous sommes un peuple civilisé. Nous avons 5 000 ans de civilisation derrière nous. Nous avons également les moyens, les ressources et la faculté de réaliser des progrès et nous pouvons nous aussi progresser et procurer une meilleure vie à notre peuple, à condition que soient déposées les armes, pas pour capituler, pour violer les principes internationaux, pour démembrer des Etats ou pour déchirer des pays.

171. Nous devrions coexister, de la même façon que l'Union soviétique et les Etats-Unis, deux grandes puissances, peuvent coexister. Puisque la Chine et les Etats-Unis ont pu amorcer aujourd'hui un nouveau dialogue, pourquoi cela ne serait-il pas possible dans le sous-continent ? Nous désirions que cela se produise. Mais on ne nous a pas donné cette possibilité. Le Gouvernement indien a empêché ces possibilités en frappant un mois avant qu'un gouvernement civil vienne au pouvoir au Pakistan, après 13 années. Il aurait dû nous donner cette possibilité que nous désirions. Mais il a frappé deux mois avant. Un gouvernement démocratique civil devait accéder au pouvoir comme résultat de la lutte menée par le Pakistan de l'est et le Pakistan de l'ouest. La lutte dans une région n'était pas sans connection avec celle de l'autre région. C'est une lutte commune, une lutte d'union, mais cette chance ne nous a pas été donnée.

172. Dans le passé, l'histoire, malheureusement, nous a déçus, mais dans le présent nous avons été trahis par les Nations Unies. Nous avons été abandonnés par le Conseil de sécurité parce qu'il n'a pas pu assurer la mise en oeuvre de ses résolutions sur le Cachemire, en 1947, en 1965. Et aujourd'hui encore, nous nous trouvons devant cette grande organisation mondiale. Nous ne sommes pas venus ici pour mendier la paix. Nous sommes une nation de 120 millions d'habitants. Une ville tombe; et après ? Si Dacca ou Jessore tombe, ce dont les gens parlent tant en ce moment ? Un pays n'est pas perdu parce qu'il perd une bataille. Les gouvernements peuvent disparaître, les monarchies peuvent disparaître, les dictatures peuvent disparaître, mais les pays demeurent. Les Etats plongent leurs racines dans le peuple. Je voudrais que le Gouvernement indien comprenne cela. Il ne devrait pas se laisser intoxiquer par ces communiqués sur la prise de Jessore, la prise d'une ville ou d'une autre. Dire qu'une ville est tombée, cela signifie quoi ? Le pays est toujours là, le pays était là avant 1947 dans l'idéal, dans l'esprit, puis il est devenu un Etat souverain, et il continuera d'exister même si aujourd'hui ou demain la ville de Dacca doit tomber. Ne vous laissez pas induire en erreur par les communiqués de presse. Nous sommes un petit pays et, par conséquent, nous n'avons pas les moyens de diffuser ce genre de propagande. Dacca ne se soumettra pas si facilement. Je vois ici un effort pour retarder la discussion jusqu'à la chute de Dacca. Et même si Dacca doit tomber, cela signifie quoi ? Les vaillants soldats du Pakistan, le vaillant peuple du Pakistan oriental, les soldats du Pakistan oriental résisteront farouchement pour défendre Dacca jusqu'à la fin. Dans certains secteurs de la presse occidentale, Dacca a été décrite comme un Dunkerque. N'exagérons rien. Il n'y a aucune comparaison possible entre

Dunkerque et Dacca. Entre Calais et Dunkerque, il y avait une distance de 20 miles. Nous avons 2 600 miles, encerclés par l'armée indienne. Dunkerque n'était pas investi de trois côtés. Le Pakistan oriental est investi de trois côtés. Si le peuple du Pakistan oriental n'appuyait pas l'armée pakistanaise, le Pakistan oriental serait tombé en quelques minutes. Le rapport de forces entre l'armée indienne et les forces du Pakistan oriental est de sept à un. Les forces du Pakistan sont complètement bloquées. Elles ne peuvent recevoir des munitions et je conçois qu'on ne veuille pas les laisser passer. Mais même les médicaments et la nourriture ne peuvent être acheminés par voie aérienne. Le blocus ne peut pas être levé. Nous sommes totalement encerclés.

173. Et nous avons encore parmi nous, en ce moment, des représentants du Pakistan oriental. Il est trop facile de dire que le peuple du Pakistan oriental est contre le Pakistan. Si le peuple du Pakistan oriental était contre nous, il y a longtemps que nous aurions capitulé et succombé. Pourquoi le chef d'état-major indien, le général Manekshaw, lance-t-il chaque jour des appels pour que les Pakistanais se rendent ? C'est tout simplement parce que personne ne se rend. Ils combattent et nous continuerons de combattre, nous ne nous rendrons pas si facilement. Et il ne faut pas penser qu'en prolongeant les débats sans fin, qu'en retardant d'un jour ou deux les débats du Conseil de sécurité, on nous fera succomber et plier genou. Comme Alice, nous sommes venus au pays des merveilles pour vous dire que notre pays et notre sous-continent sont en train d'être dévastés.

174. On nous a dit que l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité étaient responsables de la paix dans le monde. Mais nous ne voulons pas une paix sans justice. Nous voulons une paix juste et notre seule requête est que notre pays soit protégé de l'invasion, qu'il soit mis un terme à l'ingérence étrangère, qu'une lutte interne ne soit pas interprétée comme devant impliquer une obligation extérieure. C'est là un impératif fondamental. Aujourd'hui, c'est nous qui demandons cela; demain, d'autres demanderont la même chose. Je ne plaide donc pas uniquement pour le Pakistan. Je plaide en réalité pour la morale et le droit internationaux.

175. Un principe fondamental et immuable du droit international est la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte évoque la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Il déclare :

> "Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte . . ."

C'est une obligation en vertu de la Charte. Mais le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a parlé pendant une heure et quinze minutes et tout ce qu'il a dit avait trait aux affaires intérieures du Pakistan. Tout son discours était consacré aux affaires intérieures du Pakistan. Je n'ai pas mauvaise conscience et je n'ai donc pas demandé à l'un de mes amis ici présent – car nous avons encore quelques amis – de présenter une motion d'ordre pour dire que le Ministre des affaires extérieures indien avait évoqué une question du ressort de la juridiction intérieure du Pakistan. Je suis heureux que le Ministre des affaires extérieures indien ait jugé bon de parler des affaires intérieures de mon pays. Et cela pour une raison : cela me donnera l'occasion de lui répondre, si je peux; mais si je ne réponds pas à tous les points qu'il a soulevés, j'espère que vous me pardonnerez, car il a pris la parole juste avant moi. Cependant, je vais essayer de répondre aux points essentiels qu'il a soulevés, et si cela m'est impossible, j'essaierai d'obtenir un droit de réponse, non dans le but de prolonger les débats, mais pour essayer, par la suite, d'éclaircir les points qu'il a soulevés. C'est ce que je vais essayer de faire.

176. Mais ce que je veux dire, c'est que je suis heureux qu'il ait évoqué ces questions, même si cela constitue une ingérence dans des affaires essentiellement intérieures du Pakistan. C'est comme si je me permettais de parler du mouvement DMK à Madras, de la lutte pour l'indépendance que mènent les Nagas ou les Meos, du triste sort du Bhoutan et du Sikkim, ou des nombreux autres problèmes qui accablent l'Inde. Ce qui vaut pour l'un vaut pour l'autre. Les conséquences apparaîtront bientôt. Cela dépend de l'Inde. Si l'Inde pense que le Pakistan sera démembré, le mouvement ne s'arrêtera pas là. Ce bacille va se répandre – et il se répandra très vite.

177. Cependant, je ne veux point parler des problèmes internes de l'Inde. Une ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays non seulement offense les principes de la Charte, mais viole également les principes de Bandoung. Ce n'est pas la seule question qui soit en cause. Il y en a d'autres. Il y a, par exemple, les principes de Bandoung. Monsieur le Président, vous venez d'un Etat africain. Il y a ici d'autres Etats Membres qui sont asiatiques et latino-américains. Nous venons tous de la même fraternité; nous sommes tous frères d'armes. Nous avons tous été exploités, nous avons tous été subjugués, nous sommes tous victimes d'une exploitation brutale. Les principes de Bandoung ne sont-ils pas sacrés pour vous ? Le sont-ils uniquement pour moi, aujourd'hui, parce que mon pays est soumis à la pression écrasante d'un puissant Djaggernat, d'une grande puissance militaire qui l'emporte numériquement sur mon pays au Pakistan oriental dans une proportion de sept contre un et qui nous a imposé un blocus maritime ?

178. Non, cela nous intéresse tous. Les principes de Bandoung, le Pantcha Çila, sont violés. Je ne suis pas l'auteur du Pantcha Çila; j'étais étudiant à l'époque. Qui en est l'auteur ? Quel homme a formulé le Pantcha Çila ? A la Conférence de Bandoung, le Pantcha Çila fut formulé, entre autres, par le pandit Jawaharlal Nehru. C'est lui qui a parlé des "cinq principes de la coexistence pacifique". Le père du Premier Ministre de l'Inde a dit que la non-ingérence était un principe sacré et l'un des cinq principes du Pantcha Çila.

179. Aujourd'hui, l'Inde a anéanti les principes du Pantcha Çila. L'Inde a violé la Charte et les principes fondamentaux du droit international et de la moralité. Aujourd'hui, l'Inde a violé les principes de Bandoung dont elle était coauteur.

180. Ce sont donc les principes fondamentaux qui sont en jeu, et ils sont très importants. En outre, nous ne nous

attendions certes pas que les pays du tiers monde s'adonnent au chantage et au chauvinisme propres aux grandes puissances. Nous pensions que c'étaient les grandes puissances qui étaient coupables du chauvinisme de grande puissance et du chantage, que c'étaient les superpuissances qui cherchaient l'hégémonie. Si le monde peut se soulever contre la plus grande puissance du monde et contre son hégémonie, et si la plus grande puissance du monde veut diminuer sa sphère de responsabilité et ne veut plus être le prétorien, le gendarme du monde, alors l'Inde ne peut pas le faire non plus. Si les Etats-Unis d'Amérique sont aujourd'hui incapables d'étendre leur influence sur une échelle mondiale pour devenir le gendarme du monde, comment l'Inde peut-elle devenir le gendarme du sous-continent d'Asie ? L'Inde n'en est pas capable. Elle est bâtie sur des fondations d'argile, nourrie d'imposture et de tromperie. L'Inde doit abandonner ces illusions. Si les Etats-Unis d'Amérique, la plus grande puissance du monde, après 20 ans d'expérience qui ont suivi la seconde guerre mondiale, trouvent qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour fournir une aide extérieure et poursuivre la guerre du Viet-Nam, qu'ils doivent se retirer honorablement de l'Asie, l'Inde doit également comprendre qu'elle ne peut pas garder le Pakistan, une partie du sous-continent. L'Inde doit abandonner sa prétention d'essayer de devenir le gendarme du sous-continent, nous disant ce que nous devons faire au Pakistan : quel dirigeant nous devrions reconnaître, quel dirigeant nous devrions arrêter, quel dirigeant nous devrions libérer, avec quel parti nous devrions négocier, quelle interprétation nous devrions donner à un manifeste d'un certain parti.

181. Il s'agit là d'un précédent auquel vous devriez tous réfléchir avant l'aube. C'est très bien de parler suavement, de trancher. Mais parlons des réalités. Le Ministre des affaires extérieures a dit : "voyons les réalités". Et je dis : "très bien, envisageons les réalités". Je suis plus heureux que lui de le faire. Les réalités, c'est que l'on impose à mon pays, par la force physique, des ukases, la domination, l'hégémonie et l'exploitation. Le plus grand Etat musulman du monde, créé par sa propre volonté, est détruit et décimé par une machine militaire contre la volonté du peuple du pays. Si nous n'étions pas un peuple uni, si nous n'étions pas unis dans la même résolution, nous n'aurions pas existé pendant 24 ans. L'Egypte et la Syrie se sont brièvement unies. Elles étaient arabes, elles étaient de même race, elles avaient la même religion. Combien de temps l'unité syro-égyptienne a-t-elle duré ? Deux ou trois ans. Elle s'est scindée. Pourquoi le Pakistan oriental et le Pakistan occidental sont-ils ensemble ? Parce que nous avons un dénominateur commun. Nous avons un intérêt commun : il s'agit de l'opposition à la domination indienne, de l'hégémonie indienne, de l'exploitation indienne. C'est là notre intérêt commun. Nous sommes frères d'armes. Nous resterons toujours ensemble. Qu'est-il arrivé ? Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a parlé de toutes les erreurs commises par le Pakistan. En effet, l'Inde n'a jamais fait d'erreurs ! Je félicite l'Inde de n'avoir commis aucune erreur en 24 ans. Nous sommes les seuls qui fassent des erreurs. Nous sommes les seuls pécheurs du monde. Nul autre ne commet d'erreurs. Nous sommes les grands pécheurs. Mais ces mêmes grands pécheurs sont restés ensemble pendant 24 ans, et aujourd'hui encore il a fallu à l'Inde neuf mois pour préparer son intervention pour nous détruire.

182. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a parlé de la patience dont son pays a fait preuve en attendant pendant neuf mois. Il ne s'agissait pas de patience. L'Inde l'estimait nécessaire; maintenant, après avoir échoué, elle doit intervenir physiquement pour détruire le Pakistan. Si toutes ces brutalités et ces atrocités si horribles qui se sont produites au Pakistan étaient vraiment telles que les a décrites le Ministre des affaires extérieures et s'il existait un mouvement aussi considérable au Pakistan oriental, l'Inde n'aurait alors pas été obligée d'avoir recours à l'intervention militaire pour remporter au Pakistan une victoire militaire, physique, par la force des armes. Mais en dépit de tous ses efforts, l'Inde n'a pas encore réussi.

183. Il y a donc ici une contradiction fondamentale. Souvenez-vous qu'il ne s'agit pas d'une question d'autodétermination. En tant qu'Asiatique – et je suis Asiatique au même titre que je suis Pakistanais –, j'ai toujours eu un point de vue asiatique. Car nous ne pouvons pas penser dans l'unique perspective de notre propre pays. Un pays d'Afrique ne peut pas penser exclusivement en termes de ce pays; il doit penser dans la perspective africaine. En Asie, nous devons nous inspirer d'une perspective asiatique. Comme l'a dit le président de Gaulle, il y a "une Europe européenne". Je déclare donc que nous devons avoir une Asie asiatique. Il ne s'agit pas d'une question d'autodétermination. En tant qu'Asiatiques et membres du tiers monde, nous ne devons jamais abandonner l'autodétermination. Après avoir été prêchée et élaborée par le président Woodrow Wilson, l'autodétermination a suscité l'indépendance de nombreux pays. Nous sommes en faveur de l'autodétermination. Il ne peut y avoir nul compromis quant à l'autodétermination – mais l'autodétermination doit être véritable. Qu'est-ce que l'autodétermination ? C'est qu'on doit permettre à un pays de déterminer son propre avenir, c'est qu'on doit permettre à un peuple de décider de son propre avenir. Nous ne sommes pas contre l'autodétermination. Mes éminents amis sont contre l'autodétermination, parce que s'ils avaient permis que l'autodétermination soit exercée aujourd'hui, le Cachemire aurait joui de ce droit, et le peuple du Cachemire, après 24 ans, aurait décidé s'il entendait faire partie de l'Inde ou du Pakistan. Mais le droit de libre détermination ne lui a jamais été accordé.

184. Au Cachemire, où le pandit Nehru lui-même a dit : "Oui, il doit y avoir libre détermination parce qu'il s'agit d'un territoire contesté", l'Inde a toujours bloqué, arrêté, empêché toute mesure en vue d'accorder le droit d'autodétermination au peuple de Jammu et Cachemire. La libre détermination n'est pas seulement un principe formulé par le président Woodrow Wilson. Le grand fondateur de l'Etat soviétique, Lénine, l'un des plus grands hommes de tous les temps, a formulé le principe de libre détermination. Ainsi, la libre détermination a été acceptée par l'Inde et le Pakistan. Mais aujourd'hui, alors que 24 ans ont passé, la libre détermination n'a pas été appliquée au Cachemire. Aujourd'hui, l'Inde parle de la libre détermination d'un pays qui a choisi son avenir en 1947 et est devenu une partie du Pakistan. Comment la libre détermination est-elle en cause au Bengale, au Pakistan oriental ? Le Pakistan

oriental est une partie du Pakistan, une partie inséparable du Pakistan, unie au Pakistan depuis 24 ans, qui a choisi de faire partie du Pakistan et a été à l'avant-garde du mouvement en faveur du Pakistan. Permettez-moi de vous dire bien nettement qu'il n'aurait pu y avoir de Pakistan sans la lutte du peuple du Pakistan oriental pour la création du Pakistan.

185. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a parlé de la mère patrie. J'ai étudié moi aussi le droit international et je n'ai jamais vu cette théorie de la mère patrie. J'ai eu pour maîtres Kelson et Oppenheim, d'autres encore, mais je n'ai jamais entendu parler de cette théorie. Peut-être repose-t-elle dans des archives en un lieu quelconque. Mais admettons qu'il peut y avoir une telle théorie de la mère patrie, que si une partie de la patrie souhaite se séparer de la mère, elle doit déterminer ses propres conditions de liberté. J'accepte cette position, bien que je ne trouve pas de preuve authentique ou digne de foi de ce concept ou de cette théorie de la mère patrie qui a été évoquée par le Ministre des affaires extérieures de l'Inde. Mais si un tel concept existe, qui est la mère et qui est l'enfant ? La mère, c'est le Pakistan oriental et l'enfant c'est le Pakistan occidental, parce que c'est au Pakistan oriental que réside la majorité de notre peuple. Cinquante-six pour cent de notre population vit au Pakistan oriental et le reste au Pakistan occidental. La mère doit naturellement être les cinquante-six pour cent et non les quarante-quatre pour cent. Comme je vous l'ai dit, et les Britanniques ne sont pas sans le savoir, parce qu'ils étaient dans le sous-continent, il n'aurait pu y avoir de Pakistan sans que le peuple du Pakistan oriental contribue à la création du Pakistan. Il était uni à nous dans la guerre de 1965 et combien il s'est montré héroïque à nos côtés ! Je me souviens, quand je m'y suis rendu en 1967, de la préoccupation que cette population a manifestée pour le bien-être et l'intégrité du Pakistan.

186. En janvier, après les élections générales dont Swaran Singh a parlé, je m'y suis rendu. J'ai visité de nombreuses régions du Pakistan oriental et j'ai demandé à ses habitants : "Que désirez-vous, parce que la volonté du peuple est suprême ? Que voulez-vous ? Voulez-vous un Pakistan ou deux Pakistans ? " Croyez-moi, Monsieur le Président, je ne vous mens pas, car je ne mentirais jamais au Président du Conseil de sécurité. Ils ont tous répondu : "Nous voulons un Pakistan; nous croyons en un Pakistan." Ce Pakistan unique serait demeuré tel si l'Inde ne s'était pas immiscée, avec toute sa puissance militaire.

187. Enfin, en décidant cette question, le Conseil de sécurité se trouve parfois empêché de prendre les mesures nécessaires par suite de la politique de puissance, parce que les grandes puissances ont de grands intérêts, lesquels sont déterminés par leurs propres calculs. Mais ces facteurs n'entrent pas en ligne de compte à l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est la voix du monde. L'Assemblée générale symbolise la marche de l'humanité vers un progrès toujours plus grand. L'Assemblée générale est le lieu où vous, Monsieur le Président, moi et d'autres peuvent préconiser la vérité et la justice, sans être entravés par les calculs de la politique de puissance. L'Assemblée générale est l'endroit où parlent les nations pauvres. L'Assemblée générale est l'endroit où les fermiers et les paysans et le prolétariat de la communauté internationale, pour ainsi dire, ont voix au chapitre, et non uniquement l'élite. Or, qu'a décidé l'Assemblée générale ? Le 7 décembre, l'Assemblée générale, par un vote massif et écrasant de 104 voix, s'est prononcée en faveur de l'intégrité et de l'unicité du Pakistan. Le monde entier a dit, tenant compte de tous les éléments du problème, tenant compte de la vérité, que le Pakistan est un et que le Pakistan doit demeurer uni. Nous n'avons pas de relations diplomatiques avec certains des pays qui ont voté pour nous. Nous n'avons avec eux aucun contact; mais, par principe, ils ont voté que le Pakistan était un; il a été constitué en tant qu'unité; il a été créé après de grands sacrifices et il doit demeurer un. Parmi les grandes puissances, la République populaire de Chine et les Etats-Unis d'Amérique ont appuyé cette vérité première. Aussi, est-ce là un verdict écrasant. Je n'ai pas à parler; le Ministre des affaires extérieures de l'Inde n'a pas à parler; je vous demande seulement de reconnaître cette vérité, d'écouter la voix du monde. Ne la méconnaissez pas, ne l'enterrez pas, ne l'ignorez pas, parce que cela aurait de grandes répercussions. Prenez-en dûment connaissance, reconnaissez sa valeur et son importance. Ne vous isolez pas de la voix du monde. Il est très important que vous ne le fassiez pas, parce que le monde tout entier a parlé en faveur de l'unité et de l'intégrité du Pakistan. Comment pourriez-vous l'ignorer dans cette salle ? Pourriez-vous ne pas entendre la voix de la communauté mondiale ? Pouvez-vous refuser capricieusement et arbitrairement ce que le monde veut ? Le monde veut un Pakistan, le monde veut l'unité du Pakistan, le monde ne veut pas le démembrement du Pakistan par la violence ou par la force. Je suis simplement venu ici pour vous dire que telle est la voix du monde, voilà ce que veut le monde et voilà quel est son arrêt. Appliquez-le, reconnaissez-le, acceptez-le; sinon il en résultera des tourments, et non point seulement pour le Pakistan. Le Pakistan traverse une épreuve; nous devons faire face à de sérieux problèmes, mais je ne parle pas seulement du Pakistan, je parle pour l'ensemble du tiers monde et pour tous ceux qui croient à la justice, à l'égalité et à l'équité entre les nations.

188. Après avoir fait ces observations d'ordre général, je voudrais parler de questions plus particulières. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde nous a dit, ce soir et auparavant, que la position prise par l'Inde à l'égard d'un différend intérieur au Pakistan impliquait que le peuple du Pakistan oriental voulait être libre et voulait rompre les relations avec le Pakistan occidental, et que cela résultait des dernières élections. Aux dernières élections tenues en décembre 1970, la ligue Awami et le cheikh Mujibur Rahman ont reçu un mandat au Pakistan oriental par une majorité écrasante. Nous reconnaissons cela. Au Pakistan occidental, nous avons, moi et mon parti, reçu un mandat à une majorité écrasante des suffrages. Mais que demandait la ligue Awami ? La ligue Awami disait dans sa campagne électorale qu'elle voulait l'autonomie. Elle ne souhaitait pas la sécession. Au Pakistan occidental, nous luttions aussi pour l'autonomie, l'autonomie pour toutes les provinces, car nous sommes un Etat fédéral, la forme fédérale de l'Etat étant celle qui nous convient le mieux. Ainsi, ils demandaient l'autonomie et nous demandions nous aussi l'autonomie; ils voulaient la démocratie et nous voulions la démocratie; ils voulaient mettre un terme au régime militaire et nous le voulions nous aussi. Nous avions donc ces facteurs communs entre nous, mais qu'est-il arrivé ? Soudainement,

après les élections, cette demande d'autonomie s'est transformée en une demande de sécession. Bien des forces agissaient dans l'ombre. Vous, Monsieur le Président, n'êtes pas sans le savoir, la ligne qui sépare une autonomie maximale de la sécession est une ligne bien ténue, bien mince. Par le jeu des forces qui manipulent la situation sur le plan international et d'autres facteurs, une lutte pour l'autonomie s'est transformée en une lutte pour la sécession.

189. Mais qui doit décider s'il s'agit de l'autonomie ou de la sécession ? La question étant interne, il appartient au peuple de faire la démarcation de cette autonomie, à savoir si c'est une autonomie véritable ou une autonomie *ultra vires*. Il n'appartient pas à un troisième pays de le déterminer. Ce n'est pas à une partie située à l'extérieur qu'il appartient de décider si le peuple veut la sécession ou l'autonomie.

190. Nous étions entièrement prêts à négocier et à déterminer la portée de l'autonomie dans le cadre d'un Pakistan unique, nous n'étions pas prêts à accepter qu'un pays étranger voisin jugeât s'il s'agissait d'une demande d'autonomie ou de sécession. Si le peuple du Pakistan oriental avait voulu la sécession, il l'aurait dit, et l'Inde n'aurait pas eu à intervenir. Je reconnais qu'il y a eu des erreurs, des erreurs graves. Mais, malgré ces graves erreurs, l'Inde n'aurait pas eu à intervenir physiquement avec huit ou douze divisions au Pakistan oriental pour obtenir par la force ce qui, selon son interprétation, était la volonté du peuple du Pakistan oriental, résultant des élections de 1970.

191. C'est encore le problème fondamental. Si nous devons maintenant définir sur cette base l'autonomie ou la sécession, puis-je alors poser une question à mon ami, M. Swaran Singh. Quand le Premier Ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, vint aux Nations Unies en septembre 1960 et qu'on lui demanda : "Quand allez-vous régler le différend du Cachemire à propos duquel vous avez reconnu qu'un plébiscite devait être organisé ? ", il répondit : "Je sais que je l'ai reconnu, mais si nous acceptons d'organiser un plébiscite au Cachemire, territoire qui fait l'objet d'un différend . . ." – ici, il ne s'agit pas simplement d'un territoire contesté, mais d'un territoire qui aurait été inévitablement une partie du Pakistan – "ce sera comme si nous ouvrions la boîte de Pandore." Alors, je demande : n'avez-vous pas ouvert la boîte de Pandore ? Même une maison aux trésors ? Je vous demande de porter vos regards au-delà d'aujourd'hui. Ne faites pas preuve d'une aussi courte vue. Nous devons vivre sur le même sous-continent; nous ne voulons pas que celui-ci soit en flammes. Tous ces événements conduiront à un morcellement. Aujourd'hui, vous pouvez vous réjouir en face de ce qui nous arrive. Mais si vous pensez qu'aujourd'hui vous allez démembrer le Pakistan et que les germes de ce démembrement n'atteindront pas votre pays, vous vous trompez lourdement. Et où fermera-t-on cette boîte de Pandore ? Cela arrivera-t-il en Yougoslavie ? Pourquoi pas en Yougoslavie ? Pourquoi pas en Tchécoslovaquie ? Au pays de Galles et en Ecosse ? Je ne parlerai pas de l'Irlande du Nord, car là, c'est la paix de la Reine qui règne ! On sait qu'il n'y a pas de troubles en Irlande du Nord, aussi je ne mentionnerai pas ce pays ! Mais seulement le pays de Galles et l'Ecosse. Et pourquoi pas en Bretagne, au Pays basque, au Maroc, en Algérie, dans tous les pays d'Afrique ? Cela ne pourrait-il pas se produire en un seul pays d'Afrique et d'Asie ? S'il y a un Bangla Desh au Pakistan, il doit y avoir un Bangla Desh partout ailleurs. Pourquoi y aurait-il uniquement un Bangla Desh au Pakistan, imposé par la force ? La fragmentation qu'il symbolise peut se produire en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, et ne peut pas laisser insensibles les grandes puissances elles-mêmes – en Uzbekistan et dans d'autres parties du monde.

192. Il n'y aura pas de Bangla Desh seulement au Pakistan. Il y en aura partout. Nous ferons en sorte que le Bangla Desh n'existera pas uniquement au Pakistan, mais dans le monde entier.

193. Le Bangla Desh existe selon le Gouvernement de l'Inde; le Bangla Desh existe dans son esprit, mais non dans la réalité. Et lorsque je dis cela, ce n'est pas parce que je n'éprouve aucune affection pour mes frères du Bengale. Je dis *Joi Bangla* exactement comme je dis *Jia Sind*. Nous faisons partie de la même fédération. Ces mots d'ordre ne peuvent se retourner contre nous. Donc, toi, médecin, soigne tes propres blessures; ne panse pas les plaies du Pakistan. Le Pakistan a reçu depuis longtemps assez de coups. Longtemps, le Pakistan a été le pécheur. Les territoires du Pakistan ont été saisis au Cachemire, au Pendjab oriental, au Bengale occidental, en Assam. Le Pakistan a été déchiré beaucoup plus que le Mexique ne le fut dans cet hémisphère.

194. Mais il ne sera pas mis fin aux maux que vous voulez imposer au Pakistan par la force des armes, en créant le prétendu Etat du Bangla Desh uniquement dans mon pays, car il y aurait des Bangla Desh partout dans le monde. Pourquoi pas ? Ouvrons les vannes, car si les Etats souverains doivent être transformés de cette manière, que vienne le déluge. Pourquoi devrait-il affecter uniquement mon pays ?

195. Nous sommes prêts à mourir. Nous ne sommes pas effrayés par la mort. Notre peuple est vaillant. Nous et l'Inde avons 5 000 ans d'histoire commune. L'Inde nous connaît. N'écoutez pas ces correspondants de presse occidentaux qui vous disent que nous nous sauvons. Nous ne fuyons pas; nous ne fuirons pas. La disparition du Pakistan ne sera jamais permise. Vous pouvez me croire : le Mexique peut occuper les Etats-Unis, le Canada peut occuper les Etats-Unis, le Danemark peut occuper l'Allemagne, la Finlande pourrait occuper l'Union soviétique, mais le Pakistan ne sera occupé par l'Inde en aucune circonstance. Souvenez-vous de cela. Nous ne serons pas occupés. Nous combattrons et nous combattrons pendant 1 000 ans s'il le faut, comme nous avons combattu pendant mille ans dans le passé. Notre histoire ne date pas d'hier. Nous avons une histoire millénaire, une histoire d'affrontements; nous pouvons continuer.

196. Le Gouvernement et le peuple de l'Inde ont un choix qui est fort clair, à savoir : voulez-vous vivre avec nous, en amis sur le même sous-continent, attachés aux principes du droit international et de la morale et les respectant, ou désirez-vous être nos ennemis irréductibles ? C'est à vous de choisir. Nous sommes prêts à vous tendre une main amicale. Nous voulons ouvrir un nouveau chapitre dans nos

relations. Pourquoi ne pourrions-nous pas le faire ? Pourquoi serions-nous toujours l'exception ? Si les Allemands et les Français peuvent oublier leurs différends et entrer dans le Marché commun après tant de guerres et si les Turcs et les Grecs ne perdent pas la raison à propos de Chypre et ne s'engagent pas dans un conflit, pourquoi n'en ferions-nous pas autant ?

197. Il y a, certes, de nombreux différends internationaux, mais il y a toujours, pour les réfréner, la civilisation, la morale. Si l'Union soviétique et les Etats-Unis, après 15 ans d'affrontements, peuvent parvenir à une détente, si la Chine et les Etats-Unis peuvent ouvrir le dialogue, pourquoi l'Inde et le Pakistan ne pourraient-ils également ouvrir le dialogue ? Nous sommes prêts à ce dialogue et nous le voulons. Nous voulions écrire une nouvelle page, ajouter une nouvelle dimension. Nous voulons nous conformer à l'esprit et aux exigences des temps modernes et nous brûlons d'y parvenir. Je crois que le Gouvernement de l'Inde est particulièrement qualifié dans la recherche, car on a cité de nombreux faits et chiffres. J'ai fait d'importantes déclarations pour dire que nous étions prêts à tourner la page dans notre histoire, mais ils ont empêché cela. Si l'Inde n'avait pas aujourd'hui essayé d'occuper des parties du Pakistan, je pourrais m'étendre davantage sur la question. Mais si je parlais de cela aujourd'hui on pourrait penser que je parle à partir d'une position de faiblesse.

198. Si seulement ils nous avaient donné une occasion : le Premier Ministre de l'Inde a affirmé qu'elle ne traiterait pas avec un régime militaire. Mais ce régime militaire avait déclaré qu'il allait se dissoudre dans un mois, après avoir duré 13 ans. Puisque le Premier Ministre de l'Inde avait attendu neuf mois, ne pouvait-elle patienter un mois de plus afin de permettre au gouvernement civil de prendre le pouvoir et d'ouvrir un dialogue, des communications entre nos deux pays ? Evidemment le Gouvernement de l'Inde n'a pas attendu neuf mois pour faire preuve de tolérance et de bienséance; il a utilisé ces neuf mois pour s'infiltrer au Pakistan. Neuf mois lui étaient nécessaires pour former le peuple — ceux que l'on appelait les guérilleros. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde, en accordant ces neuf mois, a prétendu faire de sa patience une vertu. En fait, elle avait besoin au moins de ce laps de temps. Nous nous en sommes rendu compte. En tant que chef politique de mon pays, j'avais déclaré : "A la fin de l'année, une situation nouvelle sera créée au Pakistan". Nous avions prévu leurs plans; après tout, c'est une affaire de services de renseignements. Nous savions quels étaient leurs plans. Nous pouvions les prévoir. L'Inde entendait former des groupes de guérilleros et voulait créer un climat international. Le Premier Ministre de l'Inde avait l'intention de se rendre partout dans le monde pour créer un climat international de bonne volonté et, ensuite, retourner la situation. Il ne s'agissait nullement de bienséance, elle n'attendait pas que le monde agisse. Il lui fallait disposer de neuf mois.

199. Nous avions dit : "Accordez-nous encore un mois." On a, à ce propos, beaucoup parlé des réfugiés qui sont passés du Pakistan oriental dans le Bangla Desh indien. On dit qu'il y a là-bas 9 ou 10 millions de réfugiés. Nous n'avons pas prétendu que ces chiffres étaient faux; nous ne les avons pas mis en cause. En ce qui nous concerne, nous avons dit : "Nous sommes honteux de ce fait, du fait que nos citoyens ont quitté notre pays." Aucun pays n'aime avoir des réfugiés, aucun pays ne veut que ses ressortissants quittent son sol. Mais si nos ressortissants sont partis, nous voulons qu'ils reviennent, car s'ils ont habité cet endroit pendant des millénaires et qu'ils habitent le Pakistan depuis sa création, il y a 24 ans, pourquoi ne pourraient-ils vivre à l'avenir dans notre pays ? Ce n'est pas un problème. Si nous avions dit : "Non, il n'y a pas de réfugiés", ce serait faux. Nous avons adopté une position de principe. Nous avons dit que quel que soit le nombre des réfugiés, nous étions prêts à les reprendre, qu'il s'agisse de 6, 3, 2 ou 8 millions de véritables Pakistanais qui, mus par la peur ou la propagande, ont quitté le Pakistan. Nous sommes prêts à les recueillir; car s'ils ont vécu avec nous jusqu'à présent, ils pourront le faire encore. Le Premier Ministre de l'Inde a dit qu'ils ne pouvaient pas retourner au Pakistan tant que celui-ci aurait à sa tête un régime militaire. Nous avons dit : "Donnez-nous un mois. Tout ce que nous vous demandons, c'est de transformer les neuf mois en dix mois." Nous demandions quatre semaines de plus et j'ai dit, à Karachi, le 12, que j'étais prêt à visiter, en tant que dirigeant politique, ces camps de réfugiés. J'ai dit que nous ne voulions exclure aucune option, que nous n'imposions pas de conditions au règlement politique, mais nous avons demandé du temps pour qu'on nous laisse achever la phase actuelle, afin de passer à la nouvelle phase et établir la paix.

200. Le Ministre des affaires extérieures sait que j'ai dit, à Lahore, le 18 octobre, que je ne prévoyais pas de guerre. Il a cité des mots d'ordre tels que "Ecrasons l'Inde"; j'ai dit : "Je ne prévois pas de guerre." Pourquoi l'ai-je dit ? Parce que nous voulons la paix pour servir notre peuple, pour nous pencher sur ses problèmes, sur sa misère. Nous ne voulons pas nous empêtrer dans des conflits internationaux et nous voulons du temps pour réaliser des progrès dans l'intérêt de notre peuple. Nous avons donné un programme socialiste et islamique au peuple pour le pain, le beurre et le progrès. Nous voulions du temps pour le réaliser. Nous voulions du temps pour établir un gouvernement civil, après 13 ans, au Pakistan, fondé sur un mandat massif du peuple, pour que nous puissions progresser et servir le peuple. Au lieu de cela, après avoir attendu neuf mois, l'Inde n'a pu attendre un mois de plus. Elle a frappé et frappé lourdement, renversant les forces de la démocratie qu'invoque avec tant d'éloquence le Ministre des affaires extérieures de l'Inde. S'il est tellement passionné de démocratie, il aurait dû attendre un peu et la démocratie serait venue. Celle-ci produit ses propres lois. Il y a un Parlement. Il y a la liberté de la presse et les demandes du public sont plus importantes que les demandes des puissances étrangères. Nous aurions procédé par étapes. D'abord, nous nous serions saisis des principes mis en causes, et des raisons de l'insatisfaction qui, je vous le dis sans ambages, ne sont pas l'exclusivité du Pakistan oriental. Il y a, au Pakistan occidental, des motifs d'insatisfaction, aussi; ils portent sur l'autonomie et la démocratie. Donc nous étions préparés à aborder tous ces problèmes. Nous étions préparés à aborder non seulement les problèmes du Pakistan occidental, mais aussi les problèmes du Pakistan oriental que sont l'autonomie, la démocratie, la laïcité. Mais on ne nous a pas donné la possibilité de le faire. Cela a été utilisé comme prétexte. L'idée était de ne pas voir un Pakistan florissant et résolvant ses problèmes. Il fallait profiter des difficultés internes du

Pakistan et non point venir à son secours. Car, si tel avait été le but, cette chance nous aurait été donnée.

201. L'intérêt de l'Inde, dans cette crise, ne s'est pas révélé soudainement après la nuit tragique et fatale du 25 mars. Dès avant le 25 mars, l'Inde s'est servie d'un incident de piraterie aérienne à Lahore comme d'un prétexte pour interrompre les communications aériennes entre le Pakistan oriental et occidental, qui se faisaient en utilisant le corridor indien. Cela se passait le 30 janvier après mon retour du Pakistan oriental où je venais de terminer des négociations préliminaires avec Mujibur Rahman. Si le Gouvernement indien avait éprouvé tant d'amitié pour celui-ci, il n'aurait pas créé une nouvelle situation à ce moment-là. Mais le Gouvernement indien ne voyait pas d'un bon oeil ces négociations avec le cheikh Mujibur Rahman, car, aussitôt après les négociations que j'ai eues avec lui et mon retour au Pakistan occidental, il a pris prétexte de l'incident de piraterie aérienne qui, en fait, fut organisé par des espions indiens dans la partie occupée du Cachemire pour interrompre les communications de façon que le cheikh Mujibur et moi-même ne puissions nous rencontrer.

202. Maintenant, le Gouvernement indien parle d'un règlement politique, d'un accord politique avec les dirigeants du Pakistan oriental. Mais lorsque les chefs désignés du Pakistan oriental et occidental se sont rencontrés, le Gouvernement indien a rompu leurs communications, parce qu'il ne souhaitait pas un accord fondé sur le concept d'un Pakistan uni, que nous tentions de réaliser. Aussi, la première chose que fit ce gouvernement, ce fut de couper les moyens de contact entre les dirigeants du Pakistan oriental et occidental. Dans ces circonstances difficiles, il nous était impossible de nous y rendre par mer, afin d'avoir des entretiens politiques et des négociations.

203. Ensuite, sous prétexte que des élections allaient se dérouler dans le Bangla Desh indien, le Gouvernement indien a envoyé 150 000 soldats pour surveiller le scrutin dans le Bangla Desh indien; mais le mobile était de mettre en position une armée prête pour agir contre le Pakistan oriental et donc contre le Pakistan tout court.

204. L'Inde parle maintenant du Pakistan, petit pays dont la taille est le cinquième de celle de l'Inde, dont la main-d'oeuvre et les ressources sont moins importantes — et tenez compte des forces armées, des forces aériennes, navales et terrestres, du potentiel industriel intérieur de l'Inde —, comme d'un pays qui s'est toujours comporté en agresseur à l'égard de l'Inde. Nous allons aborder cette question de l'agression et de la mesure dans laquelle nous aurions commis contre l'Inde des actes d'agression au cours des 24 dernières années, depuis 1947, date à laquelle les deux Etats de l'Inde et du Pakistan ont été créés.

205. En 1948, éclata le conflit du Cachemire. Vous connaissez tous l'histoire du Cachemire, territoire contesté. C'était une principauté. Il devait choisir son propre avenir, selon le point de vue de l'Inde et du Pakistan, par sa libre volonté. Si l'Inde avait permis qu'un plébiscite soit organisé au Cachemire, il n'y aurait pas de troubles aujourd'hui dans cette région. Le problème du Cachemire ne figurerait plus à l'ordre du jour des Nations Unies. Mais c'est l'Inde qui a empêché que le plébiscite ait lieu au Cachemire. Et cependant, elle accuse le Pakistan d'être la cause des troubles dans cette région. S'il y a des troubles au Cachemire, c'est l'Inde qui en est la cause car c'est l'Inde qui, après avoir admis qu'un plébiscite, un référendum, devrait se dérouler au Cachemire, a ensuite empêché ce plébiscite. Le Premier Ministre de l'Inde lui-même — et vous pouvez vous reporter aux procès-verbaux du Conseil de sécurité — a pris des engagements à propos de la question du plébiscite. Et pourtant, aujourd'hui, le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a l'audace de dire que nous sommes responsables du conflit qui s'est déroulé au Cachemire de 1947 à 1948.

206. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a parlé également du conflit du Rann Kutch. Dans le conflit du Rann Kutch, ce sont les forces indiennes qui ont occupé l'aéroport. M. Partharasarathi, qui est maintenant membre de la délégation en cette enceinte, était Haut Commissaire. C'était un de mes bons amis — j'étais à l'époque Ministre des affaires étrangères — et il est venu me trouver. Je lui ai dit que nous étions prêts à résoudre ce problème de façon pacifique et nous l'avons résolu pacifiquement. Je me rappelle qu'il est venu vers moi dans un état d'extrême agitation. Je lui ai dit : "Il y a des troubles, mais nous les résoudrons de façon pacifique." Et si nous n'avions pas voulu qu'ils soient résolus de façon pacifique, ils n'auraient pas été résolus de cette façon. Nous avons fait appel à l'expérience des Britanniques pour arranger l'arbitrage entre nous. Les Britanniques connaissent le sous-continent mieux que nous tous. Ils ont donc arbitré cette question. L'ennui, c'est que beaucoup trop de gens de l'extérieur ont eu à arbitrer des conflits s'élevant dans le sous-continent. Depuis le temps de Clive jusqu'à la Déclaration de Tachkent, c'est toujours par des interventions extérieures qu'a été décidé le sort du sous-continent. Pourquoi, pour une fois, l'Inde et le Pakistan ne décideraient-ils pas du sort du sous-continent ? Ou nous avons abandonné notre sort à des gens de l'extérieur, tels les Français, les Britanniques, les Russes et bien d'autres, ou nous sommes allés à la guerre. Je dis au Gouvernement de l'Inde : il ne faut pas nous en remettre aux étrangers, il ne faut pas laisser la guerre faire l'arbitre. Ouvrons une page nouvelle à condition que les hostilités prennent fin et que nous revenions à des conditions normales. Mais le différend de Rann Kutch a été porté devant les Britanniques, qui l'ont arbitré et nous avons accepté leur sentence. A mon avis, celle-ci n'était pas équitable, car nos droits territoriaux étaient lésés; néanmoins, nous avons accepté une réduction de nos droits. Nous l'acceptions dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et des bonnes relations qui devaient exister entre nos deux pays.

207. Nous n'étions pas responsables de l'holocauste de 1947, ni des troubles de l'été 1965 dans le Rann Kutch. Ensuite, il y a eu la guerre indo-pakistanaise de 1965. De nouveau, nous sommes allés à Tachkent et nous avons réglé la question. Nous avons eu un arbitrage. Je crois que l'arbitrage n'était pas non plus avantageux pour le Pakistan. C'est là une évaluation objective. Néanmoins, des signatures ont été apposées par le Premier Ministre de l'Inde et par le Président du Pakistan. Bien que l'accord acceptait plus ou moins la position indienne, encore une fois dans l'intérêt de la paix, un règlement est intervenu à Tachkent. Que ce règlement n'ait pas été appliqué, l'Inde peut dire que nous

en sommes responsables; nous disons, nous, qu'elle est responsable. Mais le fait est que nous avons accepté un règlement qui ne nous était pas favorable et qui était dans l'intérêt de l'Inde, à tel point que son Premier Ministre est mort de joie à Tachkent. La presse indienne, comme tout le monde, a reconnu que l'accord était favorable à l'Inde.

208. Ainsi, nous, une fois encore, en tant que l'Etat le plus petit, avons été les témoins de la puissance et de la force de l'Etat le plus grand, cause de l'érosion de nos droits. Mais où allons-nous nous arrêter ? Jusqu'à quel point faudra-t-il que nos droits soient entamés ? Déjà, le Premier Ministre de l'Inde déclare que les populations du Pakistan occidental et du Baloutchistan ont des droits, faisant une distinction entre eux. Nous savons ce à quoi vous pensez. Nous savons pourquoi vous atermoyez, comment vous vous emparez de quelque chose et le consolidez. Et voulez prendre sans cesse davantage. L'Inde n'a jamais accepté réellement ce qu'elle appelle la "vivisection du Bharatt Mata". Telle est la vérité. Cela s'est avéré maintenant, par vos actes, par votre agression rapace au Pakistan oriental. Vous n'avez jamais vraiment accepté la création du Pakistan. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a démontré éloquemment, de façon barbare et impitoyable devant le monde entier, que l'Inde n'a jamais accepté la "vivisection de Bharatt Mata". Mais, Sardar Swaran Singh, ni le Bharatt ni le Mata ne resteront, car ce sont là des méthodes qui ne laissent subsister ni pays ni principes.

209. J'en viens maintenant à un problème que j'aimerais ne pas évoquer. Mais il est essentiel que je le fasse, car c'est un aspect cardinal et pertinent du problème. Si je pouvais l'éviter, je le ferais. Mais, étant donné qu'il est capital, je dois en parler, car mon peuple connaît la situation à cet égard et le monde doit la connaître également.

210. L'Inde et le Pakistan, c'est ainsi que nous appelons les deux grandes communautés, ont vécu dans le sous-continent pendant des millénaires. Nous avons eu des conflits, nous avons eu des guerres. Nous savions comment agir l'une à l'égard de l'autre, nous avons agi et nous avons établi un certain équilibre entre nous. Mais, aujourd'hui, nous ne nous opposons pas à l'Inde en tant que telle. Aujourd'hui, nous nous opposons à l'Inde et à une grande puissance. L'Inde est un grand pays. Je l'ai déjà dit. Mais, aujourd'hui, l'Inde se tient sur les épaules d'une grande puissance pour paraître plus grande. Si elle ne se tenait pas sur ces larges épaules et si elle ne paraissait pas plus grande, elle n'aurait pas eu l'arrogance de défier la volonté de l'Assemblée générale et du monde entier, exprimée dans une résolution demandant un cessez-le-feu, la fin des hostilités et le retrait des forces. Aujourd'hui, nous ne nous opposons pas à l'Inde, mais à une grande puissance, à une grande puissance voisine à laquelle nous n'avons causé aucun tort. Nous avons tout fait pour avoir les meilleures relations avec cette grande puissance pour laquelle nous avons un profond respect. C'est une puissance voisine, très proche du Pakistan.

211. En 1960, en tant que Ministre des carburants, de l'énergie et des ressources naturelles, j'ai été le premier ministre à me rendre en Union soviétique pour y conclure un accord sur le pétrole en vue de promouvoir de meilleures relations entre le Pakistan et l'Union soviétique. Nous avons ainsi contrarié nos alliés et il y a eu des malentendus fondamentaux avec un pays qui est une grande puissance, du point de vue militaire. Nous étions les partenaires de ce pays dans deux traités – l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) et le Central Treaty Organization (CENTO) – et nous avions avec lui des accords bilatéraux. Mais nous voulions améliorer nos relations avec un pays voisin, et ce pays voisin, à l'époque, nous avait promis que si nous nous retirions de ces pactes ou si nous devenions passifs dans le cadre des pactes qui étaient dirigés contre lui, nos relations prendraient un nouvel aspect. Peut-être n'étions-nous pas aussi habiles que d'autres dans les questions de politique de puissance, mais, pensant que c'était ce qu'il fallait faire, nous avons déployé de grands efforts pour améliorer nos relations avec l'Union soviétique.

212. Nous n'avons jamais causé aucun tort à l'Union soviétique. Nous avons toujours eu le plus grand respect et la plus grande admiration pour le peuple soviétique et pour le grand fondateur de l'Etat soviétique, Lénine, l'un des plus grands hommes d'Etat des temps modernes et de tous les temps. Et notre peuple éprouve toujours beaucoup d'admiration pour lui. Nous ne pouvons donc pas comprendre pourquoi l'Union soviétique est devenue partie à notre démembrement. Quel tort lui avons-nous causé ? Si l'Union soviétique n'était pas partie dans cet exercice, nous n'aurions pas à faire face à la situation présente.

213. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails. Je n'ai pas l'intention de citer des faits et des chiffres. Je n'ai pas l'intention de dire au Conseil à quelle date un destroyer a été torpillé, comment il a été torpillé ou ce qui a été fait. Je ne suis pas quelqu'un qui invoque des détails, mais qui souligne seulement des principes. Au nom de mes principes, je demande à l'Union soviétique quel tort lui ont causé les 120 millions d'habitants du Pakistan pour qu'elle adopte une attitude aussi partisane, qu'elle accorde son soutien à un agresseur rapace et pour qu'elle prenne une position aussi extrême – non pas pour défendre une juste cause, mais pour que mon pays soit démembré. C'est là une question légitime que je pose en toute bonne foi, et toujours en ami. Pourquoi l'Union soviétique veut-elle défier l'opinion publique sur la question de l'unité du Pakistan ? Avons-nous causé à l'Union soviétique un tort considérable ?

214. Ce qui est encore plus déconcertant, c'est que le 2 avril 1971, le Président Podgorny a adressé un message au peuple pakistanais pour lui souhaiter bien-être et prospérité, ajoutant qu'il se réjouissait que le Pakistan ait réglé de façon démocratique ses problèmes compliqués. De son côté, M. Kossyguine a déclaré à l'envoyé spécial du président Yahya Khan, M. Arshad Hussein, que les relations entre l'Union soviétique et le Pakistan étaient fondées par principe sur un renforcement de la coopération entre les deux pays, à leur avantage mutuel. Il a déclaré que l'Union soviétique désirait poursuivre le développement de ces relations ainsi que ces efforts pour le renforcement de la paix et de la sécurité internationales. M. Kossyguine a dit encore à notre ambassadeur à Moscou, et ce à maintes reprises, que l'Union soviétique n'entendait pas s'ingérer dans les affaires intérieures du Pakistan et que c'était au Pakistan de décider quel système politique il souhaitait

adopter. M. Kossyguine a encore souligné que c'était au Pakistan seul qu'il appartenait de décider de son système politique, et non pas à l'Inde ou à l'Union soviétique. Il a déclaré :

"Monsieur l'ambassadeur, dites au Président que tous les aspects de notre coopération sont fondés sur la paix et non sur la guerre. Notre politique constante veut que tous les différends entre l'Inde et le Pakistan soient réglés par la négociation et non pas par les armes. Nous sommes des amis du Pakistan et nous voulons que toutes les questions entre l'Inde et le Pakistan soient réglées pacifiquement. Ces deux pays ne sont pas assez riches pour avoir des conflits; même les Etats plus riches s'efforcent d'éviter les conflits. L'Inde et le Pakistan doivent régler leurs différends sans entrer en conflit. Nous voudrions les voir amis. Telles sont nos seules intentions. Nous ne voulons pas nous ingérer dans vos affaires intérieures."

215. Ce sont là les messages du Président et du Premier Ministre de l'Union soviétique. En 1965, lorsqu'il y a eu conflit entre le Pakistan et l'Inde, l'Union soviétique avait de très bonnes relations avec l'Inde et avec la Pakistan; encore que ses relations avec l'Inde étaient meilleures, elle n'a pourtant rien fait d'important et de manifeste en faveur de l'Inde comme elle le fait aujourd'hui. L'Union soviétique, ouvertement et impunément, aujourd'hui, s'est rangée aux côtés de l'Inde. Le problème est que nous n'avons pas à faire face à l'Inde toute seule – nous avons affaire à l'Inde depuis des milliers d'années – mais que nous avons à faire face à l'Union soviétique. Autrement, le blocus de la baie du Bengale n'aurait pas eu lieu. Comment aurait-il pu avoir lieu alors que les flottes des grandes puissances patrouillent là en temps de paix ? Pour quelles raisons ? Elles ne patrouillent pas en temps de paix pour faire une bonne croisière, car alors le Portugal, le Danemark, et d'autres pourraient le faire aussi. C'est pour assurer qu'en cas de conflit et de troubles les voies maritimes puissent rester ouvertes. Pourquoi ont-elles été closes pour nous au Pakistan oriental ? L'Inde n'aurait pas pu le faire, compte tenu de la présence de la VIIème flotte et d'autres forces dans ces mers.

216. Tout cela est le résultat de l'aide massive que l'Union soviétique a donnée à l'Inde. Si l'Union soviétique se désengage du conflit indo-pakistanais, nous sommes prêts à nous mesurer avec l'Inde. L'Inde a été grisée précisément par les avantages militaires qui sont le résultat de l'appui qu'elle a reçu de l'Union soviétique.

217. A cet égard, nous ne devons pas oublier que le Traité indo-soviétique du 9 août a été conclu au cours de cette crise. Or, n'oublions pas que l'Inde a toujours pratiqué une politique de non-alignement, depuis 1947 et jusqu'à 1962, lorsqu'elle est entrée inutilement en conflit avec la Chine. La Chine a été attaquée en 1962 comme nous avons été attaqués aujourd'hui. Mais de 1947 à 1962, l'Inde a suivi une politique de non-alignement. L'architecte de cette politique était le pandit Jawaharlal Nehru. Son nom restera dans l'histoire comme l'initiateur de cette politique positive. Mais, même depuis 1962, l'Inde est restée, dans l'ensemble, non alignée malgré ses méthodes de duplicité.

218. Pourquoi alors l'Inde a-t-elle ouvertement, juridiquement, renoncé à ses principes de non-alignement, le 9 août 1971, et s'est alignée avec une grande puissance, l'Union soviétique ? La proposition de sécurité asiatique qui devait isoler la Chine avait été élaborée deux ans auparavant par le Secrétaire général Brejnev comme la proposition de sécurité européenne qui avait d'autres fins. Mais la proposition asiatique établie par le Secrétaire général Brejnev était antérieure de deux ans. Pourquoi l'Inde n'a-t-elle pas approuvé cette proposition de sécurité asiatique alors ? Ou pourquoi l'Inde n'a-t-elle pas conclu un accord bilatéral dans l'esprit des propositions de M. Brejnev en 1967 et 1968 ? Pourquoi est-ce le 9 août 1971 que le Gouvernement de l'Inde a abandonné sa politique de non-alignement, violant ainsi les principes qu'il avait lui-même établis, et a conclu avec l'Union soviétique un accord que l'on a appelé le pacte indo-soviétique ? Quel est l'objet de cet accord ? Quelle est sa réciprocité ? Pour ce qui concerne l'Union soviétique, la chose est claire : une grande puissance veut obtenir un pacte de sécurité en Asie pour certaines raisons et ainsi faire pièce à une autre grande puissance. Mais quel a été le bénéfice, quel a été l'avantage pour l'Inde ? Pourquoi un pays qui s'était déclaré de façon fondamentale et irrévocable en faveur d'une politique classique de non-alignement l'abandonne-t-il et va conclure un accord, le 9 août, avec l'Union soviétique ? Quelqu'un peut-il dire quelle est la raison de cette volte-face ? Cette raison, c'est le démembrement du Pakistan, et rien d'autre. "Nous abandonnerons le non-alignement, nous renoncerons à notre propre philosophie, nous nous joindrons à vous, mais vous devez être à nos côtés pour détruire notre implacable ennemi", tel est le marché qui a été conclu.

219. Les véritables troubles n'ont pas commencé à Dacca le 24 mars. Le désordre réel et fondamental a commencé lorsque ce traité a été conclu et que nous avons dû faire face à une Inde nouvelle, appuyée par la puissance, le prestige, l'esprit, les ressources, la technique et les armes de l'Union soviétique. Si nous avions reçu la moitié des armes que l'Union soviétique a données à l'Inde, nous serions aujourd'hui à New Delhi !

220. Je voudrais citer ici un article intéressant, l'article 9 du traité :

"Chaque partie contractante s'engage à ne prêter aucune assistance à aucun Etat tiers qui déclencherait un conflit armé avec l'autre partie. Dans l'éventualité où l'autre partie serait soumise à une attaque ou à une menace d'attaque, les hautes parties contractantes devront immédiatement se consulter en vue d'éliminer cette menace et de prendre les mesures efficaces propres à assurer la paix et la sécurité du pays."

221. Ce sont là des expressions diplomatiques; c'est le jargon de la défense à des fins offensives. Nous devrions savoir cela car, pendant 12 ans, nous avons été partie – et nous le sommes toujours – à deux traités de défense, et ces termes nous sont familiers. Il ne s'agit pas là d'un traité de défense, il s'agit d'un traité à des fins offensives. D'ailleurs, aujourd'hui, la consultation se poursuit. Le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique est en Inde en ce moment tandis que des fonctionnaires indiens, tels que M. Dhar, se sont rendus en Union soviétique.

222. Je voudrais savoir quel crime a commis le Pakistan à l'encontre de l'Union soviétique, quel tort lui a-t-il causé ?

Mon pays doit-il être démembré parce que l'Union soviétique a de mauvaises relations avec la Chine ? Si la Chine a de mauvaises relations avec l'Union soviétique, cela ne signifie pas que mon pays doit être démembré par l'URSS. Les relations de la Chine avec l'Union soviétique sont leur affaire. Nous avons toujours dit que nous voulions avoir de bonnes relations avec la Chine et avec l'Union soviétique. Nous ne voulons pas avoir de bonnes relations avec la Chine au prix de nos relations avec l'Union soviétique; nous ne voulons pas non plus avoir de bonnes relations avec l'URSS au prix de nos relations avec la Chine. Cependant, en raison de nos bonnes relations avec la Chine, nous sommes non seulement pénalisés, mais démembrés, pièce par pièce. Cela est sans précédent.

223. Mais même si nous sommes démembrés pièce par pièce, nous n'abandonnerons pas nos bonnes relations avec la Chine. La Chine est une amie fidèle du Pakistan. La Chine est une amie fidèle de l'Asie. La Chine est une amie fidèle du tiers monde. Par le passé, nos relations avec une puissance plus grande que l'Union soviétique ont souffert, en raison de nos relations avec la Chine; mais, aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que cette situation s'est modifiée. Nous aimerions voir s'améliorer également les relations entre l'Union soviétique et la Chine.

224. Mais pourquoi devrions-nous être les victimes de cette situation ? Pourquoi devrions-nous être pris entre le marteau et l'enclume ? Le fait est que nous appartenons à l'Asie. Nous ne pouvons pas nous transporter d'Asie en Amérique du Nord ou en Europe. Les frontières entre la Chine et le Pakistan sont très longues et très accidentées; la chaîne de l'Himalaya unit et relie la Chine et le Pakistan; nous avons des montagnes et des rivières communes.

225. Pourquoi devrions-nous entretenir de mauvais rapports avec un pays qui veut avoir de bonnes relations et qui est une grande puissance ? Avons-nous commis un crime en ayant de bonnes relations avec un pays ami qui nous a appuyés et défendus ? Le crime de la Chine, c'est d'avoir toujours défendu le tiers monde. Son crime, c'est d'avoir toujours défendu ses principes. Son crime, c'est qu'elle n'abandonnera jamais ses amis. Si la Chine était un pays chauvin, si la Chine était un pays expansionniste, si la Chine était un pays arrogant, si la Chine avait voulu nous exterminer, nous n'aurions pas de bonnes relations avec la Chine. Il fut un temps, évidemment, où nos relations n'étaient pas bonnes. Mais la Chine n'est pas une puissance expansionniste. La Chine n'a jamais témoigné de sa velléité d'ingérence dans les affaires d'un autre pays. Pourquoi devrions-nous donc ruiner sans raison nos relations avec la Chine ? Mais le choix qu'on nous offre est : ruinez vos relations avec la Chine ou soyez démembrés. C'est un choix pénible, tragique.

226. Mais je réponds que, même si une part de notre territoire ou de notre pays devait être occupée, cela importe moins que de maintenir de bonnes relations avec la Chine, car ce qui est occupé peut-être repris, et nous le reprendrons, parce qu'il s'agit de notre territoire, de notre peuple, et ils nous appartiennent. Même cette menace, la menace qu'il faut être puni pour avoir de bonnes relations avec la Chine – le monde verra ce qui arrive aux amis de la Chine et ce qui arrive aux amis de l'Union soviétique – nous la considérons provisoire. Nous sommes convaincus que les amis de l'Union soviétique ne seront pas les gagnants en fin de compte puisque ils sont des agresseurs. Les amis de la Chine ne sont pas des agresseurs. Les amis de la Chine défendent le respect de soi-même, leur souveraineté et leur intégrité; et s'ils doivent en subir les conséquences, ils accepteront de faire face à cette épreuve comme une nation courageuse, honorable et qui se respecte.

227. Prenez le Pakistan oriental; dans cinq ou dix ans, nous le reprendrons; nous combattrons pour le reprendre et nous réussirons à reprendre notre pays. Votre occupation n'y pourra rien. Le Pakistan oriental appartient au Pakistan et toutes les forces du monde peuvent se liguer contre nous, mais à la longue, notre pays restera intact. Vous pouvez vous bercer d'illusions; vous pouvez vous appuyer sur n'importe quelle grande puissance, vous pouvez profiter de toutes ses ressources. Mais, croyez-moi, Monsieur le Ministre des affaires extérieures, en dernière analyse – c'est ce que nous enseigne l'histoire depuis le commencement des temps –, ce qui appartient à un peuple reviendra à ce peuple. "Rendez à César ce qui appartient à César, rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu". Le Pakistan oriental appartient au Pakistan; vous le savez. C'est une leçon de l'histoire.

228. Le fait, c'est que l'on fait de nous la Pologne de l'Asie. Bien que la Pologne ait voté contre nous, on fait de nous une Pologne. En 1939, un pacte a été conclu entre l'Allemagne et l'Union soviétique, et la Pologne en a souffert. En 1971, un pacte a été conclu entre l'Inde et l'Union soviétique, et le Pakistan souffre à la suite de ce pacte. Mais nous n'allons pas souffrir à tout jamais. La vérité prévaudra. Même si le Conseil de sécurité reste inactif, même si nous devons faire face à d'autres difficultés, même si ce chantage doit se solder par une autre agression, nous sommes convaincus qu'en fin de compte la victoire sera nôtre parce que notre cause est celle de la justice. Tout ce que nous essayons de faire, c'est de préserver notre unité et intégrité nationales.

229. On a accusé les Etats-Unis d'Amérique de donner leur soutien au Pakistan. Ce n'est pas le cas. Ils ne soutiennent pas le Pakistan, mais défendent un principe. Gardez bien cette distinction à l'esprit. Les Etats-Unis sont une grande puissance qui défend un principe, et ce principe n'est pas la défense du Pakistan, c'est la défense de l'unité d'un pays. Les Etats-Unis défendent l'intégrité d'un pays; ils ne peuvent pas laisser démembrer un pays par la force. Ils ne peuvent pas permettre qu'un pays soit traité comme un voisin méprisable. Nous sommes très reconnaissants aux Etats-Unis de la position qu'ils ont prise non seulement au nom du Pakistan, mais au nom d'un principe international très important. Nous sommes reconnaissants aux Etats-Unis de promouvoir non pas notre cause, mais la cause de la paix, de la justice et de la moralité internationales. Les Etats-Unis savent que leur prestige dans le monde grandira. Les Etats-Unis n'ont pas à se sentir embarrassés; en effet, s'ils avaient adopté une attitude opposée, nous aurions pu le comprendre parce que, malheureusement, nous avons eu parfois des relations tendues. Je suis navré de le reconnaître. Je suis prêt à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour rétablir de bonnes relations pour les Etats-Unis en Asie et dans mon pays, car je ne parle pas en tant que fantoche

ou en qualité de représentant d'un régime quelconque. Je parle légitimement en tant que porte-parole authentique du peuple du Pakistan occidental. Le temps passera. Nous n'oublierons jamais.

230. Nous sommes reconnaissants à tous les pays qui défendent la cause de la justice, à la Chine, aux Etats-Unis, qui appuient voix du monde entier.

231. Et maintenant, j'en viens à la France. Les relations entre la France et le Pakistan ont été fort bonnes. Dès la création du Pakistan, nous avons peu à peu intensifié nos relations sur le plan commercial et économique. Nous sommes arrivés à mieux nous comprendre. Nous respectons profondément et nous admirons la civilisation et la culture françaises. Nous nous félicitons de l'influence exercée par la pensée française sur la pensée politique en Asie. Les relations entre la France et le Pakistan ont été si bonnes que nous sommes vraiment peinés par l'attitude actuelle de la France, qui prétend qu'elle travaille dans la coulisse. Mais s'il n'y a plus de scène, où se trouve la coulisse ?

232. La France doit adopter une position morale positive pour l'unité nationale et l'intégrité. Nous ne sommes pas les ennemis de la France; nous sommes de bons amis de la France. En ce qui nous concerne, Monsieur le représentant permanent, les dés sont jetés. A vous de jeter les vôtres. Parfois, c'est le vent de l'est qui soufflera; parfois ce sera le vent de l'ouest. Ne vous laissez pas influencer par l'un ou par l'autre. Inspirez-vous d'un principe, à savoir que le Pakistan est un Etat uni, souverain, et qu'on essaye à l'heure actuelle de le démembrer par la force physique. Nous éprouvons la plus grande admiration et le plus profond respect pour votre grand pays. Lorsque feu votre grand Président s'est rendu au Canada, il lui a suffi de dire : "Vive le Québec libre ! " et l'orage a éclaté. Il ne s'agissait pas d'un appel à la sécession, mais le monde entier s'en est ému; on s'est demandé comment le président de Gaulle pouvait s'ingérer ainsi dans les affaires internes d'un autre pays. Il n'y a là rien de comparable à ce que font les Indiens dans mon pays. Ils ne crient pas : "vive le Bangla Desh", ils arrivent avec leurs armes, avec leurs chars, pour s'emparer de mon pays.

233. C'est donc un appel que je vous adresse au nom de la justice, au nom de l'humanité, au nom des peuples de l'Asie; vous avez une bonne renommée en Asie; vous êtes une nation respectée. Je vous en prie, ne tenez pas compte des facteurs à court terme. Vous devez savoir que les mauvais jours passeront et que la vérité l'emportera.

234. Au nom du peuple du Pakistan, je vous adresse un appel. Les relations franco-pakistanaises ont été si bonnes, si cordiales, si chaleureuses. Aujourd'hui, alors que nous combattons pour défendre notre vie le dos au mur, en présence d'un Dunkerque bien pire que le vôtre – on ne saurait comparer Dunkerque à ce que nos forces armées doivent subir – nous espérions que la France, consciente des droits, consciente de sa contribution à la civilisation et à la paix du monde, adopterait une attitude efficace et positive.

235. Quant au Royaume-Uni, nous sommes membres du Commonwealth, nous le sommes restés et je ne veux pas trop m'étendre sur ce sujet. Dans une certaine mesure, cette crise a été aggravée par l'attitude des Britanniques, car chaque fois que nous nous rendons quelque part en dehors de l'Asie, on nous dit que les Britanniques connaissent le sous-continent très bien et que nous devons les consulter. Si les Britanniques connaissaient si bien le sous-continent, ils ne nous auraient pas laissés dans cette situation, car depuis 24 ans, des conflits se sont multipliés en raison de l'état dans lequel nous a laissés la puissance sortante.

236. Voici donc la question qui se pose : pourquoi la puissance sortante nous a-t-elle laissés dans cette situation ? Evidemment, elle savait quelles étaient les réalités de la situation créée par les voeux du peuple. Les Britanniques n'auraient pas permis la partition du sous-continent en deux Etats – l'Inde et le Pakistan, l'un divisé par un millier de milles – si telle n'avait pas été la volonté de la population du sous-continent. Mais les Britanniques n'ont pas accordé le bénéfice du doute au Pakistan. Lord Louis Mountbatten, qui était un Anglais, a été le premier gouverneur général de l'Inde; il ne fut pas le premier gouverneur général du Pakistan. A la dernière minute, on nous a refusé certaines régions que les Anglais, à l'origine, avaient déclaré comme devant faire partie du Pakistan. Le fait est donc le suivant : après avoir dénié nos droits légitimes, les Britanniques ont dit de ce qui restait : "Voici, c'est définitivement le Pakistan". Puisque les Anglais avaient décidé, en fin de compte, que c'était le Pakistan, pourquoi ne jouent-ils pas maintenant au moins un rôle qui permette de préserver ce qu'ils avaient finalement accepté d'être le Pakistan ?

237. Quant au tiers monde, nous lui sommes très reconnaissants. Nous faisons partie du tiers monde. Lorsqu'il a fait appel à nous, dans la mesure de nos humbles moyens, nous avons toujours essayé de contribuer à la cause du tiers monde. Qu'il s'agisse des pays arabes, comme le Maroc et l'Algérie, de questions d'indépendance, du Viet-Nam, du Cambodge, toutes les fois que des questions se sont posées au tiers monde, le Pakistan a été l'un des premiers à soutenir les principes. Le Pakistan est reconnaissant au tiers monde qui a dit la vérité. Je rends hommage au tiers monde. Si le tiers monde n'avait pas dit la vérité sur l'actuelle situation dans le sous-continent, il serait devenu le quatrième monde, et le quatrième monde aurait été le tombeau du tiers monde. En soutenant la vérité, l'unité et la justice eu égard au Pakistan, vous avez réellement préservé le tiers monde. Comme je l'ai dit, nous ne nous battons pas uniquement pour le Pakistan. Si le Pakistan devait être ainsi soumis par la force, alors pour ce qui est du sous-continent, Ceylan pourrait dire adieu à son indépendance, ainsi que la Birmanie, le Népal, le Bhoutan, l'Afghanistan, l'Iran, etc. Le rouleau compresseur continuera d'avancer. Chaque grand pays dictera à ses voisins plus petits qu'un tel devrait en être le président, qu'un tel devrait être le premier ministre, car tel est son bon plaisir, qu'ici il faudrait de l'autonomie, et là de la sécession. Et il enverra ses forces armées pour appuyer le diktat. Tout ce que nous demandons au tiers monde, c'est de ne pas nous oublier, car nous n'avons jamais oublié le tiers monde. Nous en faisons partie. Nous sommes les petits. Nous sommes ceux que l'on essaie de malmener. Nous sommes ceux que l'on a essayé de dominer. Nous devons tous nous unir et mettre un terme à l'hégémonie et à la domination des grandes puissances. Et nous réussirons. Nous essuierons des

revers, comme ceux auxquels nous faisons face actuellement. Nous allons connaître des difficultés, des perturbations. Mais, en fin de compte, le tiers monde réussira, parce que le tiers monde est réellement la principale force d'inspiration en politique contemporaine. C'est pourquoi aujourd'hui, même si ce projet de résolution *[S/10446]* se heurte à un veto, même s'il devait y avoir une impasse, même si un autre projet de résolution se heurte à un veto, même si mon pays connaît d'autres difficultés et d'autres problèmes, je suis sûr qu'en fin de compte nous réussirons, parce que le tiers monde est avec nous. Et aujourd'hui nous sommes venus au Conseil de sécurité pour demander la mise en oeuvre du verdict du tiers monde. C'est tout ce que nous demandons.

238. Avant de conclure, je voudrais revenir sur les relations indo-pakistanaises. J'ai sous les yeux quelques notes des points essentiels que le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a évoqués. Ils sont nombreux et je ne puis me reporter à tous maintenant. Je voudrais cependant en relever quelques-uns. Je l'ai déjà fait dans certains cas. Je suis sûr que, plus tard, le Président voudra bien m'accorder le droit de répondre.

239. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a dit que le Pakistan occidental exploitait le Pakistan oriental, ses ressources et ses richesses et que c'était la principale cause de la situation actuelle. La question est fondamentale. L'exploitation n'est pas un phénomène d'individus ou de régions. L'exploitation est le résultat d'un système social. C'est le système social qui exploite, et le même système social, au fond, existe en Inde et au Pakistan. Si l'Inde fait des efforts pour changer son système social, nous en faisons également pour changer le nôtre, car nous croyons que ce sont nos systèmes sociaux actuels qui sont à la base de l'exploitation. Le parti politique que je dirige reconnaît que l'exploitation existait, que le Pakistan oriental ainsi que des régions dans l'Ouest ont été exploités, mais par le système social. La lutte était dirigée en réalité contre le système social. Nous concédons qu'il y a eu des problèmes. Mais nous ne disons pas que cela signifie que notre pays devrait être détruit et démembré par un autre Etat.

240. Si demain certaines parties d'un autre pays étaient exploitées du fait du régime social ou pour toute autre raison, cela signifie-t-il que ce pays devrait être détruit ou démembré ? Certainement pas. Par conséquent, l'Inde part d'une fausse donnée.

241. Au surplus, la question est : pourquoi l'Inde a-t-elle occupé le Pakistan oriental ? C'est une région riche, alluviale, fertile, et qui possède le jute. C'est une région très riche du sous-continent. Mais il est désastreux, pour le Pakistan oriental et pour l'autre partie du Pakistan, que cette région riche soit restée pauvre. Nous ne voulons d'exploitation dans aucune partie de notre pays, ni dans aucune partie du monde. Mais nous devrions avoir la possibilité de décider nous-mêmes comment nous allons refaçonner notre pays, comment transformer notre propre système social et comment notre pays doit évoluer. Un autre pays n'a pas le droit de nous dire ce que nous devons faire ou ne pas faire, ni qui devrait venir ici pour défendre un point de vue.

242. Aujourd'hui, le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a dit que le problème ne pourrait être résolu que si un représentant du prétendu gouvernement du Bangla Desh, créé par l'Inde, était présent au Conseil de sécurité. Mais le Bengale est le Bengale et le Pakistan oriental fait partie du Pakistan. Allez-vous admettre ce genre de précédent, autoriser la représentation au Conseil de sécurité de partis provinciaux et des clients des grands pays ? Je sais bien que le monde a commencé avec les villes-républiques de Grèce. Allons-nous de nouveau revenir à la pléthore des principautés indiennes ? Peut-être les Maharathas viendront-ils au Conseil de sécurité, peut-être les Sikhs viendront-ils au Conseil de sécurité; peut-être les Punjabis viendront-ils au Conseil de sécurité, et d'autres provinces encore, pour exposer leur thèse. Nous pouvons aussi faire venir certaines gens de l'Inde. Nous avons évité ce genre de facétie. Mais si l'on nous en donne le temps, nous pourrons aussi faire venir de l'Inde des gens qui viendront vous demander d'être représentés.

243. *Sokoya Bangla, Sardar Sahib, Aya Ami dar Sonar Bangla, Bharatar nai,* ce qui, en français, signifie : écoutez, Sardar Swaran Singh, le Bengale doré appartient au Pakistan, non à l'Inde. Le Bengale doré fait partie du Pakistan. Vous ne pouvez arracher ainsi le Bengale doré au Pakistan. Nous lutterons jusqu'au bout. Nous lutterons jusqu'au dernier homme.

244. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits. Je pense que les membres du Conseil souhaitent étudier les diverses déclarations que nous avons entendues : celle du représentant des Etats-Unis, qui nous a expliqué pourquoi sa délégation avait demandé la réunion du Conseil, celle du Ministre des affaires extérieures de l'Inde, et celle du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Pakistan. Je crois que nous ne devons certes pas oublier qu'il s'agit d'une situation d'urgence. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde comme le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Pakistan ont dit que les Nations Unies avaient déçu le sous-continent. Ils sont d'accord sur ce point, et je crois qu'en cette heure difficile le Conseil de sécurité ne devrait pas abandonner le sous-continent.

245. Tous deux ont demandé une paix fondée sur la justice et sur le règlement honorable que le représentant des Etats-Unis nous demande de réaliser. Dans ces circonstances, je pense qu'il nous faudra procéder à de nouvelles consultations, à deux niveaux : tout d'abord, avec nos gouvernements respectifs, dans nos pays, afin de recevoir des instructions nous permettant de résoudre la question une fois pour toutes, et ce dans les vingt-quatre heures; il faut en outre des consultations "horizontales", ici, à New York, pour créer un esprit de compromis et d'accommodement.

246. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la discussion est suspendue pour permettre des consultations fructueuses, aux deux niveaux, et pour que nous puissions reprendre nos débats demain.

247. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Je ne voulais certes pas vous interrompre, Monsieur le Président, mais je désirais prendre la parole

avant la fin de la séance. Nous estimons que nous sommes animés ici d'un certain sentiment d'urgence. Nous ne savions rien de l'entente dont a parlé l'ambassadeur Malik, à savoir qu'après l'intervention que l'on nous a permis de faire et celles des représentants de l'Inde et du Pakistan, qui représentent leurs gouvernements en ce conseil, la procédure serait celle que vous avez décrite. M. Malik m'a paru évoquer une entente en ce sens, arrêtée par le Conseil. Je répète que personne n'a consulté le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à propos de cette situation. Nous estimons que la question dont nous discutons est très urgente. Il y a une semaine aujourd'hui que l'Assemblée générale a agi. La plupart des représentants savent sans doute ce qu'a fait l'Assemblée générale. Cela ne différait guère de ce qu'avait fait le Conseil de sécurité quelques jours auparavant.

248. Le Conseil est saisi d'un projet de résolution *[S/10446]*. Se prononcer sur ce projet, dans un sens ou dans l'autre, ne prendrait pas beaucoup de temps. Il me déplairait vivement que nous suspendions nos travaux une fois de plus, après trois interventions seulement, donnant à nouveau au monde l'impression que nous ne pouvons pas agir, même si ce doit être sans une harmonie totale; qu'une semaine encore, ou même un jour, pourrait passer, sans que nous prenions quelque décision, unanime ou non.

249. Au nom du Gouvernement des Etats-Unis, nous nous élevons donc contre un ajournement. Bien entendu, si le Conseil votait l'ajournement, nous nous inclinerions. Mais je ne pense pas qu'il y ait quoi que ce soit de très nouveau dans les mesures adoptées par l'Assemblée générale. Les représentants ont pu consulter leur gouvernement à loisir. Une semaine s'est écoulée depuis la décision de l'Assemblée générale.

250. Par conséquent, je demande instamment que le Conseil s'efforce, en quelques minutes, de se prononcer sur notre projet de résolution. S'il est adopté, tant mieux; nous pourrions arrêter les tueries et les effusions de sang. S'il est rejeté, nous pourrions alors faire ce qu'a suggéré le Président. Nous sommes tout prêts à nous réunir à nouveau – et le plus tôt possible – pour essayer de trouver un autre projet de résolution. Mais nous en avons déjà un. Il est fondé sur les voix d'une grande majorité des membres de l'Assemblée générale – 104 voix contre 11. Je ne pense pas qu'il nécessite de longues études ou consultations. La plupart des membres du Conseil ont déjà reçu leurs instructions à propos de ce texte en une autre occasion. Il y a certes quelques petites modifications du fait qu'il s'agissait de l'Assemblée générale. Mais je voudrais que nous restions en séance pendant un peu de temps encore, pour trancher la question.

251. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)*: Tout d'abord, à propos de l' "entente". Avant la séance, convoquée à la suite de la lettre demandant réunion immédiate du Conseil de sécurité, j'ai dû tenir des consultations, d'abord avec le représentant qui demandait cette réunion, puis avec les représentants permanents au Conseil de sécurité, puis avec les membres non permanents du Conseil. Au cours de ces consultations officieuses, il s'est dégagé une entente selon laquelle la procédure qu'a mentionnée le représentant de l'Union soviétique pourrait être adoptée si la situation l'exigeait. Il est fâcheux que le représentant des Etats-Unis n'ait pas été avisé que cette entente s'était dégagée au cours des consultations. Malheureusement, il n'était pas là pour en être informé.

252. Je donne la parole au représentant des Etats-Unis pour une motion d'ordre.

253. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Je pourrais retirer ce que j'ai dit si nous sommes la seule délégation à n'avoir pas été au courant de cette entente. Je vous présente mes excuses si tel est le cas. En effet, il est une consultation à laquelle je n'ai pas assisté. Par conséquent, si tous les représentants étaient au courant de cette entente, je retire ce que j'ai dit à ce sujet.

254. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)*: J'aurais voulu poser directement la question au Conseil pour qu'il prenne une décision, mais le représentant de l'Union soviétique désire parler.

255. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) *[traduction du russe]* : Il ne s'agit pas d'un accord, mais du fond du problème. A plusieurs reprises, j'ai appelé l'attention des membres du Conseil sur le fait que le représentant des Etats-Unis se trouve dans une situation privilégiée par rapport à chacun d'entre nous. D'après la radio américaine, il a assisté aujourd'hui à la réunion du Conseil de sécurité des Etats-Unis, il a rencontré le président Nixon, il a reçu des instructions et ainsi il a été en mesure de prendre la parole ici. Personne d'entre nous n'a la même possibilité. J'ai essayé d'entrer en communication téléphonique avec Moscou, mais je n'ai pas réussi.

256. Le problème dont nous sommes saisis est grave. Le représentant des Etats-Unis affirme qu'il ne s'est produit rien de nouveau, mais il reconnaît cependant que des changements sont intervenus. Certes, puisque deux représentants haut placés des parties, le Ministre des affaires extérieures de l'Inde et le Vice-Premier Ministre du Pakistan, ont pris la parole, le Vice-Premier Ministre du Pakistan a soulevé beaucoup de questions auxquelles il faut répondre et c'est pourquoi la séance doit se poursuivre. Si vous êtes prêts, siégeons jusqu'au matin car le Vice-Premier Ministre du Pakistan a parlé de tout et de rien, il a menacé tout le monde, mais il n'a pas parlé de la cause principale du conflit dans la péninsule indo-pakistanaise. C'est cependant de cela dont il faut parler. Est-ce nouveau ? Oui, cela est nouveau. Chacun d'entre nous doit réfléchir à ce qui a été dit ici. C'est le devoir de chacun. C'est le devoir de chacun d'en informer son gouvernement. C'est aussi le devoir de chacun de recevoir des instructions de son gouvernement.

257. Je souligne une fois de plus que, malheureusement, nous n'avons pas les mêmes privilèges que ceux dont jouit le représentant des Etats-Unis. Il lui suffit de téléphoner à Washington pour obtenir des instructions. Vous tenez absolument à ce que nous votions. Mais je vous ai prévenu que je n'avais pas reçu d'instructions sur une question aussi grave, ni sur une séance à laquelle ont participé le Ministre des affaires extérieures de l'Inde et le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Pakistan. Je vous ai demandé de ne pas insister pour qu'un vote ait lieu. Il nous reste peu de temps jusqu'au matin et je pense que nous

pourrions poursuivre l'examen de cette grave question. Si vous avez soumis votre projet dans l'unique but d'obtenir un vote, eh bien, votons ! Voilà votre entente. Voter en deux minutes. Vous ne voulez ces deux minutes que pour voter. Est-ce pour cela que vous avez soumis votre proposition ? Ce n'est pas là une façon sérieure d'envisager la solution d'un problème aussi grave. Tous savent ici, et le reste du monde l'apprendra demain, pour quelle raison vous avez soumis cette proposition; ce n'est que pour obtenir un autre veto soviétique.

258. Je ne peux pas voter sur un projet de résolution sans avoir consulté mon gouvernement et sans avoir reçu d'instructions de sa part.

259. Le Président et le Conseil vous font des propositions raisonnables, à savoir de poursuivre les consultations en profitant de la présence de représentants haut placés des deux parties. Et ce qui est raisonnable est toujours acceptable. Pourquoi donc cette proposition ne vous agrée-t-elle pas ? Vous voulez absolument un vote ? Eh bien, vous l'aurez !

260. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a mis en doute ma propre interprétation de l'entente, et je dois donc demander si le Conseil désire que nous levions la séance afin que les consultations se poursuivent entre les représentants présents et leurs gouvernements. Il a été dit que nous ne pouvions rien faire de plus; que nous n'avions pu agir. Cela n'est pas exact. Nous avons pu agir, nous avons obtenu que les Ministres des affaires étrangères des deux parties intéressées se joignent à nous, à la même table, pour parler et se faire écouter avec le plus grand respect et la plus grande attention. Il serait sans doute bon de profiter de cette occasion exceptionnelle. Mais je m'en remets à la décision du Conseil. Je demande l'avis du Conseil à ce sujet.

261. Je donne la parole au représentant de la Somalie pour une motion d'ordre.

262. M. FARAH (Somalie) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, je crois qu'il serait de l'intérêt de nos travaux de poursuivre un peu plus avant la discussion sur la question examinée actuellement, et vous pourriez ensuite soumettre votre proposition à la décision du Conseil.

263. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je prends note de cette suggestion.

264. M. HUANG Hua (Chine) *[traduction du chinois]* : La délégation chinoise, qui se trouve depuis 15 h 30 dans la salle du Conseil, a participé aux consultations qui viennent d'avoir lieu. Or, nous apprenons à présent qu'un accord a été conclu au cours de ces consultations, comme l'a mentionné M. Malik. En ce qui nous concerne, cela n'est pas le cas.

265. D'autre part, le problème qui se pose dans le sous-continent indo-pakistanais ne date pas d'aujourd'hui; ce n'est pas un problème nouveau, surtout pour M. Malik. On peut aussi affirmer, je crois, que ce problème très grave, très sérieux, ne comporte rien de nouveau, ni d'étrange, pour chacun des représentants ici présents, chacun des membres du Conseil et leurs gouvernements. La situation ne s'est pas modifiée; elle n'a fait que s'aggraver. Si elle a évolué, c'est dans le sens d'une détérioration, et il est urgent que nous prenions une décision sans tarder davantage. C'est là une responsabilité qui incombe à chacun des gouvernements, à chacun des représentants qui participent à cette réunion du Conseil de sécurité. Nous ne devons plus tolérer de nouveau retard. Je voudrais donc lancer un appel à tous mes collègues du Conseil pour qu'ils s'efforcent de coopérer et de poursuivre la discussion urgente et grave qui est en cours, afin de trouver une solution satisfaisante à ce problème et de parvenir à un accord unanime.

266. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Le représentant de la Somalie a dit tout à l'heure ce que j'avais moi-même l'intention de déclarer. Je n'ai rien à ajouter.

267. M. KUŁAGA (Pologne) *[interprétation de l'anglais]* : Il est peut-être facile pour certaines délégations de prendre sur court préavis des décisions sur un problème aussi important. La discussion qui s'est déroulée jusqu'à présent semble l'indiquer, mais pour ma part j'ai appris par la radio la convocation du Conseil de sécurité. J'ai ensuite été avisé que des consultations allaient s'ouvrir à une certaine heure. Nous sommes venus ici, et c'est alors qu'un nouveau délai a été demandé et qu'il nous a été donné lecture d'un projet de résolution. Nous en avons reçu le texte en cours de séance, alors que nous écoutions les déclarations du représentant des Etats-Unis, et celles du Ministre des affaires extérieures de l'Inde et du Vice-Premier Ministre du Pakistan. Dans ce dernier discours un certain nombre de questions ont été soulevées qui, à mon avis, demandent quelques commentaires. La situation est la suivante : tandis que nous écoutions les interventions des parties directement intéressées à ce problème, nous n'avons pu ni procéder à des consultations, ni parcourir et encore moins étudier le projet de résolution soumis. C'est la raison pour laquelle ma délégation pense qu'il lui faut examiner ce texte, consulter son gouvernement et recevoir des instructions avant de se prononcer.

268. M. KOSCIUSKO-MORIZET (France) : Ma délégation avait été quelque peu étonnée de la précipitation avec laquelle ce Conseil avait été convoqué. Non pas d'ailleurs sur le principe de la réunion du Conseil, car nous en avons toujours été partisan; je l'ai même indiqué devant l'Assemblée[5] et j'étais convaincu que, devant la gravité de la situation, la question reviendrait à un moment ou à un autre devant le Conseil. Mais il s'agit de savoir pourquoi nous nous réunissons. Est-ce pour voter ? Est-ce pour nous compter à nouveau sur une résolution qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celle qui nous a déjà été présentée et qui va obtenir exactement le même résultat ? Ou bien est-ce pour arriver à une solution et à dégager l'accord unanime qu'exigent les circonstances ? Sans doute, pouvons-nous continuer la discussion. Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan s'est adressé à moi; je m'en réjouis et je suis tout à fait disposé à lui répondre et à continuer ce commencement de dialogue. Mais nous avons là des décisions à prendre, nous avons un projet de résolution qui nous est présenté *[S/10446]*, nous avons surtout à profiter

5 *Ibid., vingt-sixième session, Séances plénières*, 2003ème séance.

de la présence ici des représentants des deux pays intéressés en la personne de leurs Ministres des affaires étrangères pour essayer d'établir des ponts, pour essayer de construire quelque chose de positif et non pas nous compter à nouveau sur un vote.

269. Dans ces conditions, je pense que la proposition du Président est extrêmement sage : nous devons procéder à des consultations avec les ministres intéressés, avec les délégations ici présentes et reprendre ensuite notre travail le plus tôt possible. Mais c'est l'évidence même que si, maintenant, nous continuons la discussion et si nous passons à un vote, nous aboutirons à une impasse qui rendra le Conseil de sécurité encore un peu plus inefficace et qui nuira encore un peu plus à la réputation des Nations Unies. Par conséquent, je soutiens à fond la proposition d'ajournement.

270. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Je voudrais dire qu'il ne s'agit pas de la même vieille rengaine; quelque chose a changé depuis notre dernière réunion. Nous avons entendu ici deux exposés, mais le fait le plus important – et je pense que nul, au Conseil, n'a commencé d'y penser maintenant seulement – c'est que l'Assemblée générale, il y a une semaine, s'est prononcée par 104 voix contre 11, et nous avons eu une semaine pour consulter nos gouvernements. Nous avons eu une semaine pour y réfléchir, nous avons eu une semaine pour réagir, et si le projet de résolution actuellement soumis doit avoir le même résultat que le précédent, ou quelque chose d'approchant, nous devons en trouver un autre. Ce n'est pas une tentative délibérée, comme l'a dit l'ambassadeur Malik, de susciter un veto. S'il pouvait m'assurer qu'il recevra des instructions demain qui lui permettent de voter ce projet ou d'avoir une position plus souple, nous en serions ravis. Mais les yeux du monde sont fixés sur nous, et si le projet de résolution ne peut être accepté à l'unanimité, il nous semble que les membres du Conseil devraient être à même de dire ce qu'ils en pensent, à même de faire savoir à l'Assemblée générale – aux 104 nations qui ont voté pour quelque chose de presque identique – que de nombreux membres du Conseil prennent à coeur cette question, que de nombreux membres sont décidés au moins à faire un nouvel effort. Telle est notre raison. Il ne s'agit pas d'essayer de mettre quelque pays dans l'embarras. Si l'unanimité était impossible à réaliser ou si notre projet ne recueillait suffisamment de voix pour être adopté, alors nous devrions nous réunir de nouveau demain et essayer quelque nouvelle méthode qui pourrait se dégager à la suite des consultations. Mais je pense que nous avons déjà eu au moins une semaine pour examiner les éléments d'un texte qui a déjà été étudié, et j'espère que de nombreuses délégations qui avaient estimé devoir s'abstenir ou voter contre ce texte subiront l'influence du poids de l'opinion mondiale, et du poids de ce qu'a fait l'Assemblée lorsqu'elle a voté par 104 voix contre 11. C'est tout ce que nous demandons.

271. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je sais que le représentant de l'Union soviétique désire parler. Je n'entends pas lui dénier ce droit mais, avant de lui donner la parole, je voudrais dire qu'il semble y avoir un consensus en vue de poursuivre la discussion et d'exprimer une opinion sur le projet de résolution dont nous sommes saisis.

272. Malheureusement, en tant que Président, je n'ai pas de liste d'orateurs inscrits à cette fin. Je serais tout disposé à permettre que la discussion se poursuive, mais nous ne pouvons pas continuer dans le vide. Il doit y avoir des représentants qui veulent parler sur le fond et non sur la procédure.

273. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) *[traduction du russe]* : Vos explications sont très précieuses et je vous remercie de les avoir données. Le représentant des Etats-Unis se réfère à la résolution de l'Assemblée générale. Mais nous parlons d'un vote sur la résolution, sur le projet de résolution qu'il a soumis. Et il l'a présenté aujourd'hui lors de son intervention. Les règles de procédure les plus élémentaires exigent que tous ceux qui participent à l'examen d'un projet de résolution aient le droit de demander un certain délai pour étudier ce projet, pour en communiquer le texte à leur gouvernement et pour demander des instructions.

274. Monsieur Bush, pourquoi voulez-vous absolument exercer une pression sur le Conseil de sécurité pour que le vote ait lieu tout de suite, à la minute même ? Pourquoi ne pouvez-vous tenir compte des voeux exprimés par les membres du Conseil de sécurité qui demandent à juste titre de reporter le vote sur le fond de la question de quelques heures ? Il est presque une heure, nous pourrions nous réunir demain matin et ceux qui voudront exposer leurs vues pourront le faire. Le représentant de la France a dit à juste titre que le Premier Ministre du Pakistan a mis en cause presque chacun de nous, a abordé de nombreux sujets fantaisistes et s'est écarté de la cause principale du conflit dans la péninsule indienne. Ce qu'il faut, c'est répondre à son intervention et poursuivre la discussion sur ce sujet, et non pas voter sur votre projet pour la seule raison que c'est le vôtre. Il sera peut-être nécessaire d'apporter des amendements à votre projet, et il faut que ces amendements obtiennent l'accord de nos gouvernements. Il faut que vous compreniez la situation véritable. Si vous voulez aborder l'examen de cette question vraiment sérieusement, eh bien faisons-le. Si vous n'avez besoin que de deux minutes pour que votre projet ne soit pas adopté, c'est que vous avez de mauvaises intentions, des motifs cachés. Vous ne recherchez pas le règlement du problème, mais vous souhaitez que votre projet de résolution échoue une nouvelle fois pour pouvoir en faire retomber la faute sur ceux qui ne peuvent l'accepter pour les raisons que je viens d'énoncer.

275. A ce propos, je voudrais protester énergiquement contre la propagande des Etats-Unis qui affirme que l'Union soviétique s'est opposée au cessez-le-feu. Jusqu'à présent seules la radio, la télévision et la presse américaines avaient tenu de tels propos. Mais aujourd'hui, un porte-parole officiel de la Maison Blanche a calomnié l'Union soviétique et critiqué la position qu'elle a prise. C'est à vous, Monsieur Bush, que j'adresse ma protestation contre la déclaration du porte-parole de la Maison Blanche, et je vous prie de vous munir du texte du projet de résolution *[S/10428]* que j'ai présenté à la précédente séance sur cette question *[1608ème séance]* et de le communiquer en haut lieu. Vous y trouverez les mots "cessez-le-feu" et "arrêt des hostilités". Mais on y trouve encore autre chose, que M. Bhutto a passé sous silence. On y parle des causes du conflit dans la péninsule indienne. On y parle aussi de la nécessité d'un

règlement politique, et ces deux points sont intimement liés. Je vous assure, Monsieur Bush, que si vous adoptiez ces propositions, les choses pourraient prendre une autre tournure. Mais il vous fallait un vote, il vous fallait un veto soviétique, pour qu'ensuite vous puissiez calomnier, de la Maison Blanche, la position de l'Union soviétique. Voilà donc le sérieux avec lequel vous envisagez la solution du problème. Et aujourd'hui, vous adoptez la même attitude, vous ne souhaitez pas que les autres membres du Conseil de sécurité puissent étudier attentivement vos propositions, réfléchir au moyen de sortir de cette situation et profiter de ce que des représentants haut placés des deux parties participent aux travaux du Conseil de sécurité.

276. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Il me déplaît de prolonger cette discussion, qui devient une joute oratoire avec mon collègue de l'Union soviétique. Mais s'il veut dire, en fait, que ce projet de résolution est un complot, une machination, qui cherche à mettre l'Union soviétique dans l'embarras, alors il doit également penser que la résolution adoptée par 104 membres de l'Assemblée générale *[résolution 2793 (XXVI)]* était un complot, une machination, cherchant à mettre l'Union soviétique dans l'embarras. Les textes de ces deux résolutions sont très semblables.

277. Peu m'importent deux minutes; je serais prêt à rester ici toute la nuit pour discuter. Mais il y a une guerre en cours et nous essayons de faire quelque chose de positif. C'est là ce qu'essaient de faire les Etats-Unis. Nous n'avons aucun intérêt à ce que votre veto nous entrave. Nous voulons votre appui, et c'est ce que voulait l'Assemblée générale.

278. Au nom du gouvernement des Etats-Unis, je n'entends pas souffrir que l'on prétende que notre seul objet est de mettre un pays quelconque dans l'embarras ou de veiller à ce que tel événement ne se produise pas. Nous avons constaté une inaction et nous voulons que quelque chose se passe. Si ce projet de résolution ne convient pas, eh bien, restons ici et trouvons-en un qui convienne ! Mais n'essayez pas de cerner mon pays pour affirmer ensuite que nous cherchons à susciter un veto soviétique. Nous voulons un vote soviétique affirmatif pour cette résolution qu'ont appuyée 104 Membres de l'Organisation des Nations Unies.

279. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Tandis que certaines délégations décident si elles doivent ou non intervenir, je voudrais dire que nous devons tenir compte de certaines des déclarations faites par le Vice-Premier Ministre du Pakistan. Dans son éloquente intervention, il nous a rappelé qu'à un moment donné, tout ce que souhaitait le Pakistan, c'était de disposer d'un délai d'un mois afin que mûrissent des conditions propices à un gouvernement civil et à une bonne compréhension entre les parties principales dans le sous-continent. Je ne pense pas qu'ici, au Conseil, nul ne demande un mois; nous ne demandons même pas un jour. Ne nous précipitons pas.

280. M. FARAH (Somalie) *[interprétation de l'anglais]* : Ce soir, nous avons eu l'heur d'écouter le Ministre des affaires extérieures de l'Inde et le Vice-Premier Ministre du Pakistan. Nous avons la chance ce soir, à la différence de séances précédentes, d'avoir parmi nous deux très hauts représentants des deux parties et peut-être pourrons-nous, grâce à leur présence à New York, essayer de trouver une formule qui, si elle ne rétablit pas la paix, pourra, tout au moins, paver la voie vers la paix sur le sous-continent.

281. Les membres non permanents du Conseil ont peut-être moins à dire, car ils se heurtent toujours au veto des membres permanents. Dans ce cas particulier, il appartient aux membres permanents, en raison de leur responsabilité spéciale, non seulement de tenir leur rôle de dirigeants, mais aussi de veiller à ce que les privilèges dont ils jouissent soient utilisés à bon escient et dans un sens constructif.

282. Ma délégation espère que le Conseil reprendra demain ce débat et que, dans l'intervalle, les membres permanents – en particulier la France et le Royaume-Uni qui n'ont pas encore donné au Conseil le bénéfice de leur opinion et de leur direction éclairée – prendront quelque initiative, et peut-être, grâce à leurs bons offices et à ceux des trois autres membres permanents, parviendrons-nous à nous frayer un passage vers une solution.

283. Peut-être, Monsieur le Président, pourrions-nous ajourner la séance jusqu'à une heure plus tardive de la journée, à un moment où les perspectives qui s'offriront à nous seront meilleures que jusqu'ici. Dans la réponse du représentant de l'Inde, je relève que son gouvernement accepte en principe un cessez-le-feu et un retrait des forces indiennes du Pakistan oriental, encore que cette acceptation soit malheureusement assortie de conditions. Mais il y a au moins engagement à l'égard de ce principe, et c'est tout ce que nous voulons. Si nous pouvions parvenir à une formule qui consacre cet engagement et en même temps peut-être définisse nettement la position du Pakistan à propos du problème qui, à n'en pas douter, existe au Pakistan oriental, nous serions peut-être à même de parvenir à un accord.

284. Je suggère donc que pour l'instant nous ajournions la séance, mais que les cinq grandes puissances ne demeurent pas silencieuses ni ne s'engagent dans des controverses stériles, mais apportent plutôt à l'Organisation mondiale la preuve de leur sens des responsabilités.

285. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Une proposition formelle a été faite pour une brève interruption de notre discussion – je ne la qualifierai pas d'ajournement. Je voudrais demander au représentant des Etats-Unis s'il accepte cette idée.

286. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Je dois dire qu'à mon sens la logique du représentant de la Somalie est inattaquable et j'ai été très frappé par l'esprit même de son intervention. Je pense également que si le représentant de la Pologne, qui attend des instructions de son gouvernement, peut les recevoir à l'effet de voter en faveur d'un projet de résolution semblable à celui dont nous sommes saisis, et si le représentant de l'Union soviétique, avant que le Président ne convoque la prochaine séance, juge aussi possible de voter en faveur d'un projet de résolution semblable ou d'un texte conçu selon les lignes générales du cessez-le-feu et du retrait déjà adoptées par l'Assemblée, nous approcherons du but dans l'esprit que nous acceptons ici, un esprit construc-

tif, le désir de faire oeuvre utile. J'espère que lors de la prompte prochaine réunion ces délégations auront reçu des instructions qui leur permettront d'agir conformément à la résolution de l'Assemblée générale.

287. Nous sommes écrasés par la logique de la proposition du représentant de la Somalie et je retire notre objection à la décision du Président.

288. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : La proposition dont nous sommes saisis tend à ajourner la discussion pour quelques heures, afin de permettre des consultations fructueuses.

289. Avant de lever la séance, je tiens à rappeler aux membres du Conseil qu'une réunion est prévue pour 10 h 30 ce matin – c'est-à-dire dans 10 heures environ – pour traiter de la question de Chypre. J'espère que le projet de résolution qui fait l'objet de consultations entre les membres du Conseil sera adopté à cette séance et que le Conseil sera en mesure de conclure la discussion sur ce point dans la première partie de notre réunion, afin que nous puissions consacrer le reste de la matinée à la suite de notre débat concernant le problème dont nous avons été saisis aujourd'hui.

La séance est levée le lundi 13 décembre, à 0 h 35.

Litho in United Nations, New York Price: $U.S. 2.50 (or equivalent in other currencies) 82231—September 1974—750